

TOULOUSE

Une ville qui agit et s'adapte

rapport
développement
durable
2026



Aimer Vivre
à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE





Édito



© P. Nin

Face au dérèglement climatique, notre responsabilité est d'agir dès aujourd'hui pour protéger Toulouse et préparer son avenir. C'est le sens des actions que nous menons. L'obtention de la 4^e Fleur en septembre 2025, plus haute distinction du label "Villes et Villages Fleuris", récompense notre engagement pour une ville plus verte, plus agréable et plus résiliente. Grâce à notre Plan 100 000 arbres, avec déjà 110 000 plantations réalisées depuis 2020, nous renforçons la nature en ville pour apporter davantage de fraîcheur dans tous les quartiers. Dans nos écoles, 100 % des classes sont désormais équipées de brasseurs d'air pour améliorer le confort de nos enfants.

Notre ambition est claire : faire de Toulouse une ville durable, où chacun peut bien vivre aujourd'hui et demain.

Jean-Luc MOUDENC

Maire de Toulouse

Président de Toulouse Métropole





Chiffres clés

Le territoire de Toulouse



514 819
habitants (en 2023)
RP INSEE



4^e
ville de France



11 830 ha
de superficie



944,5 ha
d'espaces verts



Un fleuve : la Garonne
16,3 km
de traversée toulousaine
(260 ha de superficie
occupée, 8 îles,
16 km de digues)



353 452
emplois
(en 2022) RP INSEE



280 599
résidences principales
(en 2022) RP INSEE



3^e
université de France (hors région parisienne) avec
147 800
étudiants inscrits dans l'Académie
de Toulouse en 2022.
(Source : Académie de Toulouse)



Sommaire



LE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	6
LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
LA VILLE DE TOULOUSE RÉCOMPENSÉE POUR SON FLEURISSEMENT	8
1. UNE VILLE QUI DEVIENT PLUS VERTE ET PLUS RÉSILIENTE	10
Le plan "Toulouse + Fraîche" s'affine et s'amplifie	12
Les Grands Parcs transforment durablement la ville	14
La végétalisation des places, squares et rues s'intensifie	18
La nature toujours plus présente dans les quartiers	20
Les écoles et les crèches s'adaptent au changement climatique	25
L'aménagement de la ville durable se structure	26
La qualité de l'air et le cadre de vie continuent de s'améliorer	28
La préservation de la ressource en eau se renforce	30
2. UN TERRITOIRE QUI ACCÉLÈRE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	34
La ville accélère sa transition énergétique	36
La production d'énergies renouvelables augmente	40
Le vélo et les mobilités actives poursuivent leur essor	44
Le réseau de transport en commun se renforce	48
Le territoire accélère le déploiement de l'électromobilité	51
3. UNE TRANSITION QUI BÉNÉFICIE À TOUS	52
Les citoyens s'engagent concrètement pour changer leur quartier	53
Accompagner le changement de comportement des habitants et des enfants pour plus d'écologie	57
Une diffusion de bonnes pratiques et de l'éco-responsabilité	60
La Mairie de Toulouse solidaire à l'international	62
4. UNE ÉCONOMIE LOCALE QUI ACCÉLÈRE SA TRANSITION	64
Le "bien manger" transforme les pratiques	66
L'agriculture de proximité se développe	71
L'économie circulaire change d'échelle	73
5. UNE COLLECTIVITÉ QUI TRANSFORME SES PRATIQUES	74
L'évaluation environnementale pour mieux guider les décisions	75
L'administration accélère sa décarbonation	76
Les pratiques évoluent durablement	79
L'évaluation citoyenne renforce l'action publique	81





LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce rapport est produit chaque année, en application de la loi N° 210-788 du 12 juillet 2010 portant sur l'Engagement National pour l'Environnement, et est présenté en Conseil municipal afin d'orienter le vote du budget.

Ce rapport présente les actions menées sur le territoire et en interne par Toulouse Métropole qui répondent aux cinq finalités du développement durable :

1. Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre générations et entre territoires
2. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
3. Préserver la biodiversité et protéger les milieux naturels et ressources
4. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
5. Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

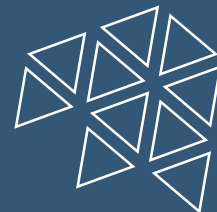
Les actions présentées dans ce rapport doivent aussi incorporer les méthodes de développement durable :

- Évaluation et amélioration continue
- Transversalité du pilotage des actions
- Participation des acteurs locaux et des habitants

Le présent rapport rend compte de la politique de la collectivité en matière de développement durable. Bien que non exhaustif, ce rapport annuel permet de mettre en lumière **les actions engagées par la Mairie de Toulouse entre juin 2025 et juin 2026** (les chiffres donnés dans les tableaux correspondent aux données de l'année civile 2025) en matière de transition énergétique et écologique.



Les Objectifs de Développement Durable (ODD)



Depuis septembre 2015, les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les 193 États membres des Nations unies. Ils sont, à présent, le cadre international de référence en matière de développement durable pour les acteurs étatiques et non étatiques, publics et privés.

Les ODD sont au nombre de 17, articulés en 169 cibles et regroupés dans un programme universel pour le développement durable : l'Agenda 2030.

Depuis fin septembre 2019, la France s'est engagée au travers d'une feuille de route valant stratégie nationale de développement durable. Elle est structurée autour de **six enjeux prioritaires** :

- 1. Agir pour une société juste** en éradiquant la pauvreté, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous
- 2. Transformer les modèles de sociétés** par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat et de la planète et de sa biodiversité
- 3. S'appuyer sur l'éducation et la formation** tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable
- 4. Agir pour la santé et le bien-être** de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable
- 5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD**, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale
- 6. Œuvrer au plan européen et international** en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





LA VILLE DE TOULOUSE RÉCOMPENSÉE POUR SON FLEURISSEMENT



© Shutterstock



En septembre 2025, le jury du label national *Villes et Villages fleuris* a délivré à la Mairie de Toulouse sa plus haute distinction, à savoir la 4^{ème} fleur.

Pour délibérer, le jury du label Villes et villages fleuris prend en compte plusieurs critères, tels que la valorisation de l'espace public grâce aux aménagements paysagers, la préservation de la biodiversité et les moyens mis en œuvre pour l'entretenir et la développer.

S'AGISSANT DE LA VILLE ROSE, LE JURY A NOTAMMENT SALUÉ :

- ▶ Le développement de grands ensembles comme le Grand Parc Garonne et la végétalisation progressive et continue des espaces publics,
- ▶ La mobilisation collective exemplaire, à travers des dispositifs participatifs (budget participatif, concertations citoyennes...) et des opérations telles que le défi entreprises "Toulouse + verte" ou "Des fleurs sur mon mur",
- ▶ La qualité du patrimoine arboré, notamment le long du canal du Midi ou des allées de Brienne, avec une gestion attentive à la biodiversité,
- ▶ Un fleurissement créatif et soigné, avec des scénographies florales en relief et structures végétalisées comme au jardin du Grand Rond ou au jardin japonais, renouvelées au gré des saisons,
- ▶ Une gestion innovante de l'eau, ayant permis une baisse significative des consommations et la mise en œuvre de tranchées de Stockholm dans plusieurs rues du centre-ville,
- ▶ Le cadre de vie créé, conjuguant espaces publics propres et soignés, jardins remarquables et valorisation du patrimoine urbain.

UN LANCEMENT 2026 DU FLEURISSEMENT DE LA VILLE SPECTACULAIRE

Le jeudi 16 avril, la Croix Occitane, située sur la place du Capitole, s'est parée de fleurs issues des serres municipales, à l'occasion d'une création éphémère qui marque chaque année, le lancement du fleurissement des jardins et espaces verts de la ville.

Chaque année, cette scénographie florale met à l'honneur un thème emblématique de l'actualité toulousaine. Après avoir célébré la Coupe du monde de rugby, le septième centenaire de l'Académie des Jeux floraux ou encore le Tour de France, l'édition 2026 a donc rendu hommage au label "Villes et Villages Fleuris".

Pour illustrer ce thème, quatre structures en acier, imaginées par les jardiniers de la mairie de Toulouse, ont été implantées et végétalisées sur la Croix Occitane.

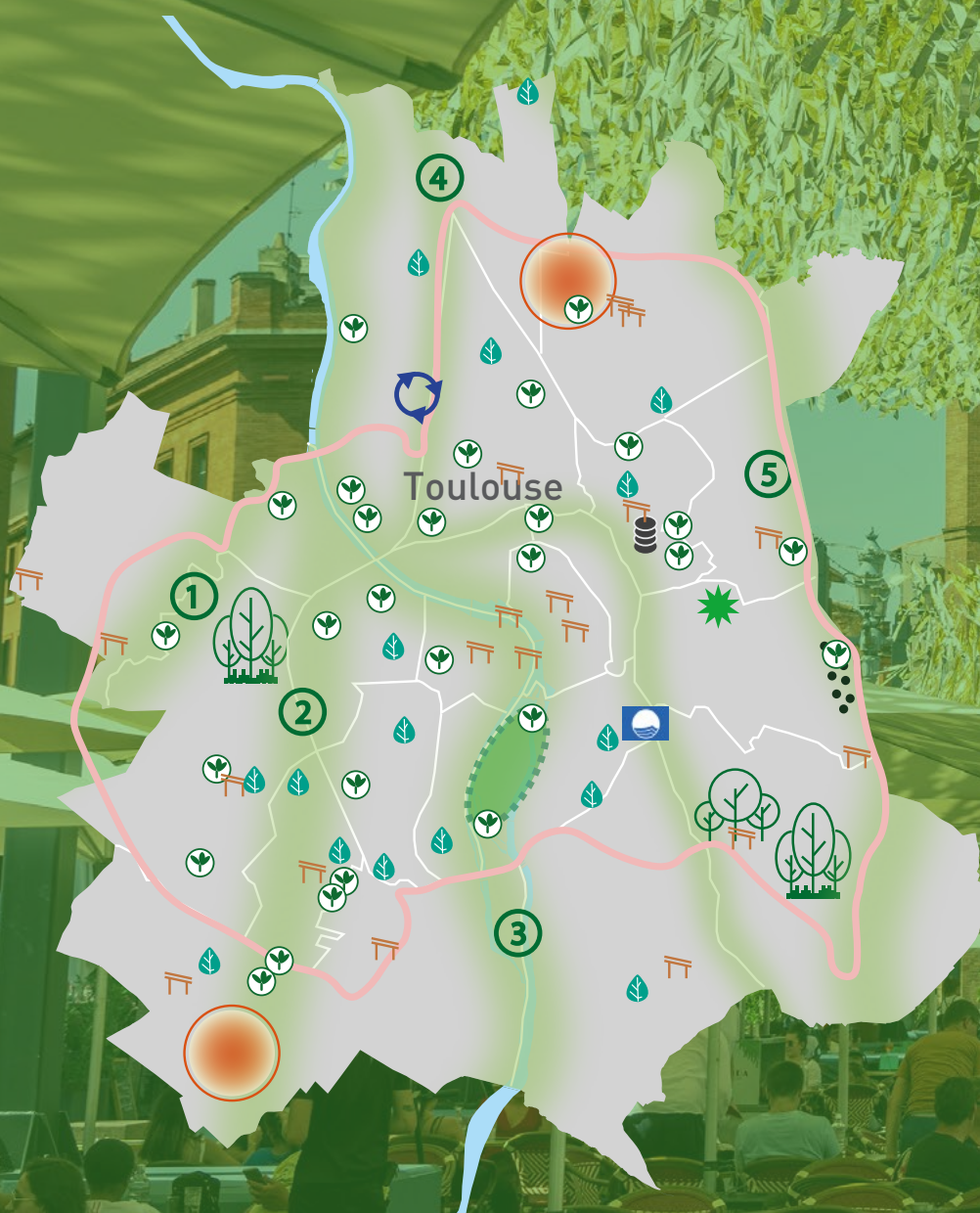
Avec cette installation florale au Capitole, la mairie de Toulouse célèbre non seulement le retour du printemps, mais aussi une reconnaissance nationale qui confirme son ambition : placer la nature au cœur de la qualité de vie.

À la mi-mai, celles-ci ont pris place au jardin du Grand Rond, où le public a pu découvrir, au pied du kiosque, une mosaïculture dédiée au label "Villes et Villages Fleuris".



1

UNE VILLE PLUS VERTE ET



LE QUI DEVIENT PLUS RÉSILIENTE

La Mairie de Toulouse s'attache à la défense d'un cadre de vie durable pour les habitants, en agissant notamment pour rafraîchir la ville et pour la santé publique. La poursuite de la plantation d'arbres, de la végétalisation des places, des rues, des cours d'école, comme l'extension des espaces verts en ville contribuent à cet effort.

-  Fermes (Borde Bio et Candiel)
-  Île du Ramier "futur poumon vert"
-  Grands Parcs
-  ① Grand Parc du Touch
-  ② Grand Parc Margelle
-  ③ Grand Parc Garonne
-  ④ Grand Parc Canal
-  ⑤ Grand Parc de l'Hers
-  Forêt urbaine
-  Futur par Toulouse aéro space et Cartoucherie
-  Cours oasis
-  Jardins partagés / familiaux existants
-  Écopâturage
-  Ombrière
-  Label Pavillon Bleu
-  Ginestous-Garonne : réutilisation des eaux traitées
-  Zone à Faible Émissions - mobilité (ZFE-m)

► LE PLAN “TOULOUSE + FRAÎCHE” S’AFFINE ET S’AMPLIFIE

Les vagues de chaleur vécues par les habitants impactent de plus en plus concrètement leur confort de vie. La Mairie de Toulouse travaille à rafraîchir la ville et propose des solutions en cas de canicule.

4^{ème} PLAN ANNUEL “TOULOUSE + FRAÎCHE” : POURSUIVRE ET AMPLIFIER LES ACTIONS, S’APPUYER SUR LES EXPÉRIMENTATIONS

La surchauffe urbaine est aujourd’hui de mieux en mieux documentée. L’été 2025 a de nouveau atteint des records, avec 1 jour sur 4 à plus de 35 degrés du 1^{er} juin au 31 août et des effets d’îlots de chaleur urbains nocturnes marqués. Face à ce constat, la Mairie de Toulouse amplifie le Plan “Toulouse + Fraîche” pour aider ses habitants à passer ces fortes chaleurs. Celui-ci actionne trois leviers majeurs et incontournables du changement de la fabrique de la ville pour son adaptation face à la chaleur : augmentation de la végétation haute irriguée et des strates moyennes et basses, débitumisation et modification significative de l’albédo (pouvoir réfléchissant

d’une surface).

Des mesures ponctuelles sont effectuées (voir chapitre “pic de chaleur”), ainsi que des mesures structurelles, pour transformer l’espace public. Symboles du plan “Toulouse + Fraîche”, les ombrières se multiplient, que ce soit en hypercentre, dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et dans les faubourgs. Certaines sont installées pour l’été (de juin à septembre), d’autres restent en place toute l’année. 22 au total sont déployées, soit plus de 6 000 m² de toiles pour se mettre à l’ombre. Des mesures ont permis de montrer une amélioration de la température ressentie améliorée allant de 3,1 et 5°C, selon le type de pergola installée.

La part de béton dans l’espace public se réduit par ailleurs, au profit d’espaces de pleine terre ou de sols perméables. L’objectif est de lutter contre les îlots de chaleur, favoriser l’infiltration de l’eau pour recharger les nappes phréatiques et améliorer le ressenti face à la chaleur. En 2026, 36 lieux ont ou vont être débitumés, ce qui représente 50 000 m² de surface.

L’éclaircissement de la ville figure également au rang des priorités. Sur le sujet, inscrit dans le nouveau PLUi-H, la ville recourt désormais à un bitume dit “grenailé” mêlant gravier et granulats, pour la voirie. Sa capacité de réflexion est mesurée par l’albédo. Plus il est élevé, moins la surface emmagasine de chaleur. Des mesures de températures de surface ont été réalisées (pistes cyclables, voirie éclaircie) et présentent des résultats probants permettant de gagner 8 à 10 degrés de température de surface, comme rue Valade ou rue de la République. Cet enjeu concerne aussi les bâtiments.

Un effort important est aussi mené vers les plus fragiles, que ce soient les enfants (cours oasis, brasseurs d’air dans toutes les classes, zones refuges, rideaux filtrant la chaleur) ou les seniors (plan d’alerte et d’urgence, restaurants seniors climatisés, etc.).



Toulouse
+ fraîche

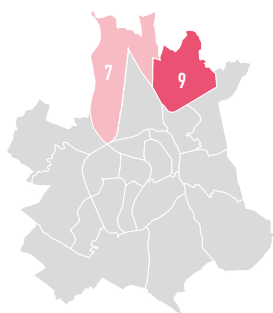
+ de 20 ombrières

Plus d’infos



Aimer Vivre à Toulouse
MAIRIE DE TOULOUSE





ET AUSSI

DES RAFFRAÎCHISSEURS ADIABATIQUES PROMETTEURS

Plusieurs expérimentations, accompagnées d'une mesure de leurs effets, donnent de riches enseignements pour la suite. C'est par exemple le cas de l'installation de rafraîchisseurs adiabatiques dans les mairies de quartier Lalande et Croix-Daurade. Grâce à des capteurs, il a été possible de mesurer une

température intérieure de 26 degrés pour une température extérieure de 36 degrés. Ce système permet de ne pas rejeter la chaleur à l'extérieur et de ne pas utiliser de fluides frigorigènes (sources de gaz à effet de serre particulièrement impactant) présents dans les climatisations classiques.

FEUILLE DE ROUTE "TOULOUSE + FRAÎCHE 2050" : 25 ANS D'ACTIONS À MENER MODÉLISÉS

Le plan "Toulouse + fraîche" engage la collectivité dans la lutte contre la surchauffe urbaine. Ce pacte s'est renforcé en 2025, avec le vote de la démarche "Cap Toulouse + fraîche 2050". Cette feuille de route du rafraîchissement urbain, élaborée avec l'aide de Météo-France, modélise des actions à mener entre 2025 et 2050 pour adapter Toulouse aux évolutions climatiques et réduire 70 % des îlots de chaleur urbains forts (ICU). Les objectifs sur 25 ans sont :

- Planter 670 000 arbres de haute tige
- Désartificialiser 13 km²
- Faire évoluer l'albédo moyen de la ville à 0,4 (mesure prévue par le PLUi-H)

EN CAS DE PIC DE CHALEUR, UN "BOUCLIER" SE MET EN PLACE

Dès le déclenchement de l'alerte canicule orange par le Préfet, une panoplie de mesures est déployée. Plusieurs lieux de fraîcheur bénéficient d'horaires élargis. C'est le cas des piscines municipales Papus (Bagatelle), Y. Godard (Pech-David), Toulouse Lautrec (Barrière de Paris), Bellevue (Rangueil) et A. Jany (Argoulets). Le ticket d'entrée de toutes les piscines municipales passe à 1€. Les bases de loisirs de la Ramée et de la Reynerie gagnent 1h d'ouverture, tandis que 14 espaces verts restent ouverts jusqu'à 23h. Cette année, 19 restaurants seniors climatisés restent ouverts jusqu'à 18h, soit trois nouveaux par rapport à l'été 2025. La médiathèque José Cabanis est ouverte 2h de plus. En cas d'alerte rouge, le ticket planète à 3€ permet l'accès illimité au réseau de transports publics, toute la journée.

Le nombre de fontaines a également poursuivi sa progression, passant de 417 à 467 en un an.

► LES GRANDS PARCS TRANSFORMENT DURABLEMENT LA VILLE

Les cinq Grands Parcs sont en cours d'aménagement autour des cours d'eau et canaux présents à l'échelle de la ville et de la Métropole. Ils permettent de défendre les continuités naturelles et paysagères sur le territoire, en guidant les aménagements à venir.

AUTANT DE RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ ET DE "CLIMATISEURS" POUR LE TERRITOIRE

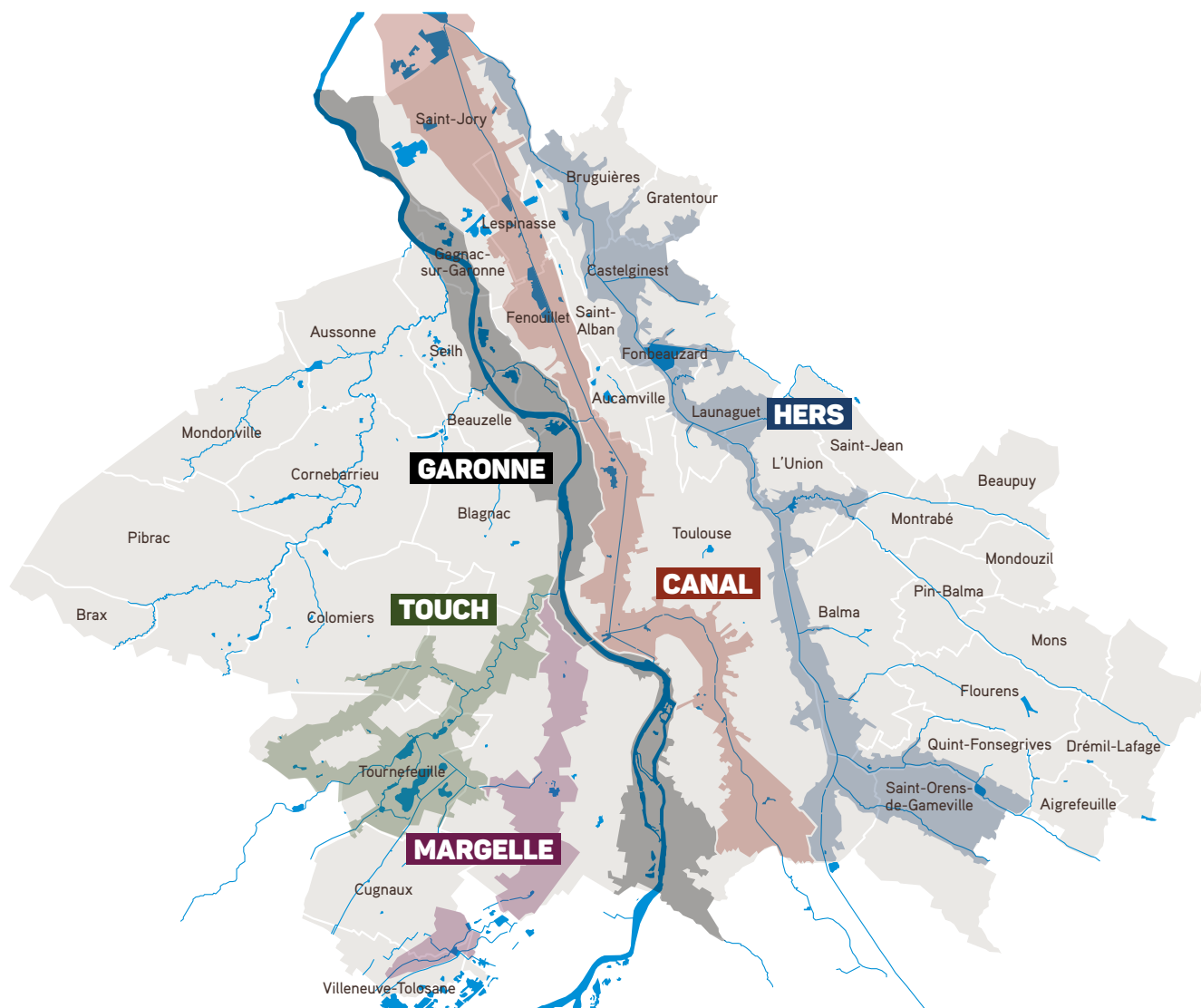
La mise en œuvre des Grands Parcs (Grand Parc du Touch, Grand Parc Garonne, Grand Parc Canal, Grand Parc de l'Hers et Grand Parc Margelle) s'organise autour des cours d'eau et canaux existants. L'ambition prioritaire est de favoriser la continuité écologique, l'adaptation au changement climatique et l'accès des habitants à la nature.

L'aménagement du Grand Parc Garonne a débuté il y a dix ans, sur un périmètre s'étendant de Saint-Jory, au nord, à l'île du Ramier, au sud de la ville de Toulouse et à cheval sur chaque berge. Le parc proposera des équipements de loisirs, culturels et touristiques. Au sud-ouest, le Grand Parc Margelle reliera les châteaux de Candie, de Reynerie, du Mirail et le jardin du Barry jusqu'aux abords de l'hôpital Purpan. Celui-ci fait figure

d'exception, étant constitué d'une trame verte discontinue en "pas japonais".

À l'ouest, ce sont les rives du Touch qui seront aménagées de l'orée du pôle aéronautique jusqu'à la base verte de la Ramée. Le Grand Parc Canal réunit de son côté les berges exceptionnelles du canal du Midi à celles des canaux de Brienne et de Garonne, les Ponts-Jumeaux et le Bassin des filtres. Enfin, la vallée de l'Hers formera la trame du Grand Parc de l'Hers, armature verte de l'est toulousain.

Ces Grands Parcs, connectés entre eux, viennent affirmer des continuités naturelles et paysagères sur le territoire, et proposent aux citoyens de véritables destinations de nature, favorisant les modes de déplacement doux. Ils traversent 23 communes de la Métropole, sur 13 000 hectares.





GRAND PARC GARONNE (ÎLE DU RAMIER) : LE PARC PICOT DE LAPEYROUSE OUVERT AU PUBLIC

Les travaux d'aménagement des espaces publics et du jardin ont duré trois ans, à la suite des démolitions puis de la renaturation et de l'enrichissement des sols. Ce travail de transformation de l'île en parc urbain s'est poursuivi au cours de l'année écoulée. Le parc Picot de Lapeyrouse a été ouvert au public fin janvier 2026. Au total, 31 000 arbres de haute tige et arbustes ont été plantés sur cet espace, accompagnés de 25 744 vivaces et grimpantes. La palette végétale retenue comprend des espèces végétales adaptées au changement climatique, permettant de limiter les arrosages. À noter qu'en bord immédiat du fleuve, les essences choisies pour les plantations sont quant à elles adaptées à la ripisylve de Garonne. Le parc offre également des espaces de repos, de pique-nique et de loisirs avec en particulier une grande aire de jeux pour enfants. À l'ombre de la végétation qui grimpe progressivement sur une "volière", inspirée de l'univers des oiseaux, les enfants passent de toboggan en toboggan par une passerelle en spirale. Le dôme abrite également une tour de jeux, des cheminées de grimpe, des balançoires et des trampolines. Ébauche du parcours artistique qui jalonnait l'île, deux statues sont d'ores et déjà installées dans le parc : la Catalane de Sylvestre Clerc dans l'axe d'entrée devant la piscine Nakache, et la Rana d'Henri-Georges Adam près de l'aire de jeux.

Pour les piétons, le parc Picot de Lapeyrouse propose 1,7 km de cheminements, dont deux axes principaux : les allées Jean Montariol, traversant le parc du nord au sud, elles longent le parc de la passerelle Poujade jusqu'aux abords du Stadium et les allées Ginette Kolinka. Les allées arborées donnant sur l'entrée de la piscine Nakache (entre l'aire de jeux et l'Institut de mécanique des fluides - IMFT) porteront son nom.



ET AUSSI

LIFE GREEN HEART : SÉMINAIRE DE CLÔTURE ET ACTIONS "AFTER-LIFE"

Le projet Life Green Heart est arrivé à son terme fin 2025. Le séminaire de clôture, tenu en octobre 2025, a réuni les partenaires pour partager les résultats obtenus au cours de ces cinq dernières années de suivi des différentes thématiques étudiées : évolution de la biodiversité, des températures, des polluants atmosphériques, du bruit ou encore des perceptions sociales. Un guide méthodologique et de répliquabilité a été produit afin de poursuivre certaines actions de ce projet et de valoriser ses enseignements (consultable en ligne sur le site de la Mairie de Toulouse).

Ce retour d'expérience fournit des indicateurs sur les bénéfices et bienfaits apportés par les grands parcs urbains dans plusieurs domaines comme les vagues de chaleur, la pollution ou la biodiversité.



ET AUSSI

LES BERGES D'EMPALOT ROUVERTES AUX PROMENEURS

Après les travaux de plantations réalisés durant l'hiver 2024-2025 pour renforcer la ripisylve, le cheminement a été repris. De nouveaux mobiliers (tables de pique-nique, hamacs, bains de soleil) ont également été installés afin d'offrir aux promeneurs à pied ou à deux roues, le loisir de profiter de ce nouvel espace de détente et de fraîcheur à proximité directe de la Garonne.

UN PLAN DE 13 ACTIONS DE PRÉFIGURATION POUR LE GRAND PARC DE L'HERS

Le Grand Parc de l'Hers parcourt la vallée de l'Hers et s'étend sur une trentaine de kilomètres. Il traverse 13 communes de la métropole toulousaine. À la suite de l'étude préalable engagée en 2022, le plan d'actions a été validé fin 2023.

13 actions de préfiguration permettant de lancer la phase opérationnelle du projet ont débuté en 2025. Trois "portes d'entrée" du grand parc ont été mises en valeur et ouvertes au public :

- › Le verger de la Marcaissonne (Saint-Orens-de-Gameville),
- › Le site du chemin de Tucol (Saint-Jory),
- › Le chemin Bernard Sarette (Toulouse)

Le schéma directeur est en cours d'élaboration par l'équipe de paysagistes concepteurs. La phase de diagnostic territorial a en parallèle été engagée en lien avec les communes et les services métropolitains. Le projet pilote du chemin de l'Hers est imaginé comme un aménagement structurant et fédérateur le long de l'Hers et de ses principaux affluents. Il va contribuer à renforcer la trame verte et bleue, tout en améliorant les continuités et le confort d'usage des parcours jalonnant l'Hers.



LE GRAND PARC DU TOUCH S'ENGAGE DANS LE PLAN GUIDE

Le Grand Parc du Touch est organisé autour de la rivière éponyme, de ses affluents (Armurié, Ousseau, fossé Larramet) et de la trame verte des coteaux de la Paderne. Il concerne essentiellement Toulouse et Tournefeuille mais aussi Blagnac (confluence du Touch) et Colomiers (Armurié).

Le plan guide, validé en juin 2025, fournit une vision commune pour le territoire, notamment sur les grands enjeux et orientations. L'objectif majeur est de maintenir et de valoriser la trame verte et bleue en renaturant et en préservant le cours d'eau et les berges du Touch. Un sentier de terre très nature est projeté près des berges, tandis qu'une promenade piéton-

cycle végétalisée et ombragée sera accessible à tous types de promeneurs, plus éloignée des enjeux de la ripisylve. Les premières études de faisabilité sont engagées pour réaliser cette promenade entre la route de Bayonne et la ZAC de Saint Martin du Touch, pour relier le centre-ville de Tournefeuille à la base de loisirs de la Ramée. La réalisation des premiers éléments du programme de préfiguration devrait voir le jour prochainement, comme le recul du sentier nature du Touch dans les endroits sensibles de la berge, la renaturation d'une partie du parking de la prairie de Marmande ou la mise en œuvre d'une végétalisation dans le secteur du Phare et de l'Oustalet.

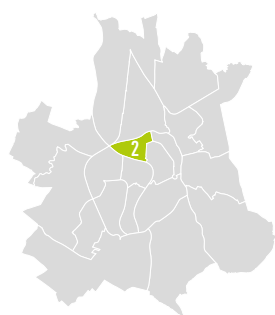


ET AUSSI

LE PARC YVETTE-DE-FERRÉ OUVERT À SAINT-MARTIN-DU-TOUCH

Les travaux, engagés à l'automne 2025, ont été inaugurés en juin 2026. Ce nouveau parc constitue l'une des premières concrétisations du Grand Parc du Touch. Le projet combine la renaturation des berges, la limitation de l'imperméabilisation et le réemploi de matériaux, notamment via des haies.





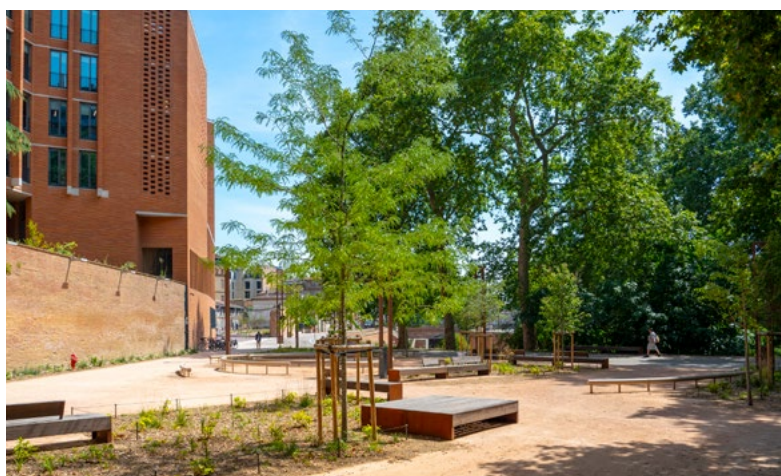
GRAND PARC CANAL : LE PARVIS BRIENNE SAINT-PIERRE ET PLUSIEURS AUTRES SITES AMÉNAGÉS

La transformation des trente kilomètres de canaux en grand parc linéaire prend forme. Il comprend le canal du Midi, le canal de Brienne et le canal de Garonne. Le plan guide adopté a pour objectif principal de remettre les canaux au centre de la trame verte et bleue de la Métropole, à l'horizon 2030-2040. Il s'agit de proposer une nouvelle relation entre les canaux, la ville et ses habitants.

Le Parvis Brienne Saint-Pierre, devant la Toulouse School of Economics, a été inauguré en décembre 2025. La rénovation complète du parvis s'est accompagnée de la restauration patrimoniale de l'écluse Saint-Pierre, de la création d'un jardin sur la place des Reines et des Rois Wisigoths et

de la transformation d'une partie des allées de Barcelone. Les allées préfigurent ainsi le futur visage du canal à déployer sur l'ensemble des berges : davantage de place dédiée aux piétons et aux cyclistes ainsi qu'une extension des surfaces végétalisées.

En complément, des interventions en "urbanisme tactique" ont été menées depuis le printemps 2025, permettant au moyen d'investissements mesurés de donner à vivre et de tester rapidement des changements d'usage le long des canaux. La Fabrique du canal, installée dans le quartier des Amidonniers, a ouvert ses portes jusqu'en octobre 2025 pour informer sur le projet du Grand Parc Canal et permettre au public d'observer la construction du mobilier installé progressivement sur les rives. Les usagers ont aussi pu cofabriquer les aménagements en participant à des ateliers. Les sites réaménagés du port de l'Embouchure, du bassin des Filtres, des cales du Radoub, du boulevard Griffoul Dorval et plusieurs espaces autour des écluses du canal de Garonne ont été inaugurés lors de la troisième fête du canal le 22 novembre 2025.



GRAND PARC MARGELLE : LA REMISE À JOUR DU PLAN-GUIDE EST EN COURS

Contrairement aux autres grands parcs, celui-ci ne dispose pas de trame bleue (fleuve, cours d'eau, canal). Il est situé sur la rive gauche toulousaine et se déploie le long de la Margelle de Garonne, coteau boisé marquant la limite entre la terrasse et la plaine de Garonne, jusqu'aux communes de Cugnaux et de Villeneuve-Tolosane. Sur une quinzaine de kilomètres, celui-ci est constitué d'une succession d'espaces verts en "pas japonais", souvent boisés, parfois agricoles, marqués de patrimoines végétaux et bâtis. L'eau est également présente par le biais de nombreuses sources qui parcourent son linéaire. Ce fil naturel fait aussi le lien entre plusieurs grands équipements de rayonnement métropolitain : hôpital de Purpan, Zénith, école d'ingénieurs de Purpan, hippodrome de la Cépière, Université Jean-Jaurès, etc., que viendront renforcer les projets en cours de la cité de la Danse à la Reynerie, du renouveau du domaine de Candie tourné vers le bien-

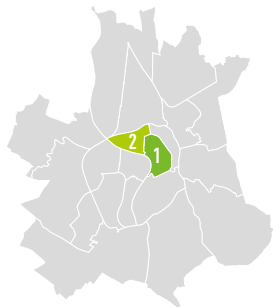
manger et du campus des mobilités innovantes et décarbonées sur Francazal.

L'objectif premier de ce Grand Parc est de redonner une existence et une continuité paysagère structurante. Le second objectif est de valoriser les pépites environnementales et patrimoniales de ces "pas japonais" et de les mettre en lien avec le tissu environnant. En 2026, l'agence Gama a été missionnée pour travailler sur la mise en œuvre du plan guide du Grand Parc Margelle qui avait été établi par l'AUAT. Un premier focus pour une remise à jour du plan guide et de sa vision sur les secteurs de Villeneuve-Tolosane et Cugnaux s'est engagé en 2026 ainsi qu'une étude préliminaire pour la réalisation d'un parc d'environ 2 ha sur le fil de Margelle reliant le haut et le bas, à Villeneuve-Tolosane. Cette étude est initiée sur les bases de la phase de concertation qui avait été lancée au printemps 2025 avec une réunion publique de restitution en juillet 2025.

▶ LA VÉGÉTALISATION DES PLACES, SQUARES ET RUES S'INTENSIFIE

À Toulouse, la végétalisation des espaces publics et de la voirie s'intensifie, partout où cela est possible.

TROIS GRANDES PLACES SITUÉES EN CENTRE-VILLE RÉAMÉNAGÉES



Au total, ce sont près de 10 millions d'euros que la ville a mobilisés, pour refaire trois places. Le projet le plus important concerne la place Arnaud-Bernard. Ici, 640 m² ont été déminéralisés, 12 arbres et des massifs ont été plantés. Par ailleurs, une ombrière a été installée. L'opération, de 5,9 M€, a également consisté à réaménager complètement les rues Gatien Arnoult et Trois Piliers.

Non loin de là, quartier Compans, les travaux de la place de l'Europe se sont achevés. L'ancienne place d'armes a vu le retrait de près de 7 500 m² de bitume. Désormais, un double alignement de charmes disposés dans d'immenses jardinières

délimite ce nouvel espace de convivialité, qui compte aussi un miroir d'eau. Des végétaux fleuris, des vivaces et 86 arbres ont également été plantés. L'opération a coûté 4,8 millions d'euros.

Quartier des Carmes enfin, la place du Parlement a également fait peau neuve. Environ 130 m² de sols ont été déminéralisés et la végétation a été confortée, avec la plantation de 11 arbres. La requalification de la place vient améliorer le confort d'usage et le cadre de vie, en contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur urbains, à l'amélioration paysagère et à une meilleure gestion des eaux pluviales. L'opération a mobilisé un budget de 1,3 million d'euros.

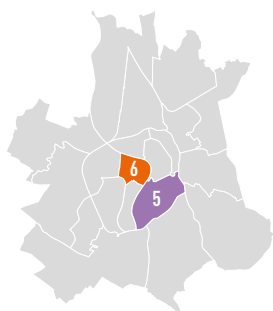


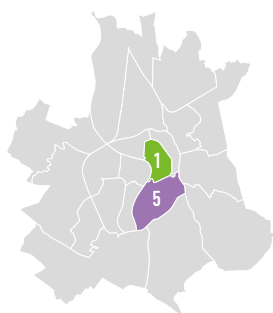
ET AUSSI

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LES PLACES VIADIEU ET LAGANNE

La place Aline Viadieu, située quartier Empalot, a changé de physionomie. Le projet a permis sa végétalisation (40 nouveaux arbres), complétée par la mise en place d'une pergola afin d'améliorer le confort thermique des usagers.

Du côté de la place Laganne, située quartier Saint-Cyprien, un important chantier de débitumisation et végétalisation a aussi été mené, à l'automne 2025.





PLUSIEURS SQUARES ONT FAIT PEAU NEUVE

Deux projets emblématiques sont à noter sur la période. Le premier concerne le square Goudouli, installé place Wilson, en hyper centre. Rénovation des allées, mais aussi protection des plantations et retravail des formes des massifs végétalisés du XIX^e siècle ont notamment été réalisés.

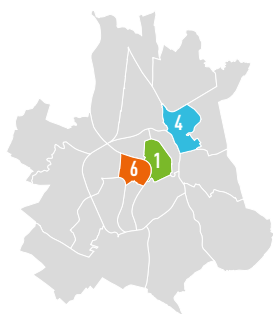
Situé à la croisée des Allées Frédéric Mistral et des Demoiselles, ce qui n'était qu'un rond-point est devenu le square des Français libres. Au cœur du quartier du Busca, près de 1 600 m² ont été déminéralisés et 12 arbres ont été plantés. Au total, 4 500 m² de surface ont été réaménagés.



UNE AVENUE-PARC CRÉÉE QUARTIER SAINT-SIMON-EISENHOWER

Dernier volet dans l'aménagement des espaces publics du nouveau quartier qui est sorti de terre en bordure de l'avenue du Général Eisenhower, le projet a pour objectif d'embellir et de renforcer les espaces verts existants et d'améliorer le cadre de vie des nouveaux habitants mais aussi des salariés des entreprises du secteur.

Véritable "avenue parc", celle-ci compte 220 arbres et 5 000 m² de massifs arbustifs, s'étirant sur un peu moins de 1,5 ha. Ce nouvel aménagement, au sein du quartier Saint-Simon, permet la mise en valeur de l'existant, comme ce fossé d'eaux brutes venant du canal de Saint-Martory et allant vers l'usine d'incinération des ordures ménagères.



UN NOUVEL ÉVENTAIL DE RUES VÉGÉTALISÉES ET DÉSIMPÉRMEABILISÉES

Plusieurs opérations de requalification de voirie ont été engagées afin d'améliorer à la fois le cadre de vie, la sécurité des usagers et la résilience des espaces publics face au changement climatique.

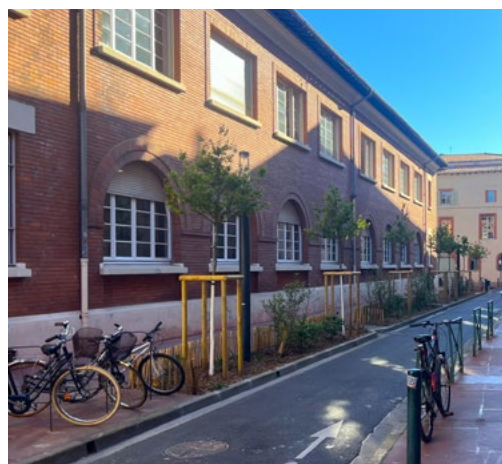
La requalification de la rue Brunière (275 m² aménagés, dont 40 m² déminéralisés et 7 arbres plantés) vise prioritairement la sécurisation des cheminements, notamment aux abords de l'école. Elle améliore les déplacements des piétons et des publics scolaires tout en introduisant de la végétation, favorisant l'apaisement de la rue et l'amélioration du cadre urbain.

Sur la rue du Général Jean Compans (495 m² entièrement désimpermeabilisés, 9 arbres plantés), l'aménagement repose sur la création d'espaces verts et la transformation des zones de stationnement. Cette intervention permet de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et de limiter les effets d'îlots de chaleur, tout en renforçant la place du végétal en milieu urbain.

Dans le même esprit, l'opération menée rue Saint-Roch (85 m² intégralement désimpermeabilisés, 4 arbres plantés) contribue à une meilleure gestion des eaux pluviales et à la réduction de la minéralité. Elle participe ainsi à l'amélioration du cadre de vie et au développement d'une trame végétale de proximité.

Enfin, rue des Fontaines (710 m² désimpermeabilisés), le projet prévoit la transformation des surfaces de stationnement en espaces infiltrants et végétalisés. Cette opération contribue à la réduction des îlots de chaleur, à la gestion durable des eaux pluviales et à l'amélioration de la qualité paysagère.

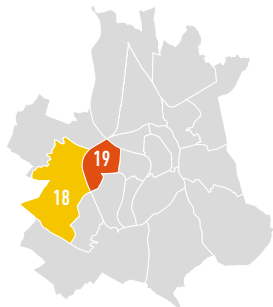
Ces projets illustrent une approche intégrée de l'aménagement urbain, conciliant adaptation climatique, biodiversité, gestion de l'eau et amélioration des usages.



▶ LA NATURE TOUJOURS PLUS PRÉSENTE DANS LES QUARTIERS

De nouveaux espaces sont gagnés par la nature, sous des formes diverses et en proximité. Tous les quartiers sont concernés.

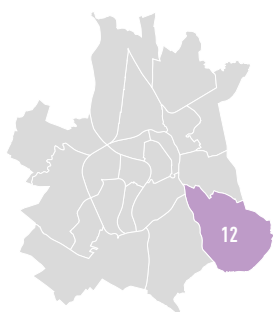
PLAN ARBRES : 10 000 NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS EN UN AN



La démarche de plantation, engagée depuis début 2020, s'est poursuivie. Au total, sur un an, 10 000 arbres supplémentaires ont été plantés sur la commune, directement par la Mairie ou par ses partenaires. Tous les quartiers de la ville bénéficient de ce plan, aussi bien pour revégétaliser places, rues, squares, jardins ou encore des friches et espaces délaissés. Plusieurs projets importants ont été menés, notamment dans les parcs, dans le cadre des cours d'écoles oasis ou encore sur des friches et délaissés routiers comme le chemin des Capelles, la voie verte des Ramassiers, l'allée Joséphine Baker.

Ce plan se déploie aussi par le biais des initiatives d'entreprises et d'aménageurs. La 4^{ème} édition du "Défi Toulouse + verte" a cette année permis de planter plus de 900 arbres. Les laboratoires Pierre Fabre ont été récompensés avec leur projet de replantation "Langlade". Le prix Biodiversité est revenu à Sporting Promotion, avec le projet "Place Faubourg et l'Envolée", et à Thalès avec le projet "Parcours Biodiversité". Le camping Le Rûpé avec le projet "Végétalisons Local" et le CHU de Toulouse avec le projet "Micro-forêt à l'Hôpital Garonne" ont respectivement reçu un prix d'encouragement.

Au total, plus de 116 000 arbres ont été plantés depuis le début du projet au 1^{er} janvier 2020, jusqu'au 30 juin 2026.



LE PARC DE LA PISTE DES GÉANTS EST ACHÉVÉ

Le parc de 4,5 ha, situé au cœur de l'opération d'aménagement Toulouse Aerospace, est terminé. Dès l'été 2025, la partie nord de ce nouveau parc a été ouverte au public avec ses espaces de détente et de loisirs. Les travaux se sont poursuivis sur la partie sud, pour créer un nouveau lieu de vie entre le cœur de quartier Montaudran et le campus d'innovation.

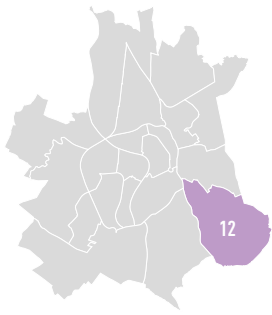
Le parc de la Piste des Géants sera également un lieu de vie dédié à la promenade et aux loisirs. Depuis mars 2026, la continuité piétonne et cyclable est assurée sur l'ensemble du linéaire du parc. Au total, 22 000 m² d'espaces plantés en pleine terre sont disponibles, comprenant plus de 1 600 arbres et des dizaines de milliers d'arbustes et de plantes vivaces. Les végétaux ont été soigneusement sélectionnés selon leur capacité

à créer un écosystème diversifié résistant aux gelées hivernales et aux étés de plus en plus chauds et secs.





À MALEPÈRE, LE FUTUR PARC DE LA MARCAISSONNE PROGRESSE



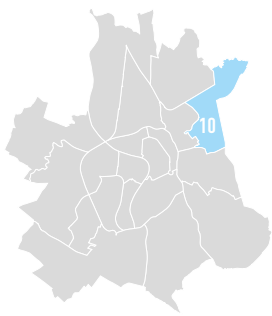
Situé au sud-est de Toulouse, le quartier se structure autour d'une forte continuité écologique, reliant deux espaces naturels majeurs de 10 hectares chacun : le bois de l'Hers et le parc de la Marcaissonne. Cette continuité prend notamment la forme d'une voie paysagère plantée de 26 mètres de large, véritable épine dorsale verte du quartier, favorisant les mobilités actives, la biodiversité et le rafraîchissement urbain. En 2025, plusieurs réalisations majeures ont marqué la transformation du quartier, notamment la première phase de réaménagement paysager du parc de la Marcaissonne. En décembre, son entrée principale, les cheminements piétons

et les premières installations sportives et ludiques (aire de jeux, aire de fitness) ont été livrés. Les aménagements du parc intègrent la création de haies favorables à la biodiversité et la reconversion d'espaces existants (anciens équipements sportifs) au profit de nouveaux usages.

La finalisation du caniparc a eu lieu en février, puis la livraison au printemps 2026 d'un pump track, de terrains de sport et d'une passerelle franchissant le ruisseau de la Marcaissonne, reliant les jardins familiaux et renforçant encore la continuité écologique et sociale du site.



LE JARDIN CENTRAL DE L'ÉCOQUARTIER DE GUILLAUMET EST EN PLACE

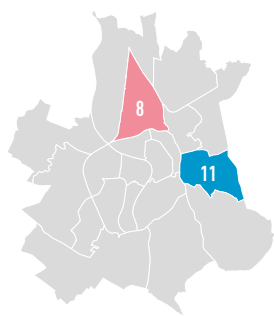


Cet écoquartier s'inscrit dans une dynamique environnementale forte, par le biais d'objectifs spécifiques en termes de conception énergétique exemplaire, d'espaces publics et privés prenant en compte les enjeux écologiques en amont de la construction, de renaturation (passage de 26 % d'espaces verts plantés à 40 %, soit 5,1 ha, accompagnés de la plantation de 515 arbres supplémentaires). En 2025, le quartier a obtenu la certification HQE Aménagement durable et le label Biodiversity.

Une grande partie des espaces publics, dont la rue du CEAT, la plaine de jeux, le jardin central et les venelles desservant l'intérieur du quartier, ont été livrés et ouverts au public. L'aménagement de la plaine de jeux permet de favoriser le retour de la biodiversité, de nombreux arbres existants ont été conservés (pins, platanes et cèdres), et environ 70 arbres de haute tige ainsi que des arbustes et des tapis couverts (lieries) ont été plantés. De plus, cet espace a permis la mise en place d'une gestion hydraulique vertueuse, puisque la grande plaine enherbée participe au recueil et à la rétention des eaux pluviales en aérien. La plaine peut se mettre en charge en cas de très fortes pluies et a été dimensionnée pour une pluie de retour de 50 ans, et un débordement maîtrisé pour une pluie centennale.

Le jardin central a été livré au mois de juillet 2025. Cet espace accueille un jardin des senteurs, une aire de jeux, des terrains de pétanque en libre accès, et un jardin partagé géré par les riverains de la ZAC. Environ 65 arbres de haute tige ont été plantés et les eaux pluviales sont gérées par des noues entourant les espaces verts.





D'AUTRES NOUVEAUX JARDINS DANS LES QUARTIERS

Accolé à l'actuel stade Sergent Vigné (quartier Côte Pavée), le nouveau parc Fontaneau a vu le jour alors que l'un des terrains de football n'était plus utilisé. Après une phase de concertation, la Mairie de Toulouse a décidé de créer à sa place un nouveau jardin public de proximité tout en conservant l'usage des installations sportives. Au total, près de 5 000 m² ont été aménagés, avec 60 arbres plantés dont des essences forestières choisies pour leur grand développement, comme les ormes ou les micocouliers.

Le parc de la Salade, route de Launaguet dans le quartier Barrière de Paris, est aussi terminé avec la plantation de plus de 200 arbres.



LE CIMETIÈRE DE SALONIQUE SE DOTE D'UNE MICRO-FORÊT CINÉRAIRE

De mi-2025 à début 2026, les travaux de désimperméabilisation du cimetière Terre Cabade, dans sa partie Salonique, se sont poursuivis. Toute l'allée longeant le mur du chemin de Caillibens a été végétalisée, tandis que l'allée des pins a été désimperméabilisée. Cela représente environ 1 600 m² de surface.

Par ailleurs, une portion du cimetière, du côté de l'avenue de la Gloire, a été aménagée en forêt cinéraire, à la suite d'une demande de Toulousains. L'espace choisi, plutôt en friche, a été transformé en micro-forêt, où les urnes biodégradables vont pouvoir être déposées au pied d'arbres. Près de 700 000 € ont été investis pour l'ensemble, dont plus de 300 000 € pour l'espace cinéraire.



ET AUSSI

DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL SÉSAME : OU COMMENT "PLANTER SANS SE PLANTER"

Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse et Europolia-Oppidéa ont contracté, au premier trimestre 2026, un partenariat de 18 mois avec le CEREMA pour le déploiement de l'outil SESAME (Service Écosystémique rendu par les Arbres Modulé selon l'Essence). Cet outil vise à proposer les essences d'arbres adaptées aux différentes typologies urbaines. L'objectif étant de pouvoir sélectionner la bonne essence au bon endroit.

Déjà déployé sur le territoire de plusieurs métropoles, cet outil d'aide à la décision publique vise à :

- Permettre une sélection d'une base d'espèces adaptées au contexte pédoclimatique local ;
- Définir et appréhender les types d'aménagements paysagers de la métropole : places, écoles, cimetières, voirie, berges, parcs, boulevards, etc. ;
- Définir des rôles paysagers pour chaque espèce, ainsi que les contraintes spécifiques locales propres aux espèces sélectionnées.

L'outil SESAME aide à définir les espèces les plus à même de produire les services attendus dans le cadre de projets d'aménagement ou de végétalisation, en fonction des objectifs, des besoins et des contraintes de chaque projet.



ET AUSSI

LE PARVIS DU ZÉNITH A DÉBUTÉ SA MUE

La végétalisation d'espaces fortement minéralisés concerne tous les équipements publics. Le projet de transformer le parvis du Zénith en parc paysager a débuté en septembre 2025. Outre l'objectif d'installer des ombrières photovoltaïques, le projet vise à transformer en zone végétalisée la zone d'accueil centrale d'une surface d'environ 12 000 m², ainsi qu'à aménager un espace vert sur la pointe est du parking Lartigue. Au total, plus de 300 arbres vont être plantés.

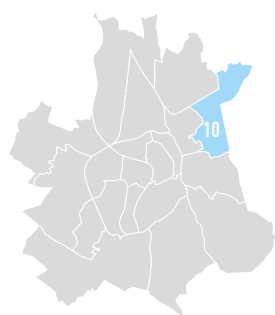


DOUBLEMENT DES PRAIRIES FLEURIES DANS LA VILLE

En 2025, 10 578 m² de prairies fleuries ont été aménagées et semées, contre 5 060 m² en 2024. Elles se répartissent sur 30 sites différents (contre 13 précédemment) dont des parcs publics, des vergers, des cimetières, des abords de voirie ou de bâtiments publics. L'objectif de cette action est de développer la nature en ville, tout en facilitant l'acceptation des usagers vis-à-vis des herbes hautes.

Une prairie fleurie présente une forme semblable à des surfaces d'herbes hautes. Bien qu'elles contribuent au développement de la nature, les herbes hautes ne sont pas toujours bien comprises ou même acceptées par les usagers en ville. Observer parfois des fleurs sauvages à proximité de parcelles enherbées naturelles peut permettre de mieux les accepter, d'adoucir l'effet visuel, de charmer l'œil.

Des études menées sur des mélanges employés à Toulouse ont montré que sur des parcelles auparavant engazonnées, la population de pollinisateurs pouvait être multipliée par 23 dès la première année d'existence de la prairie, et par 35 deux ans plus tard.



ET AUSSI

UN ENTRETIEN DES PRAIRIES TOUJOURS PLUS EXPERT

En milieu urbain, le maintien des prairies nécessite un entretien adapté afin de préserver l'équilibre écologique et la pérennité du milieu. Depuis 2017, la Mairie de Toulouse a innové, comme avec la mise en place de l'écopâturage sur les 10 ha de la zone verte des Argoulets. Cette année, une nouvelle technique (la fauche avec export) a été déployée pour favoriser le développement d'une végétation plus fleurie et mellifère. L'expérimentation, menée sur

11 ha, a nécessité d'investir dans du matériel agricole : une faucheuse pour couper l'herbe, une andaineuse pour rassembler les résidus de fauche, une botteleuse pour les conditionner en bottes de foin. Ces dernières ont été valorisées sous forme de paillage dans les plantations des jeunes arbres et arbustes principalement. Les services ont par ailleurs pratiqué la fauche tardive et la création de zones refuges pour la faune, en libre évolution.

PROJET URBLOOM : TRAVAILLER À UNE PALETTE FLORALE MIEUX ADAPTÉE

En 2026, pour approfondir les investigations sur la flore et les pollinisateurs, la Mairie de Toulouse a engagé un nouveau partenariat avec le Centre de recherche en biodiversité et environnement de l'Université de Toulouse et le CNRS, dans le cadre du projet URBLOOM. Ce projet mobilise 9 villes de 4 pays d'Europe où les scientifiques analyseront les caractéristiques florales de sites ciblés, les plantes et leur résistance à la sécheresse ainsi que leur attractivité pour les pollinisateurs. Objectif : transformer l'aménagement paysager

urbain, en passant d'une approche centrée sur l'esthétique à une approche plus fonctionnelle et écologique, favorisant la biodiversité et l'adaptation des villes au changement climatique. En 2025, déjà, la Mairie de Toulouse a fait évoluer son "guide de fleurissement" pour prendre en compte ces enjeux d'adaptation. Le nouveau catalogue présente des compositions à base de plantes vivaces produites par les serres municipales ou de petits arbustes mieux adaptés à la sécheresse.

ET AUSSI

LE PERMIS DE VÉGÉTALISER SE POURSUIT

Cela fait 10 ans que l'opération "Des Fleurs sur mon Mur" permet aux habitants de végétaliser l'espace public et d'embellir les façades de la ville de Toulouse. Cette initiative qui s'inscrit dans une démarche de verdissement et de renforcement de la biodiversité urbaine est soutenue par la Mairie par la création de fosses de plantation et la distribution gratuite de plantes grimpantes. En 2025, 223 végétalisations ont été portées par les

habitants dans le cadre de ce dispositif. Depuis deux ans, les habitants qui s'engagent à fleurir leur façade sont conviés aux serres municipales pour une distribution de végétaux et le partage de quelques conseils. Ces animations se déroulent au début du printemps et à l'automne aux serres municipales où sont produits certains végétaux tels que les chèvrefeuilles, les akebias, les faux-jasmins...

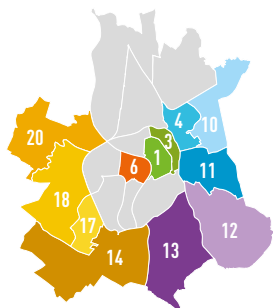




► LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES S'ADAPTENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Mairie de Toulouse pilote la transition de son patrimoine immobilier, les écoles comme les crèches, dont les cours sont progressivement transformées.

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE ENGAGÉE SUR LES COURS OASIS



Ces dernières années, la Mairie de Toulouse a entrepris de transformer en profondeur son modèle de cours d'écoles pour en faire des oasis de fraîcheur. Traditionnellement recouvertes de bitume, ces espaces étaient particulièrement exposés aux effets des vagues de chaleur. Pour y remédier, la municipalité mise sur des aménagements adaptés au changement climatique : sols clairs, désimperméabilisation, végétalisation et meilleure gestion des eaux pluviales. Au-delà de l'aspect climatique, ces "cours oasis" offrent un cadre plus propice au bien-être, à la socialisation et à l'apprentissage des enfants.



En 2025, ce sont 24 cours qui ont été transformées, aussi bien dans des écoles élémentaires que maternelles. Elles s'ajoutent aux 84 déjà ombragées naturellement sur plus d'un tiers de leur surface. Sur la période, cela concerne les groupes scolaires Béarnais (maternelle), Bénézet (élémentaire), Bert (maternelle), Chaubet (élémentaire), Daurat (maternelle), Dauriac (maternelle et élémentaire), Dottin (élémentaire), Faucher (élémentaire), Fleurance (maternelle), Hugo (maternelle), Jolimont (maternelle), Lagrange (élémentaire), Lakanal (maternelle), Lapujade (élémentaire), Lespinasse (élémentaire), Lovelace (maternelle et élémentaire), Marvingt (maternelle et élémentaire), Pastel (maternelle), Soupetard (maternelle-Ariane), Soupetard (maternelle-Acacias) et Tibaous (élémentaire). À noter que sur l'école des Tibaous, 2 700 m² d'espaces verts attenants ont été récupérés.

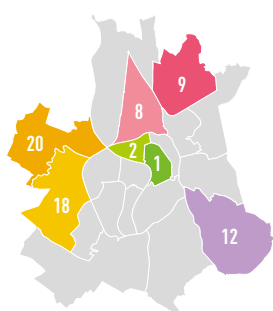
ET AUSSI

100 % DES ÉCOLES DISPOSENT DE BRASSEURS D'AIR

L'objectif a été atteint en avril 2026. 100 % des classes des écoles maternelles et élémentaires de Toulouse disposent de brasseurs d'air. Cela représente 1506 salles.

Au-delà, la Mairie de Toulouse poursuit la mise en place de systèmes de climatisation dans la cantine de certaines écoles. Objectif : créer un îlot refuge et y rapatrier les enfants en cas de canicule. Au-delà des projets d'écoles neuves et projets d'extension/réhabilitation pour lesquels la mesure est effective depuis 2018 (rafraîchissement des dortoirs, réfectoires et salles de jeux), les écoles Jules-Julien, Lakanal maternelle et Molière élémentaire en ont bénéficié en 2025.

LES COURS DE CRÈCHES ACCÉLÈRENT LEUR TRANSFORMATION



Tout comme les cours d'écoles, les cours de crèches sont végétalisés. Désormais, 70% des crèches municipales ont une cour végétalisée ou un accès à un espace végétal à proximité. En 2025, neuf d'entre elles ont bénéficié de travaux (multi accueil Adrienne Bolland, multi-accueil Bordeblanche, crèche collective Compans, halte-garderie Croix-Daurade, crèche collective Garonette, relais petite enfance Lampagia, crèche collective Negreneys, multi-accueil Fleurance Bidibulles et multi-accueil Graines de Bambins).

En 2026, huit autres crèches sont concernées : le centre petite enfance Lampagia, la crèche collective Minimes, le multi-accueil Le Petit Prince, le multi-accueil Les Petites bouilles, le multi-accueil Ô en couleurs, le multi-accueil Roseraie, le multi-accueil Le cercle des culottes courtes La Maourine et le multi-accueil Manouchian.



► L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DURABLE SE STRUCTURE

L'organisation du développement urbain nécessite de penser les différents aménagements à la juste échelle, selon des axes définis et sur un temps long.

LE PLUi-H APPROUVÉ, POUR ORGANISER L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DURABLE

La Métropole s'est dotée, le 18 décembre 2025 d'un Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat. Ce nouveau document de planification dont l'élaboration a été lancée en février 2022 a fait l'objet d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs, tout au long de la démarche et a été soumis à enquête publique début 2025.

Le PLUi-H porte sur la période 2025-2035. Il est conçu pour permettre au territoire d'accompagner les évolutions démographiques attendues, estimées par les projections de l'Insee à environ 9 000 habitants supplémentaires et 5 100 emplois par an à l'horizon 2035. Le PLUi-H s'inscrit dans un cercle vertueux en termes d'adaptation au changement climatique, de transition énergétique et de biodiversité dans un contexte de raréfaction des ressources impliquant une approche renouvelée de l'aménagement du territoire.

La Métropole s'inscrit ainsi dans une dynamique très volontariste et opérationnelle de baisse de la consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) en anticipation des objectifs assignés, conformément à la loi Climat et Résilience, par le SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine dans le cadre de la territorialisation de l'objectif national de réduction de 50 % de la consommation d'ENAF sur la période 2021-2031. Ce sont plus de 95 % des espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire de la Métropole qui sont protégés par le PLUi-H.

Il s'agit ainsi d'un outil majeur pour répondre collectivement aux grands enjeux urbains et péri-urbains de l'aménagement du territoire. Il permet de se doter de règles harmonisées, simplifiées et adaptées à l'instruction des autorisations d'urbanisme et de définir la politique métropolitaine de l'habitat.

Pour faire de la Trame Verte et Bleue un élément fondateur du projet, le PLUi-H s'appuie sur une connaissance enrichie et renforce les protections

pour préserver sa bonne fonctionnalité. Le PLUi-H protège ainsi les espaces agricoles et naturels, identifie la Trame Verte et Bleue par un secteur de biodiversité, préserve les cours d'eau, les canaux, les fossés et leurs abords, sanctuarise les zones humides et les zones de compensation écologique. Une large attention est également portée à la préservation de la nature en ville avec la protection du patrimoine arboré et l'augmentation de l'exigence de pleine terre.

Pour répondre aux enjeux de qualité du cadre de vie des habitants et d'adaptation au changement climatique, le PLUi-H favorise en outre la sobriété énergétique et le bioclimatisme des constructions notamment par des mesures bioclimatiques limitant la "surchauffe" des bâtiments. L'albédo, les logements traversants, le renforcement de la RE 2020, l'obligation d'installer un procédé d'énergie renouvelable pour les logements collectifs neufs sont autant de nouvelles règles qui préparent la ville aux défis climatiques et énergétiques.

Enfin, le PLUi-H porte la politique métropolitaine d'habitat dans le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) pour l'Habitat pour revaloriser les logements existants et améliorer leur impact environnemental, produire des logements qui contribuent à la régénération de la ville et à la mixité, développer les logements dont les habitants ont besoin et se donner des moyens renforcés pour développer les logements locatifs sociaux et l'accession sociale à la propriété.

Le document est amené à évoluer, en vue d'adapter la traduction réglementaire des ambitions du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui définit les grandes orientations et axes stratégiques pour l'aménagement de la Métropole, à horizon 2035 : préserver et valoriser les ressources du territoire, offrir un cadre de vie désirable dans une métropole des courtes distances, préparer la Métropole de demain : innovante, solidaire et attractive.

**Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal
et Habitat**



UN PROJET URBAIN EN MOUVEMENT AUTOUR DE LA LIGNE C DU MÉTRO

La mise en service de la Ligne C du métro va profondément transformer les quartiers qu'elle dessert. Elle constitue, à ce titre, un levier majeur pour le réaménagement urbain. Les études initiées à la suite du "Pacte urbain" ont eu pour objectif d'accompagner ces évolutions, dans le respect des enjeux de sobriété foncière, de qualité urbaine, de ville accessible à tous, dotée d'espaces publics et verts qualitatifs et d'équipements publics de proximité.

En 2025, deux démarches complémentaires ont été lancées. La première, "C mon quartier", retrace les ambitions urbaines de Toulouse Métropole pour ce nouveau territoire attractif et connecté. L'approche, globale, vise à concilier sobriété foncière, adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie, mais aussi le renforcement des mobilités décarbonées et la revalorisation des espaces publics en intégrant davantage de nature en ville. Conçue dans la durée, cette stratégie permet d'anticiper les transformations futures

et d'assurer un développement urbain cohérent, résilient et maîtrisé. Elle permettra d'accueillir à proximité des futures stations de métro davantage d'habitants et d'emplois, et de donner accès à tous à des équipements dont le rayonnement sera augmenté.

En parallèle, Toulouse Métropole étudie, avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme (AUAT), la mise en place d'un outil d'évaluation et de suivi de l'impact de la ligne C sur l'évolution des quartiers traversés. Objectif ? S'assurer de l'avancement des actions menées pour répondre à une réalité sociale, culturelle et environnementale qui tient dans la durée. L'outil d'évaluation pourrait s'articuler autour de quatre grands axes :

- Répondre à l'exigence de sobriété foncière,
- Atteindre les objectifs de transition écologique,
- Développer la qualité urbaine et sociale,
- Participer au redéploiement de l'économie toulousaine.

UNE POLITIQUE DE COMPENSATION FONCIÈRE ACTIVE SUR LE TERRITOIRE

L'aménagement de nouveaux équipements urbains donne lieu à une politique de compensation, consistant à acquérir et à mettre à disposition des terrains pour des besoins de compensation écologique.

Les projets de création de la future chaufferie et du futur Technocentre d'Atlanta ont respectivement entraîné l'acquisition de 3,7 et 6,3 hectares sur la commune de Balma. Les prochaines acquisitions pour des projets de compensation concerneront notamment les travaux de réhabilitation de la Station d'épuration de Ginestous (35 ha environ en cours de formalisation à Beauzelle) ainsi que la zone d'aménagement concertée de Francazal

(15 ha en cours de formalisation à Rebigue, 4 ha à Toulouse et 13 ha à Cugnaux).

L'affectation de fonciers (sans acquisition), par conventionnements, a par ailleurs permis la compensation du réaménagement du chemin Virebent à Toulouse (1,3 ha à Castelginest) et la création de la Jonction Est (20 ha à Toulouse, Balma et Quint-Fonsegrives). Afin d'anticiper les besoins futurs de compensation, la constitution de réserves foncières de compensation est à l'étude, dans une démarche d'anticipation des besoins à venir identifiés.

► LA QUALITÉ DE L'AIR ET LE CADRE DE VIE CONTINUENT DE S'AMÉLIORER

Les nuisances propres au milieu urbain affectent également la qualité de l'air que nous respirons ainsi que l'environnement sonore, souvent trop bruyant. Des actions sont entreprises afin d'en réduire les impacts.

NOUVELLE CONVENTION AVEC ATMO OCCITANIE POUR SURVEILLER LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR

Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse agissent pour améliorer la qualité de l'air. Pour appuyer cet effort, une nouvelle convention tripartite couvrant la période 2026-2030 a été signée avec ATMO Occitanie, l'association agréée par l'État pour surveiller la qualité de l'air en Occitanie. Cette convention prévoit la mise à disposition de sites d'installation de

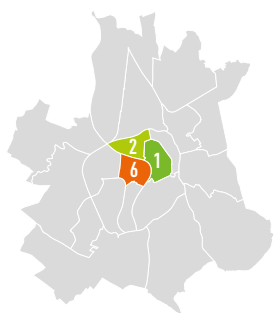
stations de mesure, comme sur le toit du Centre culturel des Mazades à Toulouse. Dans le cadre de la convention, Toulouse Métropole finance également un programme pour mener des actions conjointes avec ATMO Occitanie comme la production de bilans annuels et de données (chiffres, cartes) sur la qualité de l'air.

Qualité de l'air	2025
Nombre de personnes en exposition chronique au N02 au-dessus des valeurs limites pour la protection de la santé sur le territoire de Toulouse Métropole	100 - 500
Nombre d'épisodes de pollution de l'air aux particules fines (en jours) sur la Haute-Garonne	8
Nombre d'épisodes de pollution de l'air à l'ozone (en jours) sur la Haute-Garonne	6
Taux de jours en indice ATMO moyen à bon	72 %

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS PUBLICS : MESURES DU CO₂ ET RENOUELEMENT D'AIR AUTOMATISÉ

Le traitement des bâtiments accueillant du public reste une forte préoccupation de la collectivité. Les groupes scolaires, crèches, salles polyvalentes, et toutes les autres structures de cet ordre, sont équipés de sondes de mesure en temps réel des niveaux de CO₂ intérieur dans les pièces. En

cas de besoin, elles permettent d'actionner les installations de renouvellement d'air de manière opportune et dimensionnée. Ce pilotage le plus fin possible permet de limiter les consommations électriques de ces systèmes.



BRUIT ROUTIER, BRUIT SUR LES PLACES : DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DÉPLOYÉS FACE AUX NUISANCES

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) est en place depuis fin 2024. Cet outil vise à lutter contre les nuisances sonores de toute nature et comprend plusieurs types d'actions, dont la sensibilisation du public à la lutte contre le bruit, et l'instauration de zones de calme.

Les deux premiers radars pédagogiques de bruit routier, précédemment installés route de Launaguet et rue Alsace-Lorraine à Toulouse, ont été repositionnés en décembre 2025 sur l'allée de Brienne et sur les allées de Barcelone à Toulouse. Le test va durer environ neuf mois et un permettra de réaliser un bilan de l'efficacité

de ces dispositifs fin 2026.

Après une première expérimentation pour la tranquillité publique (association de capteurs de mesure en continu du niveau sonore ambiant et de panneaux de signalisation lumineux d'avertissement en cas de dépassement de seuil de bruit) déployée sur la place de la Trinité entre mai et juillet 2025, un second test a été mené sur la place Olivier, toujours à Toulouse. Celle-ci a eu lieu entre fin novembre 2025 et fin mars 2026. Cette fois-ci, une campagne de communication a été pilotée dès l'installation, afin d'obtenir un test d'efficacité fiable. Le bilan de cette campagne de mesure est en cours de réalisation.



► LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU SE RENFORCE

La gestion de la ressource touche aussi bien à la protection des milieux qu'au maintien de plusieurs usages.

PLUSIEURS RÉALISATIONS ISSUES DU PLAN EAU MÉTROPOLITAIN

Pour faire face aux épisodes de sécheresse appelés à devenir plus fréquents, Toulouse Métropole a poursuivi la mise en œuvre du plan métropolitain de gestion et de préservation de la ressource en eau, adopté en 2024. Les six axes stratégiques ont connu des avancées au cours de la période.

S'agissant de la poursuite de la modernisation des réseaux (axe 1), les objectifs sont atteints, avec un rendement évalué à 88,1 % et un taux de renouvellement de 0,8 % en 2025.

- L'axe 2, "Réduire les consommations de la Métropole et des communes membres", a vu la poursuite de l'animation du réseau politique publique "eau - ressource" interne à la collectivité.
- L'axe 3, dédié à la sensibilisation du public aux enjeux et à l'accompagnement des changements de pratiques, a connu plusieurs avancées notables : 700 détecteurs pour lutter contre le vol d'eau ont été posés et 94,7 % des compteurs sont équipés d'un module de télérelevé. Par ailleurs, 37 944 communications ont été envoyées en 2025 aux abonnés pour les alerter d'une suspicion de fuite sur leurs installations privées. Les animations (projet "L'Eau m'a dit" dans les écoles, bar à eau lors d'événements grand public, ateliers eau auprès des jeunes du conseil métropolitain des Jeunes) se sont également poursuivies.

► L'axe 4, "Gérer l'eau autrement sur notre territoire" a vu une avancée majeure avec l'adoption du schéma directeur de gestion des eaux pluviales.

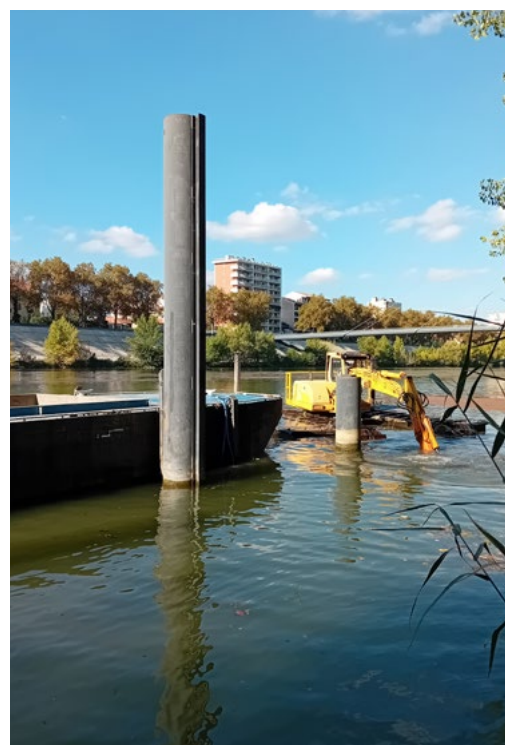
► L'axe 5, "Développer les ressources alternatives et l'usage des eaux non conventionnelles" a enregistré plusieurs réalisations. Outre le lancement de Val'reu, la "station-service d'eaux traitées" située à Ginestous, en novembre 2025, plusieurs ouvrages existants pour stocker de l'eau pluviale ont été équipés (site sur la ZAC Montaudran et lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre sur le bassin Saint-Sylve à Toulouse).

► Sur l'axe 6, "Adapter les installations et anticiper les effets du changement climatique sur le volet "Eau", la filière "Qualité +" des usines de Clairfont et Pech David a été lancée, et des travaux sont engagés sur les autres usines. "Qualité +" prévoit la mise en place de procédés complémentaires pour renforcer la qualité de l'eau et supprimer encore plus facilement les micropolluants (per- et polyfluoroalkylés, ou PFAS), pesticides et autres résidus médicamenteux. Il permet également de s'assurer de l'absence de tout parasite insensible aux désinfectants classiques.

ENTRETIEN DE LA GARONNE : RETRAIT RECORD D'EMBÂCLES, DÉCHETS ET SÉDIMENTS

La Garonne, dans sa traversée de Toulouse, présente la particularité de former un plan d'eau, soutenu par la chaussée du Bazacle et qui s'étend jusqu'à la limite sud de la ville. Il est utilisé à diverses fins (hydroélectricité, loisirs, etc.), tout en jouant un rôle dans l'équilibre écologique du fleuve. La ville de Toulouse assure l'entretien du plan d'eau, et en surveille quotidiennement les 23 km de rives.

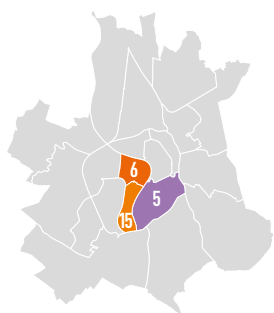
Sur la période 2025-2026, les actions menées ont permis le retrait de 2 350 m³ d'embâcles (bois, déchets agglomérés entravant le bon écoulement des eaux) et la collecte au fil de l'eau de 7 800 kg de déchets flottants. Par ailleurs, à la fin du mois d'octobre 2025, des travaux de curage ont permis l'extraction d'environ 1 900 tonnes de sédiments sur deux zones de forte accumulation. Ces interventions ont permis notamment de rétablir le tirant d'eau nécessaire à la navigation des bateaux au niveau de deux points d'amarrage : le port Viguerie et l'embarcadere de l'île du Ramier.





ET AUSSI

LA SURFACE DE RECOUVREMENT DES HERBIERS EST REPARTIE À LA HAUSSE



Les herbiers jouent un rôle essentiel pour la santé du fleuve : ils protègent les berges de l'érosion, servent de frayères, filtrent l'eau et offrent des zones de fraîcheur à la faune aquatique en été. Cependant, leur développement peut aussi perturber les usages liés au fleuve.

Chaque été, la Mairie de Toulouse étudie leur expansion et leur évolution afin de mieux comprendre leur fonctionnement écologique. L'objectif est de concilier la préservation de ce milieu classé Natura 2000 avec le maintien des activités humaines. Un état des lieux permet d'identifier les zones où un arrachage localisé est nécessaire pour préserver les chenaux de navigation, tout en limitant l'impact sur l'environnement. Ces interventions doivent éviter la propagation d'espèces invasives.

La surface couverte par les herbiers a augmenté de plus de 50 % sur la période, sans pour autant envahir le chenal principal de navigation, situé au centre du plan d'eau en aval du pont Saint-Michel. En revanche, une gêne pour la navigation a été constatée sur le bras inférieur, entre le pont Saint-Michel et le pont de la Croix de Pierre.

En 2025, 99 % des herbiers étaient composés de cinq espèces dominantes. La diversité floristique reste stable avec 17 espèces recensées, dont six invasives. Ces dernières ont vu leur surface augmenter de 54% et leur nombre d'implantations de 4 200 m² d'herbiers ont été retirés sur le bras inférieur, en amont de la passerelle Robert Poujade, afin de permettre aux avirons de circuler au centre du cours d'eau le long de l'île du Ramier.

Suivi technique et écologique des herbiers de la Garonne - 2025

Recouvrement total de la végétation
Secteur : Prairie des Filtres

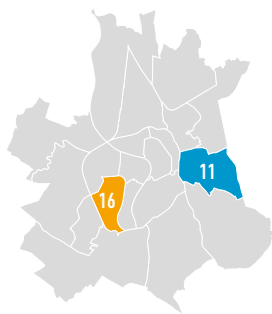
Localisation



Légende

- Herbiers
- Secteur d'étude
- Zone prospectée par le drone
- Principaux chenaux
 - Chenal externe
 - Chenal central
 - Chenal secondaire ou d'entretien



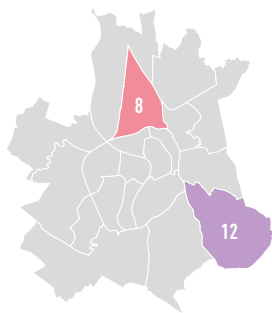


À TOULOUSE, DEUX MILIEUX HUMIDES RESTAURÉS

En 2025, deux mares urbaines ont été restaurées, afin de redonner à ces milieux humides des fonctionnalités écologiques aujourd'hui altérées. Sur le parc de la Grande Plaine, un bassin initialement dédié à la gestion des eaux pluviales avait été partiellement aménagé pour accueillir une zone refuge favorable aux amphibiens. Cependant, le site était progressivement dégradé en raison de la fréquentation canine, des dépôts sauvages, de la pollution transportée par les eaux de ruissellement, du colmatage du fond de mare et d'une fermeture progressive du milieu. La mare de Fontaine Lestang, alimentée naturellement,

avait quant à elle perdu sa fonctionnalité du fait d'une colonisation par des plantes ligneuses qui réduisaient l'ensoleillement et la zone en eau.

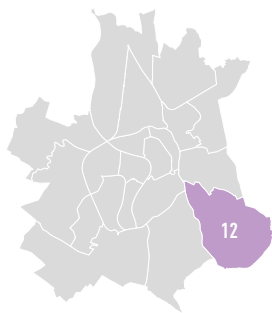
La CatZH (Cellule d'assistance technique aux Zones Humides) de l'association Nature en Occitanie, qui accompagne la Mairie de Toulouse, a réalisé un diagnostic technique de ces milieux et fait un certain nombre de préconisations. À travers les travaux d'ouverture du milieu et de curage, la collectivité restaure les conditions naturelles favorables à la vie de la faune et de la flore, tout en renforçant les compétences internes en matière de gestion écologique.



NOUVELLES ACTIONS POUR VALORISER LES CANAUX

Toulouse Métropole est de longue date engagée dans un programme opérationnel de valorisation des canaux présents sur son territoire. Sur la période, a été menée la réfection de la berge du canal du Midi située boulevard de la Méditerranée, avec pour objectif de stabiliser et de maintenir la berge sur les 350 mètres linéaires qui s'étaient effondrés. Après trois mois de travaux, représentant 752 285 € investis par Toulouse Métropole et Voies Navigables de France, cette opération permet d'assurer la pérennité du canal du Midi et sa qualité patrimoniale et paysagère. Autre projet mené : la sécurisation des accès sur

le site classé du canal du Midi, avec la réalisation d'un escalier en aval de la passerelle Albert Viala. Jusqu'ici, les piétons devaient contourner l'obstacle en empruntant la route. L'ouvrage s'inscrit dans le paysage existant et s'inspire des matériaux de la passerelle Viala (acier galvanisé) tout en respectant les racines des platanes. Enfin, l'extension du square du boulevard de Suisse sur le canal latéral à la Garonne est en cours d'achèvement. Celui-ci a entraîné la modification des cheminements piétons, la mise en place d'un parcours ludique pour enfants ainsi que d'une station de gonflage pour vélos.



ET AUSSI

PORT SAINT-SAUVEUR : LE PAVILLON BLEU FLOTTE TOUJOURS

Le port fluvial, audité chaque année, a de nouveau reçu le pavillon bleu, un label dont il dispose depuis 2014. Celui-ci récompense les efforts en matière de qualité de service, d'actions en faveur de l'environnement et d'actions pédagogiques pour les scolaires.

Un panel d'actions a été réalisé sur la période, nettoyage du plan d'eau quatre fois par semaine, analyse des eaux du port, travaux de rénovation du platelage bois, remplacement et ajout de

défenses de pontons, pose d'un abri vélos sécurisé.

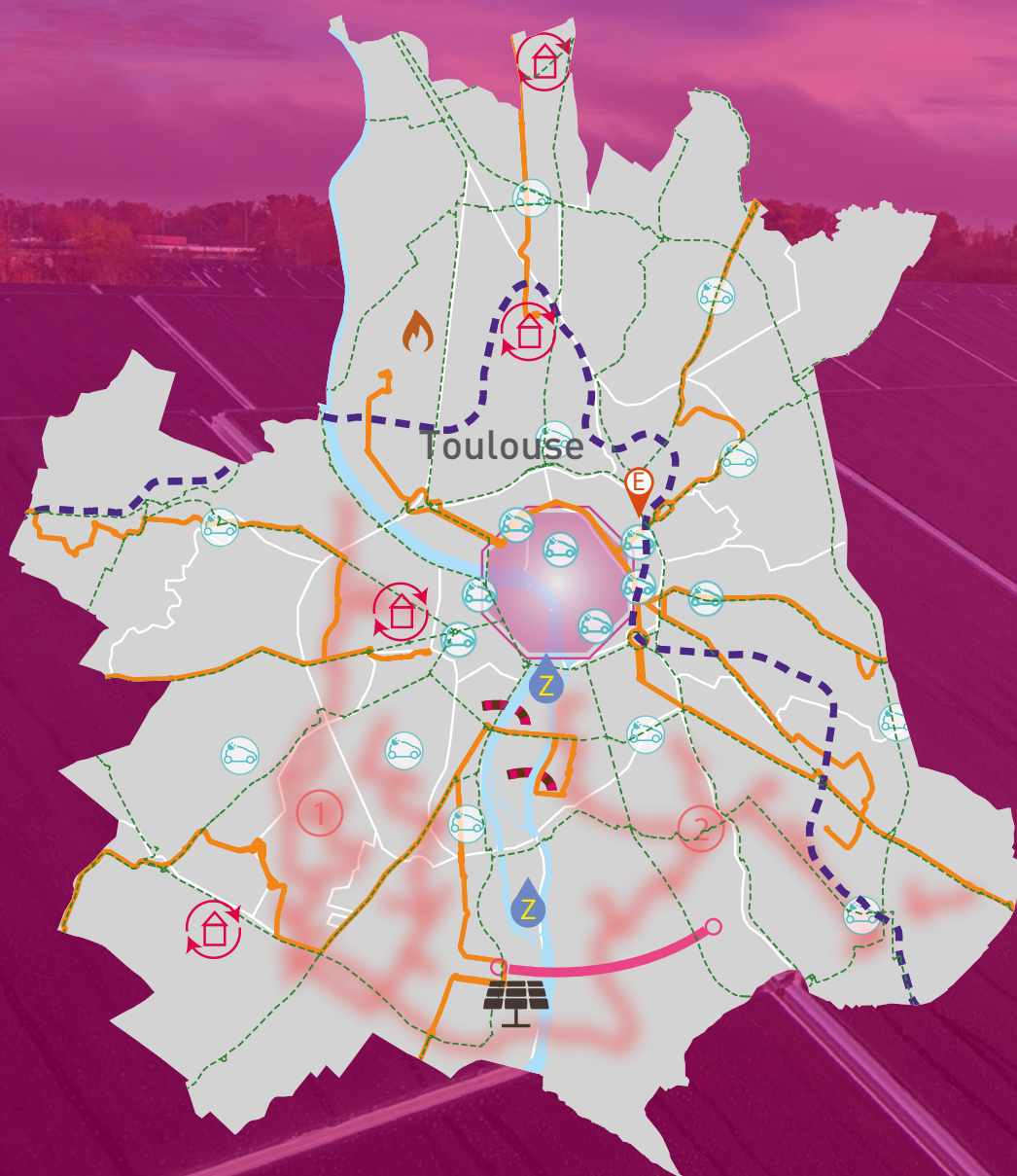
Plusieurs événements se sont par ailleurs tenus au port, comme le World Clean Up Day (350 kilos de déchets collectés), les Journées du Patrimoine (avec l'exposition "Canal du Midi - Nature préservée et environnement" réalisée par Voies Navigables de France) ou encore la Semaine du Développement Durable (accueil de 9 classes d'écoles primaires).





2

UN TERRITOIRE SA TRANSITION



RE QUI ACCÉLÈRE ON ÉNERGÉTIQUE

La Mairie de Toulouse s'engage activement pour transformer son territoire face aux défis climatiques, en misant sur un urbanisme sobre en carbone, le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. Cette dynamique concerne aussi la mobilité durable, avec la promotion des transports en commun et des modes de déplacement doux.

Énergie

-  Maison de l'Énergie
-  Rénovation exemplaire d'école
-  Réseaux de chaleur
-  Réseau de chaleur urbain du Mirail
-  Réseau de chaleur urbain Toulouse Énergie Durable
-  Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
-  Energibio Ginstous Garonne
-  Centrale photovoltaïque de l'Oncopole
-  Centrale hydroélectrique

Déplacements

-  3^e ligne de métro
-  Linéo
-  Téléo
-  Réseau Express Vélo
-  Passerelles piétonnes cycles
-  Octogone Toulousain : zone de rencontre

► LA VILLE ACCÉLÈRE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'habitat et plus largement le bâti urbain sont des domaines prioritaires afin d'optimiser les consommations d'énergie et de limiter l'empreinte environnementale.

MAISON DE L'ÉNERGIE : LE CONSEIL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE TOUJOURS TRÈS ACTIF

L'année 2025 a été marquée, à l'échelle nationale, par une suspension de six mois de MaPrimeRénov' Parcours Accompagné, qui est la principale aide financière à la rénovation globale. Pour autant, le guichet Toulouse Métropole Rénov' a maintenu un haut niveau de service aux usagers, qu'il s'agisse de particuliers ou de copropriétés, conformément au Plan Climat-Air-Énergie Territorial, qui a fait de la rénovation de l'habitat une cible prioritaire pour réduire les consommations d'énergie.

L'action auprès du public s'est matérialisée par la réalisation de 121 événements (webinaires, conférences, tables rondes, stands, visites, ...). Parmi ceux-ci, 5 réunions publiques de proximité ont eu lieu dans les quartiers de Toulouse dans le cadre d'une démarche "aller-vers". Parmi les nouveautés de la période, deux conférences pour les agents de la Métropole ont eu lieu, ainsi que la proposition de fresques de la rénovation par trois conseillers formés, ainsi

que l'organisation de visites de rénovations exemplaires (2 maisons et 1 copropriété). Ces actions ont permis de sensibiliser près de 2 500 personnes. Des campagnes d'affichage, de diffusion de newsletters et de vidéos sur les réseaux sociaux ont également été menées, tout comme la participation à un podcast du Plan Climat-Air-Énergie Territorial et des interventions à la radio Ici Occitanie, afin de mieux faire connaître le dispositif.

En termes d'activité, l'accueil sans rendez-vous et les permanences téléphoniques ont été maintenus. Sur la période, 2 642 conseils gratuits en rénovation énergétique ont été délivrés aux toulousains en 2025, avec maintien d'une forte proportion de conseils approfondis (plus longs et complets). La Maison de l'Énergie s'adresse à la fois aux propriétaires de logements individuels et aux copropriétés.

	Évolution 2024-2025	Évolution 2021-2025
Nombre de personnes de la ville de Toulouse conseillées par l'Espace Info-Énergie (conseil individuel)	-35 %	+56 %

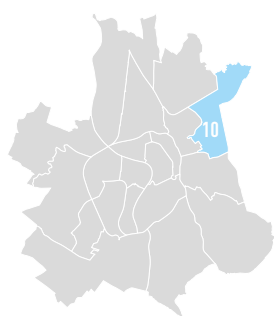




L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, PLUS INTELLIGENT ET BIENTÔT 100 % EN LED

Chaque année, plusieurs milliers d'appareils d'éclairage classiques sont remplacés par une solution LED, assurant ainsi la réduction pérenne et fiable de la consommation électrique. Cet investissement massif pour la transformation du parc en LED permet, outre des économies d'énergie conséquentes, de maîtriser l'orientation de la lumière et de limiter la pollution lumineuse. En complément, le déploiement de la détection de forme sur les voies où cette technologie s'y prête permet de faire encore davantage

d'économies d'énergie et de limiter la pollution lumineuse sans éteindre, donc sans générer de sentiment d'anxiété pouvant limiter l'activité et les déplacements nocturnes. La consommation d'énergie liée à l'éclairage public était de 13 GWh, à fin 2025. Elle a été divisée par deux en huit ans et correspond à la consommation annuelle de 3 000 foyers. L'objectif de transformer 100 % du parc d'éclairage public de la ville de Toulouse en solution LED sera atteint courant 2026.

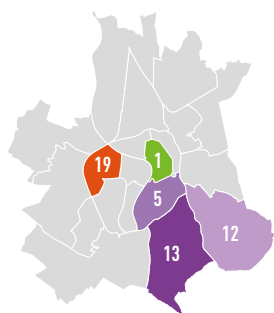


L'ÉCOQUARTIER GUILLAUMET POURSUIT DANS SA DYNAMIQUE D'EXEMPLARITÉ ÉCOLOGIQUE

Cet écoquartier en cours de construction s'inscrit dans une dynamique environnementale forte. Des objectifs spécifiques ont été fixés en termes de conception énergétique exemplaire, d'espaces publics et privés prenant en compte les enjeux écologiques avant la construction, mais aussi de renaturation (passage de 26 % d'espaces verts plantés à 40 %, soit 5,1 ha, accompagnés de la plantation de 515 arbres supplémentaires). En 2025, le quartier a obtenu la certification HQE Aménagement durable et le label Biodiversity.

Une grande partie des espaces publics, dont la rue du CEAT, la plaine de jeux, le jardin central et les venelles desservant l'intérieur du quartier, ont été livrés et ouverts au public. Aujourd'hui tous les logements livrés sont alimentés pour l'eau chaude et le chauffage par le réseau de chaleur biomasse (à l'exception de la résidence senior pour le chauffage). Les bureaux ne sont pas raccordés au réseau de chaleur à l'exception de ceux de la Cité Administrative. En 2026, 330 logements seront achevés, les premiers commerces ont ouvert (pharmacie, moyenne surface alimentaire) et le dernier équipement sportif (dojo et salle de gym) sera livré.





DES ÉCOLES ET GROUPES SCOLAIRES MIEUX PRÉPARÉS AUX VAGUES DE CHALEUR

Face aux vagues de chaleur plus précoces mais aussi récurrentes que Toulouse connaît, l'adaptation du bâti scolaire se poursuit, afin de permettre la poursuite des activités dans des conditions correctes. Depuis avril 2026, 100 % des classes sont désormais équipées de brasseurs d'air, soit 1 506 classes (maternelles et élémentaires). Aussi, des protections solaires, de type toiles réfléchissantes sur les vitrages, ont été installées sur deux salles de classe de l'élémentaire Faucher.

La création d'îlots refuges est une autre mesure phare de cette démarche de rafraîchissement. Concrètement, des systèmes de climatisation sont installés dans la cantine de certaines écoles afin de pouvoir créer un îlot refuge et y rapatrier les

enfants en cas de canicule. Au-delà des projets d'écoles neuves et des projets d'extension/réhabilitation pour lesquels la mesure est déjà mise en œuvre (rafraîchissement des dortoirs, réfectoires et salles de jeux), les écoles Julien élémentaire, Lakanal maternelle et Molière élémentaire en ont bénéficié en 2025.

Sur cet enjeu, les trois nouveaux groupes scolaires bâtis sur cette période - Marvingt, Lovelace et De Gournay - sont exemplaires. Tous les bâtis respectent les performances énergétiques E4C1 et sont dotés de protections solaires, de panneaux photovoltaïques, d'îlots refuge et de cours oasis. Ils sont par ailleurs raccordés au réseau de chaleur.



ÉCOLE BÉNÉZET : UN PROJET EXEMPLAIRE DE RÉNOVATION DURABLE ET DE RÉEMPLOI

L'école Bénézet de la Ville de Toulouse a été inaugurée le 1^{er} septembre 2025. La restructuration du groupe scolaire a consisté en une déconstruction sélective de l'existant, puis en la construction d'un nouveau bâtiment combinant sobriété architecturale et haut niveau de performance énergétique. Le chantier a exploité le réemploi in situ et ex situ des matériaux, avec, par exemple :

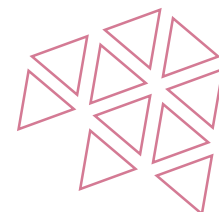
- Du réemploi lors de la reconstruction du groupe scolaire (bancs, radiateurs, portail, mobilier scolaire...). Ainsi, quarante-quatre menuiseries extérieures ont ainsi été réemployées dans la coursive de l'école, moins exigeante sur le plan thermique que les salles de classe. Une banque

d'accueil a été créée, mais aussi des bancs et des tablettes, à partir du parquet d'origine préalablement déposé. Des faïences et du bardage issus de stocks dormants ont été intégrés au projet.

- Du réemploi sur des chantiers de particuliers et sur la tiny house du projet LIFE Waste2Build : portes, lavabos, câbles, faux plafonds, laine de bois, parquet, poutres, etc. ont pu être réutilisés.

Ainsi, sur cette opération, 744,8 tonnes de déchets ont été valorisées (soit 96,5 % du total généré), 65,5 tonnes de matériaux ont été réemployés et 55 tonnes de ressources neuves ont été évitées grâce à la conception.





2 602 NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES DES PRIMES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DES ÉVOLUTIONS DU DISPOSITIF D'AIDES AUX PARTICULIERS

Le dispositif de primes a été mis en place fin 2020 par la Métropole de Toulouse pour accélérer la transition écologique du territoire. Ces primes ont vocation à créer des emplois non délocalisables et à dynamiser l'économie locale. Elles visent aussi à réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre, tout en contribuant à une transition écologique et solidaire du territoire.

En juillet 2025, les conditions d'attribution de plusieurs primes ont été élargies :

- ▶ La "Prime vélo" est ouverte aux vélos adaptés aux personnes en situation de handicap ne pouvant utiliser un vélo classique, et la prime pour l'achat d'un vélo classique ou pliable est accessible pour les particuliers appartenant à la deuxième tranche de revenu de référence par part (entre 18 801 € et 35 052 € par an) ;
- ▶ L'obtention des primes pour l'autopartage ou pour le remplacement d'un deux-roues électrique (moto, scooter) n'est plus conditionnée à la mise au rebut d'un véhicule polluant ;
- ▶ La "Prime éco-rénovation" pour effectuer des travaux de rénovation énergétique a été élargie aux sociétés civiles immobilières (SCI) sous certaines conditions.

Entre juin 2025 et juin 2026, les six primes ("Vélo", "Véhicule + propre", "Solaire", "Air bois", "Éco-rénovation" et "Réparation") ont bénéficié à 2 602 toulousains, entreprises et associations. La Métropole a attribué 3,7 millions d'euros de primes. 2 665 vélos (dont 1 931 bénéficiaires toulousains) ont été financés grâce à la prime "vélo", pour 700 000 € mobilisés. Particuliers, professionnels et

associations ont bénéficié d'une aide à l'achat, à la location ou à la transformation de vélos, classiques, pliables, cargos, adaptés neufs ou d'occasion, avec ou sans assistance électrique.

La prime "Véhicule + propre" a soutenu l'achat, la location ou le retrofit de véhicules propres pour 224 particuliers, professionnels et associations (dont 152 pour la ville de Toulouse). 29 personnes ont bénéficié d'une aide financière pour accéder à un service d'autopartage. Un budget de 500 000 € a été dévolu à cette thématique.

La prime "Solaire" a permis de soutenir 572 installations (dont 127 sur Toulouse) sur un an. Il s'agit d'une aide pour des projets photovoltaïques et thermiques, en autoconsommation ou en injection, au sol, en ombrière ou en toiture.

La prime "Air bois" a permis de remplacer pour sa première année d'existence 224 appareils anciens de chauffage au bois (dont 70 sur la ville de Toulouse) permettant ainsi d'améliorer la qualité de l'air sur le territoire.

La prime "Éco-rénovation" est venue soutenir 208 chantiers de rénovation énergétique (dont 123 sur la ville de Toulouse). Dans de nombreux cas, le niveau BBC Rénovation est atteint, en utilisant notamment des matériaux biosourcés.

Grâce à la prime réparation, 320 objets du quotidien (téléphonie, électroménager, audio-visuel...), dont 199 sur la ville de Toulouse, ont pu bénéficier d'une seconde vie en étant remis en état par des Répar'Acteurs (artisans locaux présents sur le territoire et labellisés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat).

Bilan des primes d'aides à la transition entre juin 2025 et juin 2026 (échelle métropolitaine) :



6 800
demandes
déposées



3 375
entreprises
impactées depuis 2020



5 064
demandes
clôturées



4 213
bénéficiaires



92 %
des bénéficiaires ont
été incités par l'existence
des primes



3,7 M€
de primes
attribuées



+24 M€
d'investissement
généré

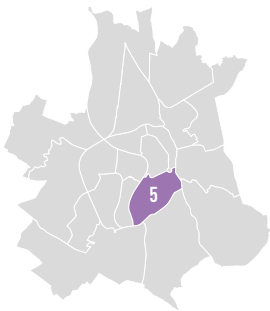
► LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES AUGMENTE

La Mairie de Toulouse participe à l'objectif métropolitain de doubler la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie du territoire, d'ici 2030.

UNE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE DE 20,6 GWH

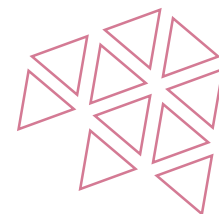
Les deux centrales hydroélectriques de la Ville de Toulouse sur la Garonne, l'usine du Ramier au centre-ville et celle de la Cavaletade au sud, sont exploitées par la Régie Municipale d'Électricité de la Ville de Toulouse (RMET). Elles

ont produit 20,6 GWh d'électricité en 2025, proche de la moyenne en raison d'une hydraulicité favorable de la Garonne en début d'année, et plus défavorable en été/automne et fin d'année 2025.



Centrale hydroélectrique de la RMET	Évolution 2024-2025	Évolution 2015-2025
Électricité produite livrée au réseau (GWh)	-16 %	-2 %





DES OMBRIÈRES SOLAIRES SUR LE PARKING-RELAIS DE L'ONCOPOLE

Le parking-relais Tisséo de l'Oncopole se transforme pour accueillir des ombrières photovoltaïques. À l'été 2026, près de 300 places de stationnement ont été couvertes, permettant à la fois de protéger les véhicules du soleil et de produire de l'énergie renouvelable au bénéfice des entreprises alentour.

Plus de 3 500 panneaux occupent une surface de 7 000 m² pour produire l'équivalent de la

consommation de 450 foyers de deux personnes. Cette installation permet d'éviter l'émission de 120 tonnes de CO₂ par an.

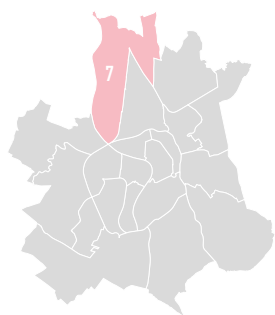
Par ailleurs, Tisséo Voyageurs va déployer, dès l'été 2026 trois autres installations, sur le parking de Mesplé (428 panneaux), sur le parking P+R de Garossos (540 panneaux) et sur le parking du personnel de Basso Cambo (162 panneaux).

POURSUITE DE L'ÉQUIPEMENT DES TOITURES DES BÂTIMENTS PUBLICS EN PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

La mise en œuvre de systèmes de production d'énergie renouvelable de type panneaux solaires photovoltaïques est désormais systématisée sur les bâtiments publics, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de rénovations lourdes. Sur la période considérée (juin 2025 à juin 2026), ce sont 1 043 kWc de puissance photovoltaïque qui

ont été installés, pour une production d'énergie équivalente de 1 216 MWh annuelle. En 2026, la puissance globale installée atteint 1 819 kWc sur l'ensemble des opérations, soit une production totale annuelle d'énergie de 2,2 GWh, ce qui équivaut à la consommation moyenne électrique de 403 foyers.





ET AUSSI

MÉTHANISATION À GINESTOUS : DU GAZ VERT DISPONIBLE

L'unité de méthanisation Energibio, installée sur le site de la station d'épuration de Ginestous-Garonne, permet d'exploiter les boues issues du traitement des eaux usées, qui sont transformées en gaz grâce à la méthanisation. Ce procédé biologique génère du gaz naturel, utilisé comme énergie renouvelable.

Le gaz produit permet de fournir suffisamment d'énergie pour chauffer et alimenter l'équivalent de 11 000 foyers en eau chaude ou de faire rouler 230 bus par an au gaz naturel. En 2025, ce sont 37 592 MWh qui ont été injectés dans le réseau.

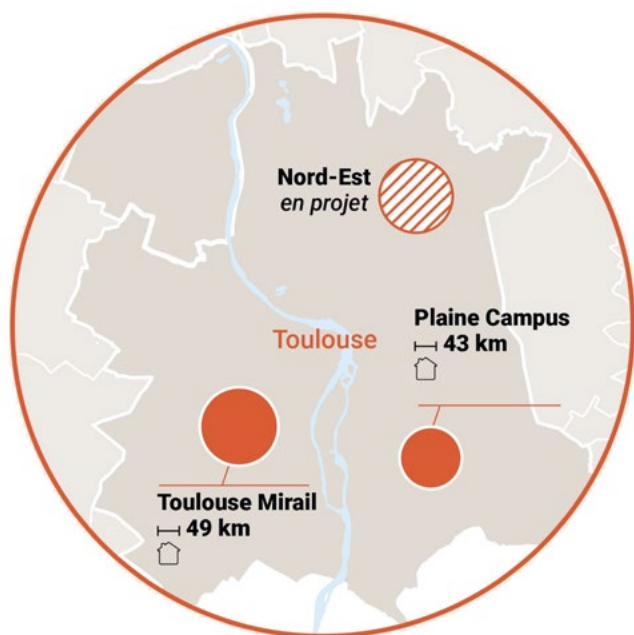


LES RÉSEAUX DE CHALEUR POURSUIVENT LEUR EXTENSION

D'ici 2030, les réseaux de chaleur et de froid vont jouer un rôle clé afin d'atteindre l'objectif de doubler la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire. Leur extension et leur optimisation sont nécessaires. Ces derniers sont alimentés par des énergies renouvelables et de récupération (chaleur issue de l'incinération des déchets, de la géothermie, et de la biomasse).

Les réseaux de chaleur présentent de nombreux atouts, aussi bien pour le bâti existant que pour les bâtiments neufs :

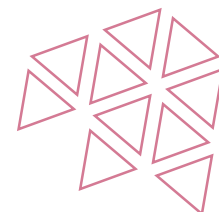
- ▶ La stabilité des prix de vente de la chaleur livrée (d'autant plus importante que la part des énergies renouvelables et de récupération sur le réseau est élevée) ;
- ▶ L'évolution vers un mode de chauffage vertueux (plus de 50 % d'énergies renouvelables et de récupération). Il suffit d'une seule décision d'investissement pour faire passer plusieurs milliers de logements d'un mode de chauffage fossile aux énergies renouvelables ;
- ▶ La mobilisation de sources d'énergie locales, territoriales : elle contribue à l'économie locale ;
- ▶ La qualité de l'air et la maîtrise des émissions polluantes sur les productions centralisées soumises à des quotas très stricts compte tenu de leurs tailles significatives ;
- ▶ La chaleur directement utilisable par les usagers : centralisation de la maintenance ;
- ▶ L'approche technico-économique réalisée systématiquement en coût global par les porteurs de projets avant le lancement (investissement et exploitation).



— Longueur du réseau 🏠 Nombre équivalents logements

Réseaux de chaleur urbains de Toulouse Métropole (Le Mirail, Plaine Campus) situé à Toulouse

	Évolution 2024-2025	Évolution 2017-2025
Puissance souscrite (MW)	+4 %	+50 %
Énergie livrée en sous-station (GWh)	+8 %	+66 %



LE RÉSEAU DU MIRAIL A DISTRIBUÉ 168 GWH DE CHALEUR

Le réseau de chaleur le plus ancien de la Métropole, après avoir fonctionné en mode réduit en 2024-2025, du fait de travaux de mise en conformité de l'unité d'incinération d'ordures ménagères, a retrouvé sa pleine capacité. Celui-ci alimente les quartiers du Grand Mirail, Bagatelle, Cartoucherie, Pradettes et Cancéropôle. La procédure de renouvellement de la délégation de service public du réseau de chaleur du Mirail est en cours, avec un objectif d'extension affirmé.

Chiffres clés du réseau :

- 49 kilomètres de longueur
- 168 GWh de chaleur livrée par le réseau chaque année en moyenne (17 000 équivalents logements raccordés)
- Taux d'énergie renouvelable et de récupération : 99 %
- Permet d'éviter l'émission de 40 000 tonnes de CO₂ par an par rapport à un chauffage au gaz

LE RÉSEAU PLAINE CAMPUS ENCORE ÉLARGI

Le réseau, qui valorise la chaleur produite par l'usine d'incinération de la SETMI (Mirail) avec un appoint gaz, est exploité par Toulouse Énergie Durable (TED). Celui-ci alimente les quartiers de Rangueil, Saouzelong, Empalot, Montaudran, Malepère et l'île du Ramier. Déjà étendu vers Guilheméry, Château de l'Hers et le Pont des Demoiselles, le réseau va aussi couvrir les communes de Balma et Quint-Fonsegrives. L'avenant conclu en décembre 2025 comprend par ailleurs l'augmentation de la chaleur livrée de 35 GWh sur le périmètre existant et le nouveau périmètre, l'extension du réseau d'environ 13 km, ainsi que la mise en œuvre d'une chaufferie hydrothermique sur la Garonne au niveau de l'île du Ramier d'une puissance de 5,5 MW.

Chiffres clés du réseau :

- Plus de 40 kilomètres de longueur (+13 km en cours)
- 13 000 équivalents logements raccordés
- 114 GWh de chaleur livrée par le réseau chaque année en moyenne
- Permet d'éviter l'émission de 14 000 tonnes de CO₂ par an par rapport à un chauffage au gaz

LE FUTUR RÉSEAU MATABIAU QUAIS D'OC DISTRIBUERA D'AVANTAGE D'ÉNERGIE QUE PRÉVU

Ce nouveau réseau alimentera en chaleur durable le nord-est de Toulouse. Initialement prévu pour produire 64 GWh chaque année, un avenant au contrat en date de décembre 2025 fait grimper sa capacité à 77 GWh de chaleur par an, au travers d'un réseau de 19,5 km (contre 12,9 km initialement) sur les quartiers compris entre Atlanta et Matabiau.

Le nouvel équipement va permettre de raccorder des résidences existantes pour leur faire bénéficier des atouts des réseaux de chaleur, mais également de desservir les constructions neuves de la ZAC

Grand Matabiau Quais d'Oc. Sa dimension permettra de couvrir les besoins de 6 400 logements anciens, ou 12 800 logements neufs. Particulièrement exemplaire techniquement, le projet combinera géothermie et biomasse pour garantir un très haut niveau de chaleur durable et décarbonée (plus de 94 %). Les bâtiments tertiaires de la ZAC seront également desservis en froid renouvelable en été. Ce réseau va permettre d'économiser 14 000 tonnes de CO₂ par an. Sa mise en service est attendue en octobre 2027.

► LE VÉLO ET LES MOBILITÉS ACTIVES POURSUIVENT LEUR ESSOR

Les moyens de se déplacer en mode doux et/ou actif sont nombreux, et bénéficient de davantage d'infrastructures et d'une offre de mobilité élargie.

453 KM DE RÉSEAUX DISPONIBLES POUR LA PRATIQUE DU VÉLO

La volonté de promouvoir et d'amplifier l'usage du vélo, tant pour les déplacements domicile-travail que pour les loisirs, implique le développement d'infrastructures sécurisées à l'échelle du territoire. Afin de répondre aux nouvelles exigences relatives à l'ouverture des données prévues par la loi d'orientation des mobilités (LOM), une refonte de la table de données géographiques des aménagements cyclables a été réalisée en 2025.

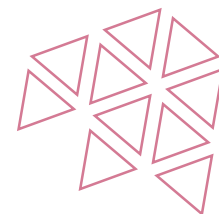
La ville de Toulouse dispose aujourd'hui de 410 km d'aménagements cyclables, répartis

comme suit : 29 % de pistes cyclables, 34 % de voies vertes, 21 % de bandes cyclables, 3 % de chaussées à voies centrales banalisées, 5 % de couloirs de bus partagés aux vélos, 3 % de doubles sens cyclables matérialisés, 1 % de vélorues et 3 % d'aménagements différents gauche-droite.

À cela, s'ajoutent 43 km de réseau vert, ensemble de chemins et de sentiers, idéal pour la pratique de la promenade et de la randonnée à pied ou à VTT dans un cadre familial ou de loisirs.

	Évolution 2024-2025	Évolution 2018-2025
Nombre de places de stationnement vélo sur l'espace public	+9 %	+105 %





RÉSEAU EXPRESS VÉLO : ANNÉE DE GRANDS TRAVAUX

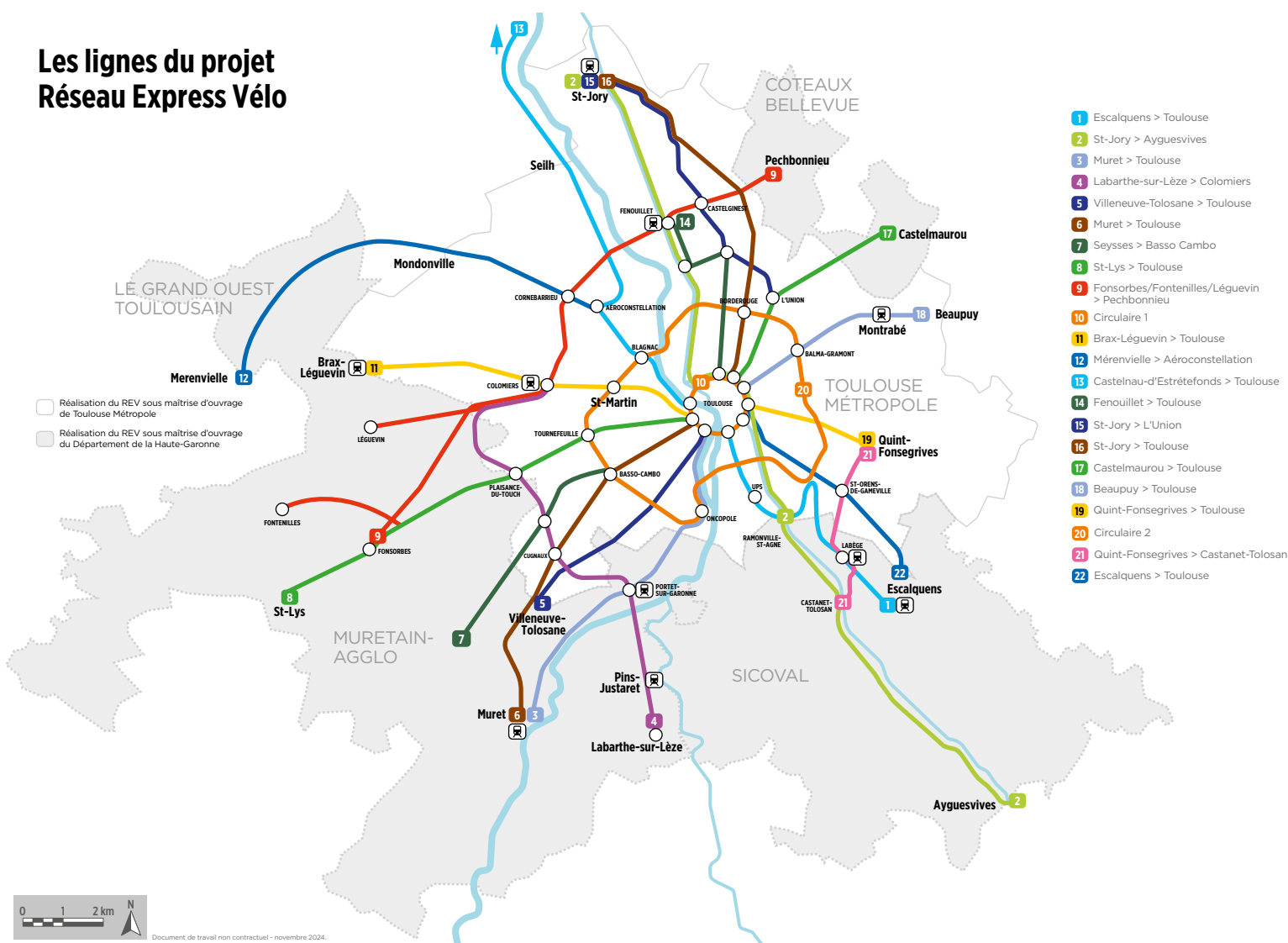
Le Réseau Express Vélo (REV) est en cours de réalisation et couvrira plus de 430 kilomètres, dont 290 km à Toulouse Métropole, avec 22 lignes totalement sécurisées. L'infrastructure se traduit généralement par deux larges pistes cyclables unidirectionnelles (2 à 2,50 mètres de large) ou une large piste bidirectionnelle (4 mètres de large), ainsi que des services vélos associés (location, bornes de gonflage, outils de réparation, fontaines à eau, informations). Pour rappel, le REV, coordonné par l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) Tisséo Collectivité (TC), s'inscrit dans le Schéma Directeur cyclable d'agglomération (SDCA). Il constitue la colonne vertébrale du réseau d'aménagements cyclables à l'échelle de la Métropole.

Sur la ville de Toulouse, les premières réalisations desservent les principales zones d'emploi, et

certains aménagements sont déjà opérationnels tels que le boulevard Henri Gaussen à Toulouse (REV 14) et la voie verte de l'Oncopole (REV 3).

L'année 2025 a marqué un tournant, avec l'ouverture de la première ligne de REV dans sa totalité, le REV 1, entre la place Lafourcade et le périphérique, par les axes Grande rue St Michel, boulevard de l'URSS et Jules Julien. À Toulouse, le REV 2 sur le boulevard des Minimes est finalisé depuis novembre 2025. Les REV 18 (entre Marengo et la Roseraie), 8 (avenue Étienne-Billières), 6 (entre les Arènes et la Mounède) ou encore 11 (avenue de Grande-Bretagne) sont en cours de création. En plus du revêtement rouge, les lignes sont progressivement marquées au sol, comme les REV 9 et 11, à l'Ouest de Toulouse. La rue Sentenac, dans le quartier Saint-Martin du Touch, porte aussi l'inscription "vélo-rue" au sol.

Les lignes du projet Réseau Express Vélo



LE NOUVEAU SERVICE VÉLÔTOULOUSE, ÉTENDU, RENCONTRE UN LARGE PUBLIC

Depuis septembre 2025, le service de location de vélos géré par Tisséo ne cesse de se développer. Dans Toulouse, de nouvelles stations viendront, dans le futur, compléter l'offre existante. Au total, 12 millions de trajets ont été réalisés en 2025, soit une moyenne de 32 000 voyages par jour avec des journées record à 53 000 voyages.

Par ailleurs, le service est accessible aux employeurs - services de l'État, collectivités, établissements publics et entreprises - via la souscription d'abonnements dédiés. Ces formules permettent aux collaborateurs d'utiliser le service dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

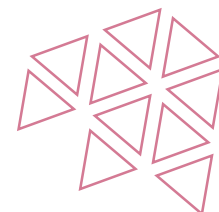


UNE DENSIFICATION DU SERVICE D'AUTOPARTAGE EN COURS

En juillet 2025, Toulouse Métropole a retenu la coopérative Citiz Occitanie pour poursuivre le déploiement du service d'autopartage en boucle sur son territoire, dans le cadre d'une procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt, en lien avec les besoins de mobilités identifiés et la complémentarité avec l'offre de transports en commun et les modes actifs. Sur les cinq prochaines années, la coopérative compte doubler son parc de véhicules pour atteindre environ 400 véhicules d'ici fin 2030 (ambition de +20 % par an de son offre de service), aussi bien

sur Toulouse intra-muros que dans les villes périphériques, avec un objectif de verdissement de sa flotte.

Parmi les nouveautés figure l'incitation faite aux promoteurs immobiliers : la modification de l'article 151.31 du Code de l'urbanisme, par la Loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement, autorise un abattement d'au moins 30 % des places de stationnement obligatoires dans les programmes immobiliers neufs en contrepartie de la création d'une station d'autopartage équipée de véhicules propres.



ET AUSSI

UNE POLITIQUE ACTIVE EN FAVEUR DES PIÉTONS

Le déploiement du jalonnement piéton dans Toulouse se poursuit. Après l'équipement de tout le centre-ville (330 mâts-supports et près de 2 000 lames directionnelles), d'autres secteurs ont été équipés : une partie de l'île du Ramier et du quartier Jolimont ainsi que Montaudran Aerospace. Le jalonnement du réseau des

balades nature est également entretenu : 172 lames remplacées et 51 poteaux remplacés. Un jalonnement a aussi été créé pour relier le Téléo depuis Rangueil à l'observatoire de Pech-David. La mise en œuvre de zones de rencontre, de voies vertes et de nouveaux cheminements piétons est engagée.

Circulation apaisée	Évolution 2024-2025	Évolution 2015-2025
Zones de rencontre (km)	+10 %	+404 %
Aires piétonnes (km)	+17 %	+82 %

LOGISTIQUE URBAINE : UNE CHARTE DES LIVRAISONS EN VIGUEUR

La nouvelle réglementation, simplifiée et plus lisible, organise la logistique urbaine dans le centre-ville de Toulouse. Elle s'appuie sur la concertation approfondie menée avec les acteurs du secteur, afin de garantir l'efficacité des livraisons, tout en disposant de règles simples (zones, horaires, types de véhicules autorisés).

L'efficacité est recherchée en permettant aux professionnels concernés de pouvoir livrer - ou d'être livrés - en temps et en heure en tenant compte des spécificités propres aux activités de chacun.

La charte impose trois conditions de livraison : interdiction des véhicules de plus de 9 mètres de long, pas de livraison entre 11h30 et 19h00 et une durée maximum de livraison portée à 30 minutes. Une fois le cadre réglementaire établi, la feuille de route métropolitaine pour 2026 portera sur l'environnement, la politique foncière, la gestion des données et le développement des partenariats.

ET AUSSI

BIENTÔT UNE NAVETTE FLUVIALE ÉLECTRIQUE ET DES SOLUTIONS DE GUIDAGE INTELLIGENTES

Les ateliers de travail, organisés périodiquement, réunissent des acteurs privés et publics pour faire émerger des pratiques vertueuses et des projets innovants. À ce titre, le canal du Midi devient un territoire d'expérimentation avec le lancement imminent d'une navette fluviale électrique entre le nord de Toulouse et les quais du centre-ville, au niveau du quartier Saint Sauveur. Toulouse Métropole participe par ailleurs à un projet de digitalisation des outils de la logistique en explorant les solutions techniques mises en œuvre pour la gestion des Jeux Olympiques de Paris. Par exemple, la prise d'un arrêté de circulation est désormais intégrée en temps réel sur les solutions de guidage GPS des professionnels dans l'objectif d'éliminer les kilomètres parasites des tournées de livraison.

► LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN SE RENFORCE

Partout sur le territoire, les propositions de transports en commun poursuivent leur progression.

FUTUR LIGNE C ET CONNEXION À LA LIGNE B : 70 % DES INFRASTRUCTURES RÉALISÉES

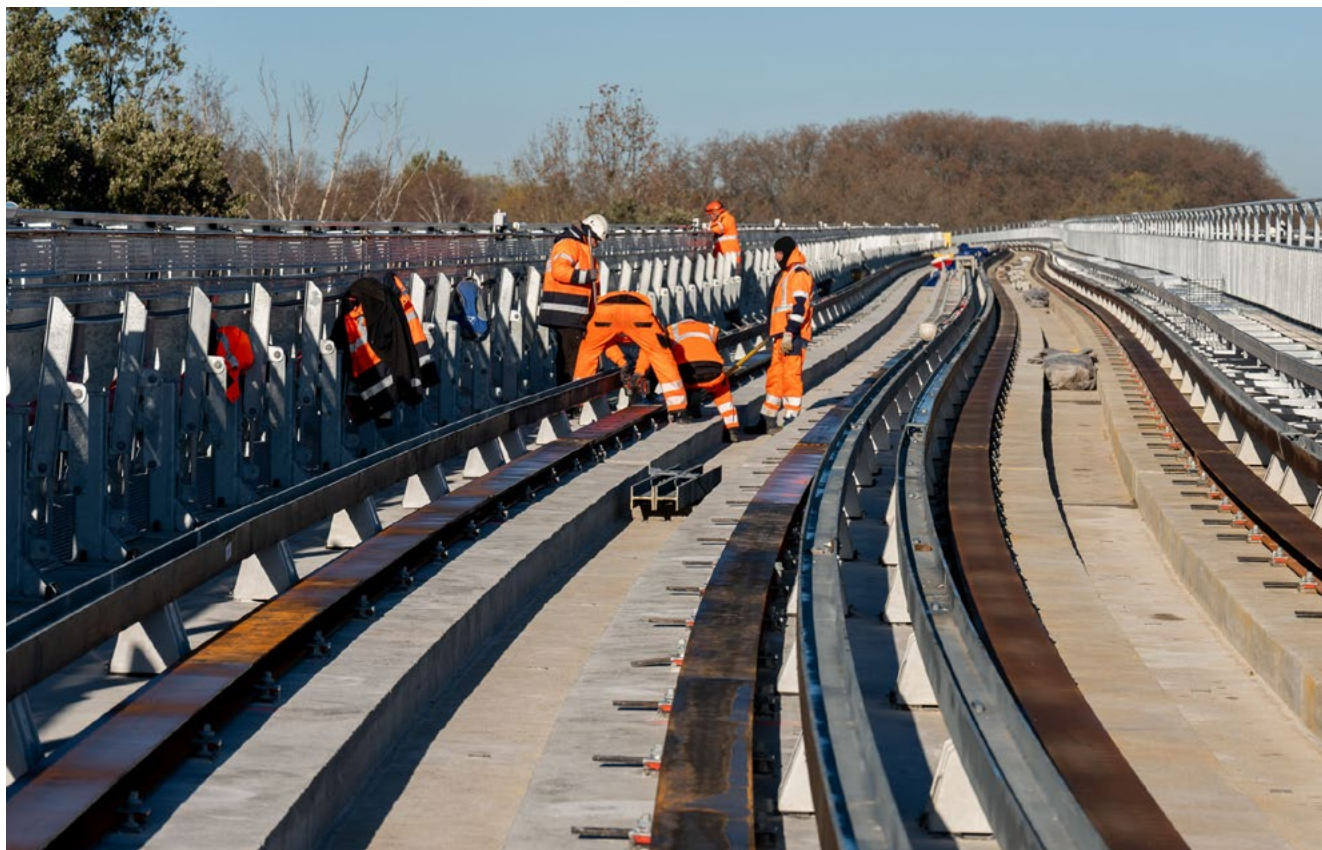
Les travaux de la ligne C du métro (27 km) poursuivent leur avancée. Sur l'année écoulée, plusieurs événements notables ont eu lieu. En 2025, le tunnelier Marguerite de Catelan, chargé de creuser et de construire le tunnel entre la station Montaudran-gare et le puits Saint-Sauveur a terminé sa course. En aérien, les travaux de génie civil du viaduc de la ligne C se sont terminés au début de l'année 2026, permettant aux entreprises chargées d'installer les systèmes de transport et d'aménager les stations, de prendre le relais. Ainsi, les stations aériennes du sud-est de la ligne et les premières stations souterraines sont entrées dans la phase d'aménagement et d'équipement : installation des rails, des réseaux électriques, des équipements destinés à accompagner les voyageurs...

Au global, les travaux des projets de métro (Ligne C, connexion à la Ligne B) sont désormais bien engagés, avec près de 70 % des infrastructures (tunnels et viaducs) déjà réalisées. La conception et la mise en œuvre de ces projets sont inscrites dans une forte ambition environnementale, au service de la transition énergétique. Ils participeront au report modal vers le réseau

Tisséo : 200 000 déplacements par jour sont prévus sur la ligne C. Ainsi, 90 000 véhicules ne circuleront plus chaque jour, ce qui représentera 250 000 km de trajets polluants évités. Le projet intègre des objectifs de performance environnementale élevés, validée par une certification "Haute Qualité Environnementale" obtenue en 2023, une première pour un projet de métro en France.

La réduction de l'empreinte carbone repose notamment sur la conception des ouvrages, l'optimisation des méthodes de construction, la limitation des transports de matériaux, le choix des équipements et des matériaux, ainsi que la valorisation des déblais.

La maîtrise de l'impact environnemental du projet fait l'objet d'un encadrement strict, formalisé dans un règlement de chantier définissant les exigences en matière de bruit, de vibrations, de qualité de l'air, de gestion de l'eau, de propreté et de protection des milieux naturels. Le respect de ces exigences est assuré par un dispositif de suivi spécifique, complété par une équipe de sept médiateurs chargés d'assurer le dialogue avec les riverains et les acteurs locaux.





ET AUSSI

LES ESSAIS DE LA PREMIÈRE RAME DE LA LIGNE C, EN COURS À VALENCIENNES

Ces essais, à la fois statiques (fonctionnalités du métro, fonctionnement du système de chauffage, ventilation et de climatisation, vérification des circuits aérauliques, essais acoustiques...) et dynamiques (premiers roulages jusqu'à 80 km/h), permettent de valider les performances du futur métro. Les rames de la Ligne C se distinguent par une conception "boa", sans séparation entre les voitures, favorisant la fluidité des déplacements à bord ; par une largeur augmentée (2,70 m), améliorant le confort et la capacité ; par une longueur évolutive de 36 à 48 m, permettant d'accueillir de 286 à 386 voyageurs ; par des aménagements adaptés à tous les publics dans chaque voiture (2 places PMR assises, 6 places prioritaires, 6 portes d'accès de 1,5 m). À noter : une rame comprend 2 voitures, et au total, 27 rames seront mises en circulation.

QUINZE NOUVELLES RAMES DE MÉTRO PLUS ACCESSIBLES

Dans le cadre du développement du réseau, notamment du prolongement de la ligne B jusqu'à Labège en 2027, 15 nouvelles rames automatiques VAL 208 NG3 ont été acquises. Les nouvelles rames répondent aux exigences réglementaires en matière d'accessibilité (PMR) et intègrent les attentes exprimées par les usagers. Ces nouveaux équipements disposent de sièges dos à dos permettant au chien guide de se positionner sous le siège ; d'aménagements facilitant l'accueil des personnes en fauteuil roulant ; de strapontins supprimés pour améliorer la fluidité et l'espace ; d'un éclairage amélioré ; d'une sonorisation qui s'adapte au niveau sonore ambiant.

Leur mise en service sur les lignes A et B sera progressive à partir de 2026. Conçues pour s'intégrer au réseau VAL existant, qui compte 116 rames, ces rames contribueront à améliorer la performance globale du métro.

ET AUSSI

DURÉE DE VIE PROLONGÉE POUR 14 RAMES

En parallèle de cette acquisition, la rénovation et la maintenance de 14 rames de métro VAL 208 AG, mises en service en 2003, sont en cours. Leur durée de vie va être prolongée de 15 ans, pour atteindre 30 à 45 ans. Les aménagements intérieurs et extérieurs vont être modernisés, pour améliorer le confort des voyageurs, tout en harmonisant leur design avec les nouvelles rames de métro. Tisséo s'inscrit dans une logique d'optimisation des ressources et de gestion durable de son patrimoine.

LA FLOTTE DES BUS POURSUIT SA DÉCARBONATION

Tisséo développe une stratégie d'acquisition de bus fondée sur un mix énergétique plus respectueux de l'environnement, avec l'acquisition de 50 % de bus électriques et 50 % de bus au BioGNV. À horizon 2030, les acquisitions évolueront vers un objectif de 100 % de bus électriques, traduisant l'ambition de décarbonation complète du réseau.

S'agissant des projets d'achat de bus électriques, ils comprennent des véhicules standard (65 entre 2028 et 2030, puis 164 entre 2034 et 2038), mais aussi des bus articulés (163 entre 2031 et 2040). La transition vers l'électrique s'accompagne de la transformation progressive des infrastructures de maintenance et de recharge, avec l'électrification des dépôts de bus (Langlade entre 2028 et 2035, Atlanta entre 2034 et 2038, Colomiers à partir de 2037). Entre 2025 et 2040, les investissements liés au renouvellement de la flotte et à la transformation des dépôts sont estimés à 320 millions d'euros.

LE RÉSEAU BUS EN DÉVELOPPEMENT, POUR TRANSPORTER D'AVANTAGE D'USAGERS

Le réseau de bus métropolitain a évolué au cours de la période, avec deux nouveaux Linéo mis en service en septembre 2025. Le Linéo 12 reliant Borderouge à Rangueil constitue un axe structurant transversal dans l'est du territoire toulousain. Avec environ 15 000 voyageurs transportés par jour, il est le 3^{ème} Linéo en fréquentation.



Le nouveau Linéo 7 (Université Paul Sabatier - Saint-Orens Piscine) permet de desservir Saint-Orens en connexion avec le métro B. Il s'agit d'un maillon performant est-ouest entre Malepère, le complexe scientifique et l'Université Paul Sabatier, en continuité de Téléo. Un peu plus de 8 000 voyageurs l'empruntent en moyenne chaque jour.

Au global, le réseau Linéo compte désormais 13 lignes à haut niveau de service, desservant 19 communes sur 158 km. Avec 140 000 voyageurs quotidiens, il représente 40 % des validations du réseau bus, en hausse de 19 % sur un an.

Une ligne express Muret - Basso Cambo a également vu le jour à la rentrée 2025, permettant à plus de 1 700 usagers par jour en moyenne de relier Muret à la Ligne A du métro en 35 minutes, avec des aménagements dédiés (30 % de couloirs bus le long du tracé, 8 carrefours équipés d'un système de priorité des bus aux feux).

SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM) : DÉPÔT DU DOSSIER JOINT EN FÉVRIER 2026

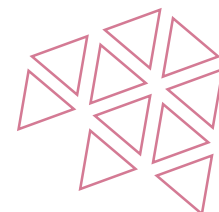
Une nouvelle étape a été franchie par les partenaires t - État, Région Occitanie, Tisséo Collectivités, Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole - de cette "offre multimodale de services de transport collectifs publics s'appuyant prioritairement sur l'amélioration des dessertes ferroviaires".

Un dossier commun a été déposé au ministère des Transports en vue d'obtenir le statut de SERM prévu dans la loi. Il est aussi acté la poursuite de la démarche, notamment par la conduite d'une étude socio-économique, avec l'objectif de préparer la phase opérationnelle du projet.

AMÉNAGEMENTS FERROVIAIRES DU NORD DE TOULOUSE : LES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX CHIFFRÉS

Les Aménagements Ferroviaires du Nord de Toulouse (AFNT) seront mis en service en 2031 et permettront de renforcer l'offre en train en proposant quatre trains par heure et par sens entre Castelnau-d'Estrétefonds et Route de Launaguet-La Vache. Avec les cinq gares et pôles d'échanges multimodaux situés sur le territoire (Saint-Jory, Fenouillet-Saint-Alban, Lacourtenours, Lalande-Église et Route de Launaguet-La Vache), ce projet permettra de renforcer la desserte en transports en commun du nord de la métropole.

Pour accompagner cette infrastructure, Toulouse Métropole étudie les pôles d'échanges multimodaux (PEM) qui viendront structurer et mailler le territoire. Europolia a, sur la période, réalisé les études d'avant-projet, qui ont été validées en novembre 2025. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 34 millions d'euros. En prenant en compte l'ensemble des coûts, notamment les acquisitions foncières et l'intégration de parkings silos, le coût global estimé pour la réalisation des PEM des AFNT est évalué à 49 millions d'euros.



► LE TERRITOIRE ACCÉLÈRE LE DÉPLOIEMENT DE L'ÉLECTROMOBILITÉ

La Mairie de Toulouse encourage et facilite l'utilisation de véhicules électriques et hybrides rechargeables pour mieux accompagner les habitants et les entreprises de son territoire vers des modes de transport plus respectueux du climat. Dans cette volonté, Toulouse Métropole porte la stratégie en matière de déploiement des infrastructures de recharge (IRVE) : elle organise, planifie et coordonne les différentes initiatives sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée sur son territoire, pour une offre adaptée à l'évolution des besoins de recharge pour le trafic local ou de transit.

UN ACTEUR MAJEUR DES BORNES DE RECHARGE RETENU

L'installation de bornes de recharge permet d'accompagner la demande des usagers, de lever les freins vers l'accès aux véhicules électriques et ainsi de favoriser le recours à des modes de déplacement écologiques pour un plus grand nombre d'usagers.

Depuis 2015, la Métropole déploie son propre réseau de recharge - "Révéo" - aujourd'hui constitué de 61 points de charge déployés en voirie sur la ville de Toulouse. En complémentarité de son propre réseau de recharge Révéo, Toulouse Métropole a également lancé deux procédures de mise en concurrence de type Appel à Manifestation d'Intérêt remportées Elinvest - structure d'investissement portée par La Banque

des Territoires, TIIC et Equans. Equans France, au travers de son agence Bouygues Énergies & Services en local, assurera l'installation - l'exploitation et la maintenance des bornes de recharge sous le nom de réseau Alizé. Cela concerne sur la ville de Toulouse :

- Le déploiement de 225 points de charge sur voirie métropolitaine, dont 52 points de type ultra-rapide et 3 points de charges dédiés aux deux-roues motorisés électriques (2021-2036),
- Une prévision de l'installation à venir de 18 points de charge et la reprise en exploitation de 19 points de charge existants dans plusieurs parkings métropolitains (2026-2044).

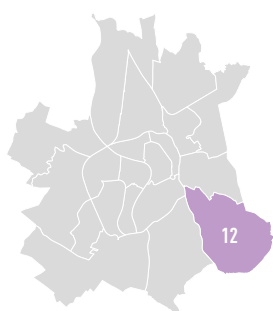
	Évolution 2024-2025	Évolution 2018-2025
Évolution du nombre de points de charge pour véhicules électriques accessibles sur voirie (réseaux REVEO et Alizé)	+4 %	+3 475 %

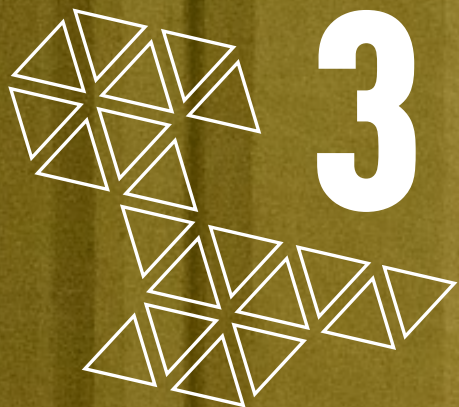


ET AUSSI

DEUX SALONS DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE SUR LA PÉRIODE !

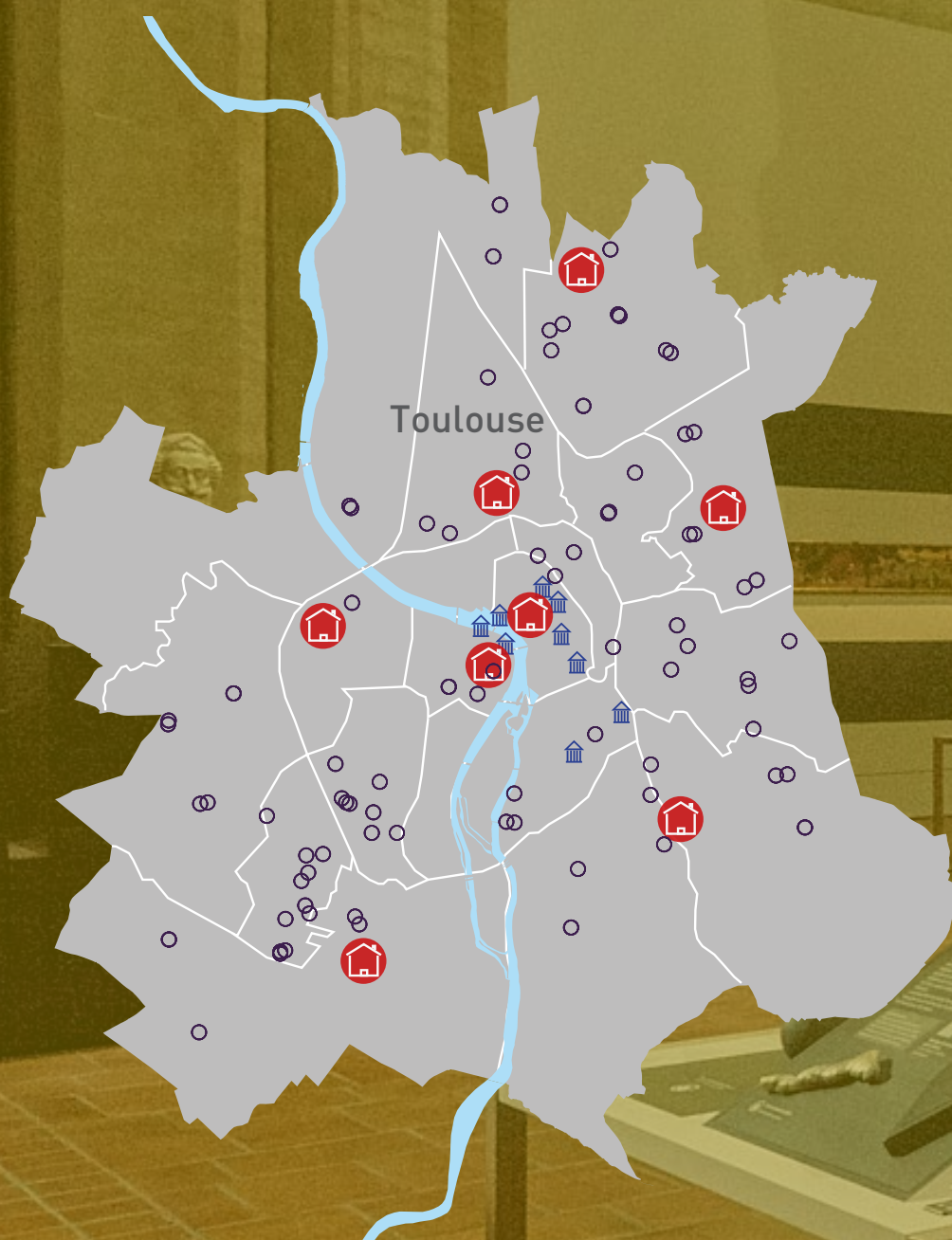
Toulouse a accueilli la 3^{ème} et 4^{ème} édition du Salon de l'automobile électrique (7 septembre 2025 et 7 juin 2026), sur la Piste des Géants. Les visiteurs ont pu, à ces occasions, découvrir de nouveaux modèles de véhicules et faire des essais à ces occasions.





3

Q



UNE TRANSITION QUI BÉNÉFICIE À TOUS

La Mairie de Toulouse appuie et encourage les changements de comportement favorable à la transition écologique. La participation citoyenne, déjà à l'œuvre dans de nombreux quartiers, est particulièrement tournée vers le développement durable, le soutien à la jeunesse et les activités solidaires.

-  Lieux culturels accessibles aux personnes en situation de handicap
-  Maison Toulouse Services
-  Accueils de loisirs associatifs

► LES CITOYENS S'ENGAGENT CONCRÈTEMENT POUR CHANGER LEURS QUARTIERS

L'engagement des habitants dans la transformation de la ville passe par différentes initiatives de proximité, soutenues par la collectivité.

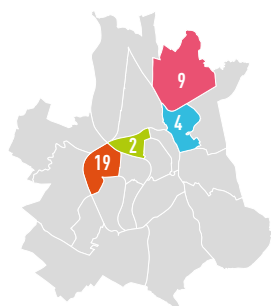
LA DÉMARCHE "ALLER VERS" S'ENRACINE, POUR INCITER À LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le développement d'une politique de participation citoyenne s'appuie notamment sur la Charte de la participation citoyenne adoptée par Toulouse Métropole. En 2025, plusieurs actions ont permis de développer l'intérêt pour la participation, comme la présentation du Jeu de l'Oie citoyen (JOC). Ces présentations du JOC ont réuni plus de 600 participants auprès d'associations, de publics jeunesse... Afin de se rapprocher du public qui ne participe pas, la collectivité continue également de développer une démarche "d'aller vers" pour rencontrer les citoyens sur leurs lieux de vie (écoles, marchés, restaurants seniors,

associations, centres culturels...) avec plus de 800 participants sur 2025 et près de 120 participants depuis le début de l'année 2026. Ainsi, ces dispositifs confirment la poursuite de l'engagement et son ancrage dans le paysage territorial.

Une autre manière d'inciter à la participation est de diffuser des pratiques d'intelligence collective, notamment via la méthode de design de services. La collectivité développe les démarches de design de services auprès d'associations d'usagers autour de sujets majeurs pour la transition écologique et démocratique.



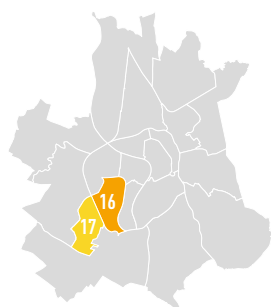


CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN, COLLECTIVEMENT

Oppidea-Europolia inscrit ses projets dans une logique de quartiers mixtes, vivants et inclusifs, où les usages et les publics se croisent. L'aménageur promeut une concertation systématique avec le public, sur ses différents projets. En 2025, la 3ème phase de l'écoquartier de La Cartoucherie est entrée en phase opérationnelle. Les études et démarches de concertation ont permis de finaliser le projet d'un grand parc public de 1 hectare, conçu avec les habitants, intégrant des installations sportives, une aire de jeux inclusive et des lieux conviviaux. Le premier permis de construire, délivré fin 2025, inclut une résidence intergénérationnelle et un équipement public mutualisé (Maison Toulouse Services, centre social, médiathèque, ludothèque, espaces associatifs). En septembre-octobre 2025, une

consultation du public s'est tenue autour de la ZAC Paleficat-Rives de l'Hers. Sur cette zone, un dispositif d'urbanisme transitoire, dit "Maison Malepère", a facilité les échanges. Sur le même modèle, le lieu d'urbanisme transitoire Place Commune de Grand Matabiau quais d'Oc, se place dans une logique de "programmation ouverte" et permet aux habitants d'alimenter directement la grille des événements du site.

S'agissant d'autres aménagements, la démarche est aussi mise en place. Dans le cadre du projet du Grand Parc Canal, le projet a associé des habitants volontaires dans des ateliers de conception et de construction du mobilier, via La Fabrique du Grand Parc Canal, située quartier Amidonniers. Un atelier mobile a accompagné la démarche, au plus près des chantiers.



ÉDUCATION POPULAIRE : LES ACTEURS SE MOBILISENT, AVEC LES HABITANTS COMME PIVOTS

Dans le cadre du Contrat de ville, la Mairie de Toulouse soutient les associations, les centres sociaux, la régie de quartier, les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) et les associations locales, dans leurs projets autour de l'écologie urbaine et citoyenne. Le Centre social ASSQOT de Bagatelle assure une variété de missions dans ce cadre, notamment la gestion du jardin partagé des coccinelles avec l'animation des parcelles collectives, la gestion d'un collectif de 52 jardiniers et jardinières et l'organisation d'animations, ayant mobilisé 7 partenaires et touché 200 personnes.

Plus largement, 20 actions thématiques ont été organisées sur l'année mobilisant 5 partenaires et touchant près de 400 personnes : déchets, alimentation, énergie, numérique, biodiversité. Le Centre social met en place une communication adaptée aux différents publics accompagnés. La promotion de la transition écologique sur le territoire du Centre social est notamment le fait du collectif d'associations et d'habitants "Bafapatabor en transition", qui participe à la commission dédiée à l'écologie urbaine et citoyenne". Le centre social a été soutenu par la Mairie, à hauteur de 5 750 € (2025), une subvention renouvelée en 2026.

Dans les quartiers Faourette, Papus, Tabar et Bordelongue, l'association Partage 31 (maison des chômeurs et centre social habilité) développe des projets dédiés à l'alimentation, à l'écologie urbaine et à la santé. Entre juin 2025 et mars

2026, un travail important de remobilisation collective sur la gestion et l'animation des jardins familiaux a été mené, avec les 58 jardiniers et jardinières, pour redéfinir un cadre collectif d'action et d'entretien du jardin, pour organiser des actions de sensibilisation aux pratiques agro-responsables (compostage, paillage, etc.) et des projets collectifs (construction de toilettes sèches et organisation de soirées festives aux jardins). Ces actions ont été menées avec la Maison des jeunes et de la culture Jacques Prévert. Ce projet a été soutenu en 2026 par une subvention de la Mairie de Toulouse de 14 000 €.

Les Centres sociaux de Reynerie et de Bellefontaine -Lafourquette sont également engagés en faveur de l'écologie urbaine : gestion de jardins partagés ou collectifs, animations autour de l'alimentation saine et locale, du jardinage, du compostage, etc. Dans le cadre du renouvellement de leur contrat projet avec la CAF, pour la période 2026-2030, les deux centres sociaux ont fait entrer la transition écologique dans leurs axes stratégiques, avec une liste d'actions concrètes à mettre en œuvre.





ET AUSSI

ARRIVÉE DES RUCHERS PÉDAGOGIQUES À BAGATELLE

En 2026, des ruchers ont été installés à Bagatelle, sur l'espace vert destiné à devenir une forêt urbaine, rue Bachaga Boualam. Ce projet, intitulé "du miel dans mon quartier" a été proposé par des habitants adhérents de l'association Aliméco dans le cadre de la démarche "Mes idées pour mon quartier" portée par la Mairie de Toulouse. La collectivité a confié la réalisation de ce projet d'implantation à l'association "Les filles de Bonnefont". L'objectif est d'impliquer les habitants dans la pratique et l'apprentissage du soin porté au vivant, de ramener la nature et ses bienfaits en ville. La Mairie a consacré un budget de 10 000 € à la réalisation des investissements nécessaires.



NETTOYAGE DES QUARTIERS : ÉCOLIERS ET CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SUR LE PONT

Le World Cleanup Day, ou journée mondiale du nettoyage de notre planète, est une opération planétaire qui a pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens. Chaque année, les écoles et accueils de loisirs toulousains sont encouragés à y participer en organisant leur propre session de nettoyage avec les enfants. Ils peuvent bénéficier pour cela d'une mise à disposition de matériel par Toulouse Métropole (pinces et sacs). En septembre 2025, 8 écoles et 12 CLAE ont mené cette opération de nettoyage et de sensibilisation à la pollution des déchets avec les enfants.

Par ailleurs, le Conseil Municipal des Enfants et des Collégiens (CMEC) qui s'engage depuis plusieurs années pour un environnement sain et plus durable par de multiples actions était également de la partie. Le 20 septembre, le CMEC a organisé une session de ramassage des déchets dans le parc de Compans Caffarelli, avec une quarantaine de personnes en action. Les enfants ont également tenu un petit stand de jeux afin de sensibiliser le public sur les déchets et l'environnement.



QUARTIER TABAR, UN ATELIER PARTICIPATIF EXPÉRIMENTÉ, POUR ENCOURAGER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le quartier de Tabar vit des changements profonds avec la démolition de certains ensembles. L'association AMAE (Atelier de Menuiserie Associatif et Expérimental) a été sollicitée par le bailleur Patrimoine pour y faire de la dépose sélective de matériaux du BTP en vue de réemploi sous forme de chantiers éducatifs de pré-insertion. La Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole et le bailleur Patrimoine SA Languedocienne ont souhaité soutenir cette dynamique en accompagnant l'installation d'un atelier de quartier, expérimental et temporaire sur le quartier. Une subvention de 5 000 € a ainsi été attribuée par la Mairie de Toulouse en 2025 et de 6 000 € en 2026. Le projet d'atelier a également été soutenu en investissement au titre de la

Gestion urbaine et citoyenne par une enveloppe de 6 000 €. Le projet est porté par AMAE et E-Graines autour de quatre axes : la mise en place d'ateliers de fabrication dans l'espace public et pour l'aménagement de l'espace public (abris, jardinières, boulodrome, four à pizza etc.) ; la poursuite des chantiers éducatifs de pré-insertion et des chantiers participatifs ouverts aux jeunes, pour développer des compétences autour du réemploi ; des ateliers pédagogiques pour faciliter l'engagement citoyen en sensibilisant à l'économie circulaire avec divers partenaires (cafés bricolage, réparation de vélos, ateliers DIY, etc.) ; des temps de rencontre conviviaux dans le quartier.



► ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DES HABITANTS ET DES ENFANTS POUR PLUS D'ÉCOLOGIE

La mobilisation des publics en faveur de la transition écologique et du développement durable prend place à de multiples échelles.

SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS, POUR SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS À L'ENVIRONNEMENT

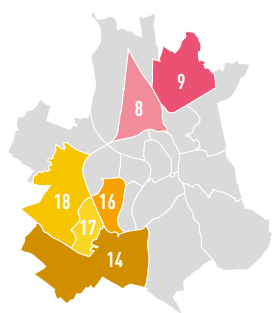
En 2025, la Mairie de Toulouse a accordé des subventions à 11 associations pour un montant de 34 254 €, afin de soutenir des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, destinés aux écoles et au grand public. Les actions suivantes ont été soutenues :

- Actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour encourager le passage à l'action des habitants de Toulouse, au quotidien et dans leur quartier, à travers des événements, ateliers et outils pédagogiques,
- Projets d'accompagnement personnalisé d'habitants d'un quartier pour découvrir et adopter la pratique du vélo dans leur quotidien (programme Vélo-Égaux, ateliers réparation, balades collectives),
- Événements de sensibilisation à la transition écologique et solidaire dans un tiers-lieu toulousain (conférences, tables rondes, cafés débats, projections, expositions...),
- Animations et interventions dans les écoles et CLAE pour sensibiliser les enfants aux enjeux climatiques, et accompagnement d'établissements dans leur transition écologique,
- Visites théâtralisées autour du climat urbain et de la biodiversité associant un guide / historien, un artiste et un chercheur,
- Actions de sensibilisation et de lutte contre la précarité alimentaire portées par un modèle de gouvernance partagée autour de l'alimentation saine à l'échelle d'un quartier (habitants, producteurs, partenaires associatifs, institutions et collectivités),
- Actions de sensibilisation autour de la biodiversité et de la nature en ville, et de la prévention contre les moustiques tigres / tiques / chenilles processionnaires,
- Animations, interventions et accompagnement pour développer le jardinage écologique et collectif et la préservation de la nature en ville,
- Actions de sensibilisation à l'environnement et pratique du jardinage dans un lieu de biodiversité en ville (pépinière),
- Création et diffusion de pastilles sonores à destination du jeune public pour sensibiliser aux enjeux de biodiversité en milieu urbain,
- Actions de sensibilisation à la réduction des déchets et à la sobriété des modes de vie (conférences, ateliers, stands, projections – débats).



LES PARCOURS ÉDUCATIFS PRIORITAIREMENT ORIENTÉS SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une offre consolidée d'éducation à l'environnement à destination des enfants est proposée sur le temps scolaire comme périscolaire. Pendant la classe, 2 types de parcours urbains ("Les 4 saisons" pour les écoles maternelles et "Du potager à l'assiette" pour les écoles élémentaires) sont en place. Par ailleurs, des classes de découvertes se déroulent à Aulus et à Saint-Laurent-de-Neste, sur la thématique de l'environnement et de la transition écologique. Durant l'année scolaire 2025-2026, 16 classes ont participé au parcours "Les 4 saisons", 10 au parcours "Du potager à l'assiette", et 121 classes sont parties en classe de découvertes. En tout, cela représente 2 822 enfants. Du côté des Claé (centres de loisir associés à l'école) maternels et élémentaires de la ville, trois parcours accompagnés et un parcours expérimental sont déployés. On trouve ainsi le Parcours Éducatifs PériScolaire (PEPS) "Composter, transformer", le PEPS "À fond les déchets", le PEPS "Coup de pousse au jardin" et le PEPS expérimental "L'aventure des fruits et légumes". Les actions ont été déployées dans 29 Claé, représentant près de 15 % des structures de la ville. Environ 1 000 enfants ont suivi l'un des parcours.



LES CITÉS ÉDUCATIVES TOULOUSAINES ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Le programme national des Cités Éducatives vise à dynamiser les quartiers prioritaires de la ville (QPV) à travers une mobilisation autour de l'enjeu éducatif, coordonnée par la Préfecture, les services académiques et les collectivités territoriales. Les Cités Éducatives toulousaines (Grand Mirail et Nord) consistent en une déclinaison renforcée, à l'échelle d'un territoire, du Projet Éducatif De Territoire porté par la Mairie de Toulouse.

Elles s'appuient également sur les objectifs du projet académique. Au titre des Cités Éducatives Toulousaines, plusieurs actions contribuent à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, en articulant éducation, engagement citoyen et transition écologique. Dans le cadre de son projet global, l'Accueil de loisir (ADL) maternelle Jean Zay offre aux enfants l'opportunité de découvrir la biodiversité des quartiers Nord. Ils approfondissent le lien aux

potagers à l'aide du CPIE Terres Toulousaines et le programme "Potager des villes", en partenariat avec la ferme Borde Bio, Pousses O Abris et Sozinho, lieux totems de l'Agriculture urbaine. Deux groupes de 13 enfants de 5-6 ans de l'ADL y ont participé en alternance (soit environ 30 enfants) en avril 2026, afin de découvrir un potager, une ferme d'activité, une pépinière et des initiatives d'agriculture urbaine dans le quartier des Mazades, avec des parents accompagnateurs. Afin de faire partager leur expérience, une exposition à l'école maternelle Niboul a été laissée.

Pour les autres ADL maternels, une passerelle est envisagée avec des échanges de graines, au printemps, et une exposition commune autour d'un inventaire biodiversité en juillet 2026. Le projet peut être étendu aux familles à l'aide de la création d'un rallye photo sur le quartier de Borderouge cet été.

ACCOMPAGNER LES COLLÉGIENS À AGIR, AVEC LE PROJET "E-GRAINE"

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association e-graine, un projet spécifique vise à accompagner des collégiens dans une démarche d'engagement en faveur de la transition écologique et sociale. Les objectifs sont de développer une culture commune autour des enjeux environnementaux, favoriser l'engagement des jeunes dans des actions concrètes et renforcer leur capacité à agir collectivement. Le projet comprend des

ateliers de sensibilisation et de co-construction, la constitution de groupes mixtes (élèves/adultes volontaires), la réalisation de projets concrets au sein des établissements et des visites de terrain permettant de découvrir les acteurs locaux. Les jeunes sont mobilisés dans des temps forts structurants, tels que le forum des métiers de l'éducation prioritaire ou des événements dédiés au développement durable.

SOUTIEN AUX "CLASSES DEHORS" ET AUX "AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES"

L'Éducation Nationale et la Mairie de Toulouse s'associent pour favoriser le développement de la classe dehors. Un premier webinaire consacré à la classe dehors, destiné aux enseignants du primaire à Toulouse, s'est tenu en janvier 2026. Il s'est accompagné de la mise à disposition de ressources, d'un appui à la recherche de lieux, ainsi que d'expérimentations autour de petit matériel.

La Mairie soutient également la création d'aires terrestres éducatives sur son territoire en aidant notamment à l'identification de lieux propices.

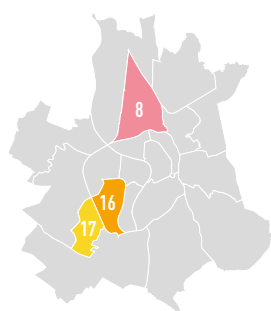
Une aire terrestre éducative (ATE) est une petite zone naturelle gérée de manière participative par des élèves, encadrés par leurs enseignants et un acteur de l'éducation à l'environnement, dans le but de découvrir et préserver leur territoire. Sur le temps périscolaire, la Mairie de Toulouse souhaite également favoriser l'éducation dehors. Un accompagnement des Clae de deux groupes scolaires et d'un accueil de loisir sur l'éducation dehors et le jeu libre a été lancé. L'expérimentation de cette formation-action a vocation à s'étendre à d'autres structures à compter de septembre 2026.



ET AUSSI

DAVANTAGE DE CLASSES DE DÉCOUVERTES LIBRES

Les classes de découvertes libres permettent le départ des élèves en séjours éducatifs. Ce format favorise la diversité des lieux de découverte et renforce la capacité des enseignants à construire des programmes sur la thématique de l'éducation à l'environnement sur mesure. Des projets autour de la découverte des volcans, du milieu montagnard et marin, et de l'éducation à l'environnement ont été proposés. Cette année, 47 classes ont bénéficié de ce soutien, à hauteur de 1 000 € par classe.

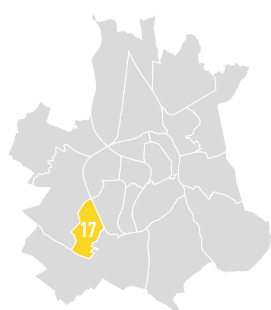


LES ACCUEILS JEUNES AGISSENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2025, l'accueil jeunes du Carrou a poursuivi sa mobilisation autour d'actions concrètes en faveur du développement durable et de la sensibilisation citoyenne. Ces initiatives ont activement impliqué les jeunes des quartiers dans des démarches écologiques, solidaires et responsables. La création et la mise en service d'un composteur, la participation au défi "quartier propre", ainsi que le nettoyage du lac de Reynerie et de ses abords ont été menées, en lien avec la Régie de

quartier Bagatelle et le Centre Culturel Reynerie.

Du côté de l'accueil jeunes Bourbaki, celui-ci a mobilisé un groupe de jeunes âgés de 11 à 17 ans autour du défi quartier propre, une initiative qui a permis aux jeunes de s'investir concrètement dans la préservation de leur environnement immédiat. L'action a été menée en collaboration avec l'association "MUSE", Habitat Toulouse et la Cité Éducative Nord.



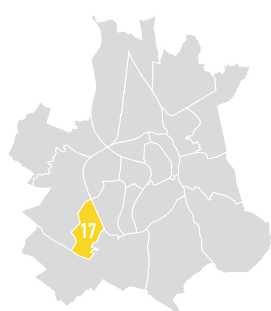
QUARTIER MIRAIL : DES ATELIERS POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

La sensibilisation des habitants du Mirail à la gestion des déchets et à la transition écologique est menée de manière récurrente et coordonnée depuis des années par la collectivité, les régies de quartier, les centres sociaux et des acteurs associatifs. Depuis l'été 2025, des animations et ateliers pédagogiques supplémentaires ont été proposés aux habitants, en partenariat avec les centres sociaux. Des stands animés par la collectivité et par Fairéco ont abordé de manière ludique et accessible les thématiques de la réduction des déchets, de la consommation responsable et du tri des déchets lors des moments festifs du quartier. Douze temps d'animation ont ainsi été organisés. Quatre ateliers ont été proposés à l'automne 2025 dans les deux centres sociaux du quartier par Fairéco pour apprendre à fabriquer des produits

d'entretien et des cosmétiques maison, et à cuisiner autrement. Une subvention de 6 000 € a été attribuée par la Mairie à Fairéco pour ces actions.

En complément, le quartier du Mirail Université a été retenu cette année pour la cinquième édition du défi "c'est décidé, réduisons nos déchets". Vingt-cinq familles du quartier sont accompagnées de janvier à juin 2026 par Toulouse Métropole et son prestataire Fairéco pour apprendre à consommer autrement, à recycler, et à trier leurs déchets résiduels.

Ces animations et ateliers ont permis d'améliorer la compréhension des consignes de tri et de renforcer la prise de conscience des habitants quant à leur rôle dans la gestion des déchets et la protection de l'environnement.



ET AUSSI

DES COMPOSTEURS COLLECTIFS INSTALLÉS

À l'automne 2025, trois composteurs collectifs ont été installés par la collectivité sur les quartiers de la Reynerie et de Bellefontaine. Gérés par les régies de quartier et par le Centre social Reynerie, après une formation de leur personnel,

ils permettent aux habitants de déposer leurs restes de cuisine et de bénéficier de compost. En complément, cet hiver, un total de 20 bornes de collecte de déchets alimentaires ont été installées sur le Grand Mirail.

► UNE DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES ET DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Parler, mettre en lumière mais aussi adopter structurellement des pratiques vertueuses influencent directement les publics dans leurs comportements.

CINQUIÈME ÉDITION DU FESTIVAL "TOULOUSE INNOVANTE ET DURABLE"

En octobre 2025, Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse ont organisé la 5^{ème} édition du Festival Toulouse Innovante et Durable. Destiné au grand public, celui-ci a pour vocation de donner à voir ce que sera la ville de demain : une ville où la nature est plus présente, avec une économie locale qui favorise les circuits courts.

À ce titre, les collectivités ont travaillé en collaboration avec des fédérations de professionnels du paysage et des associations locales afin de montrer comment la nature peut s'intégrer dans la ville (pour inspirer le citoyen) mais aussi dans les jardins ou sur les balcons des habitants (pour inciter à l'action). Des conseils ont également été proposés aux visiteurs.

Parallèlement à cela, des entreprises toulousaines et métropolitaines ont été invitées à venir présenter leurs services et leurs productions afin de se faire connaître des toulousains et inciter ainsi à la consommation en circuits courts. Enfin, des stands d'information des collectivités et des animations ciblées (fruits et légumes, tri des déchets, jardinage au naturel, compostage, reconnaissance des végétaux, cycle de l'eau, bouturage, rempotage, upcycling, ...) ont été proposés aux visiteurs. La Mairie de Toulouse a offert 500 plants d'arbres aux Toulousains.



LE "NOVICIAT" PROPOSE UNE GALERIE DE MATÉRIAUX INSPIRANTE

Labellisée Ville d'art et d'histoire, Toulouse va disposer de son Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, le "Noviciat". En cours de réalisation, son ouverture est prévue en 2026. Ce lieu de découverte de la ville sera également un lieu de ressources pour les habitants : une galerie des matériaux présentera l'histoire et les qualités durables du bâti ancien.

L'ensemble du mobilier scénographique intégrera des matières naturelles (briques, bois, métal) ainsi que le matériau dit "SoftSurface", un matériau d'écoconstruction recyclé et recyclable. Ce matériau est issu de déchets en polystyrène et de bouchons de bouteilles, donnant ainsi une seconde vie à ces matériaux plastiques.

Le Noviciat, Centre de l'Architecture et du Patrimoine de Toulouse, sera donc un lieu qui contribuera au développement durable tant dans les projets architecturaux des particuliers que dans sa conception elle-même.





LES BIBLIOTHÈQUES AGISSENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Parmi les projets structurants, une démarche de réduction de l'usage du plastique a été engagée, notamment à travers la limitation de la plastification des documents empruntables sur certains segments de collections. Cette action a permis d'atteindre une baisse de 18 % de la consommation de plastique. En parallèle, des initiatives en faveur de la gestion des déchets ont été déployées, avec la mise en place de composteurs sur le site de Cabanis, favorisant la valorisation des biodéchets. Un important volet pédagogique a été développé à destination des usagers. Dans ce cadre, six ateliers "Fresque du climat" et "2 tonnes" ont été organisés au cours de l'année 2025, réunissant 90 participants. Ces ateliers participatifs visent à mieux comprendre les enjeux climatiques et à encourager le passage à l'action.

Un temps fort consacré à l'écologie a également été proposé, combinant conférences, ateliers, projections de films et spectacles. Cet événement a rencontré un succès notable avec une fréquentation de 1 156 personnes réparties sur 19 animations organisées dans 5 bibliothèques (Ancely, Cabanis, Empalot, Izard / Pont des demoiselles et Serveyrolles). Les thématiques abordées (futurs désirables, alimentation durable, ville du futur, etc. ...) ont permis de traiter de manière accessible et diversifiée les enjeux environnementaux.

Enfin, la participation à un projet de recherche mené par le LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires) témoigne d'une implication dans des démarches innovantes. Cette thèse, en cours, vise à élaborer un protocole permettant de dresser le portrait thermique d'une bibliothèque, contribuant ainsi à une meilleure connaissance et maîtrise des performances énergétiques des bâtiments.



GRANDIR CURIEUX À TOULOUSE !

PASSEPORT POUR L'ART : ACCÈS FACILITÉ À LA CULTURE POUR LES ÉLÈVES TOULOUSAINS

Le dispositif "Passeport pour l'Art - Parcours Culturels gratuits" déployé par la Mairie de Toulouse permet aux élèves de la grande section de maternelle au CM2 de découvrir toute la richesse du monde des arts et de la culture. Organisé sur le temps scolaire, il donne l'occasion aux jeunes toulousains de suivre chaque année un parcours gratuit de découverte ou de pratique d'une activité artistique et culturelle. Sur les 151 propositions de parcours reçues dans le cadre de l'appel à projets du "Passeport pour l'Art - Parcours Culturels Gratuits", la Mairie de Toulouse a retenu 77 candidatures au regard de la qualité de leur projet artistique et culturel, du caractère innovant de leur proposition et de leur expérience en matière de médiation jeune public. Ces associations accueillent tout au long de l'année scolaire 133 classes issues de tous les quartiers de Toulouse. Des subventions à hauteur de 216 798 € sont mobilisées pour faire vivre ce dispositif de découverte. Au total, ce sont 517 classes qui vont pouvoir bénéficier d'un parcours Passeport pour l'Art (qu'il soit organisé par une association lauréate, par des partenaires ou directement par les services municipaux) sur la période 2025-2026.

► LA MAIRIE DE TOULOUSE SOLIDAIRE À L'INTERNATIONAL

TOULOUSE PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRE AVEC KIEV

Jumelée depuis 50 ans à la capitale ukrainienne, Toulouse s'est particulièrement mobilisée depuis le début du conflit avec la Russie. Sur la période, la démarche s'est poursuivie au travers de plusieurs actions.

C'est ainsi que 20 enfants de Kiev, âgés de 9 à 16 ans, et leurs 4 accompagnateurs ont été accueillis gratuitement entre le 19 juillet et le 9 août 2025.

Ils ont passé quelques jours à Toulouse où ils ont visité la Cité de l'espace et le Muséum, avant de rejoindre le centre de vacances d'Aulus-les-Bains. Par ailleurs, la Mairie de Toulouse a fait don, à la ville de Kiev, de deux fourgons inutilisés.

Enfin, à l'occasion de la foire internationale de Toulouse, un stand solidaire sur l'Ukraine a été proposé.

TOULOUSE EN SOUTIEN DE 20 ÉTUDIANTS LIBANAIS

L'action "Urgences étudiants libanais à Toulouse", portée par l'association Espérance Orient, a donné lieu au versement d'une subvention de 5 000 € par la Ville. Une vingtaine de jeunes se trouvent dans des situations de précarité et de situation de famille complexe, dues au conflit en cours au Moyen-Orient. Des aides pour accéder à la santé ou à un hébergement font notamment partie des soutiens fournis.

TROISIÈME ÉDITION DU MOIS DU MONDE

La Mairie de Toulouse a poursuivi son soutien à la manifestation, qui s'est déroulée entre mai et juin 2026, en divers lieux de la ville. Celle-ci permet l'expression de la pluralité des cultures présentes à Toulouse et valorise les initiatives des associations toulousaines sur les cinq continents.

Comme précédemment, le rendez-vous se tient en lien avec la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, proclamée par les Nations unies. De nombreuses conférences, ateliers, projections de films, ainsi que des rencontres musicales ou artistiques se sont tenues. Un village des diversités ainsi qu'une cérémonie Talents de la diversité se sont également tenus.

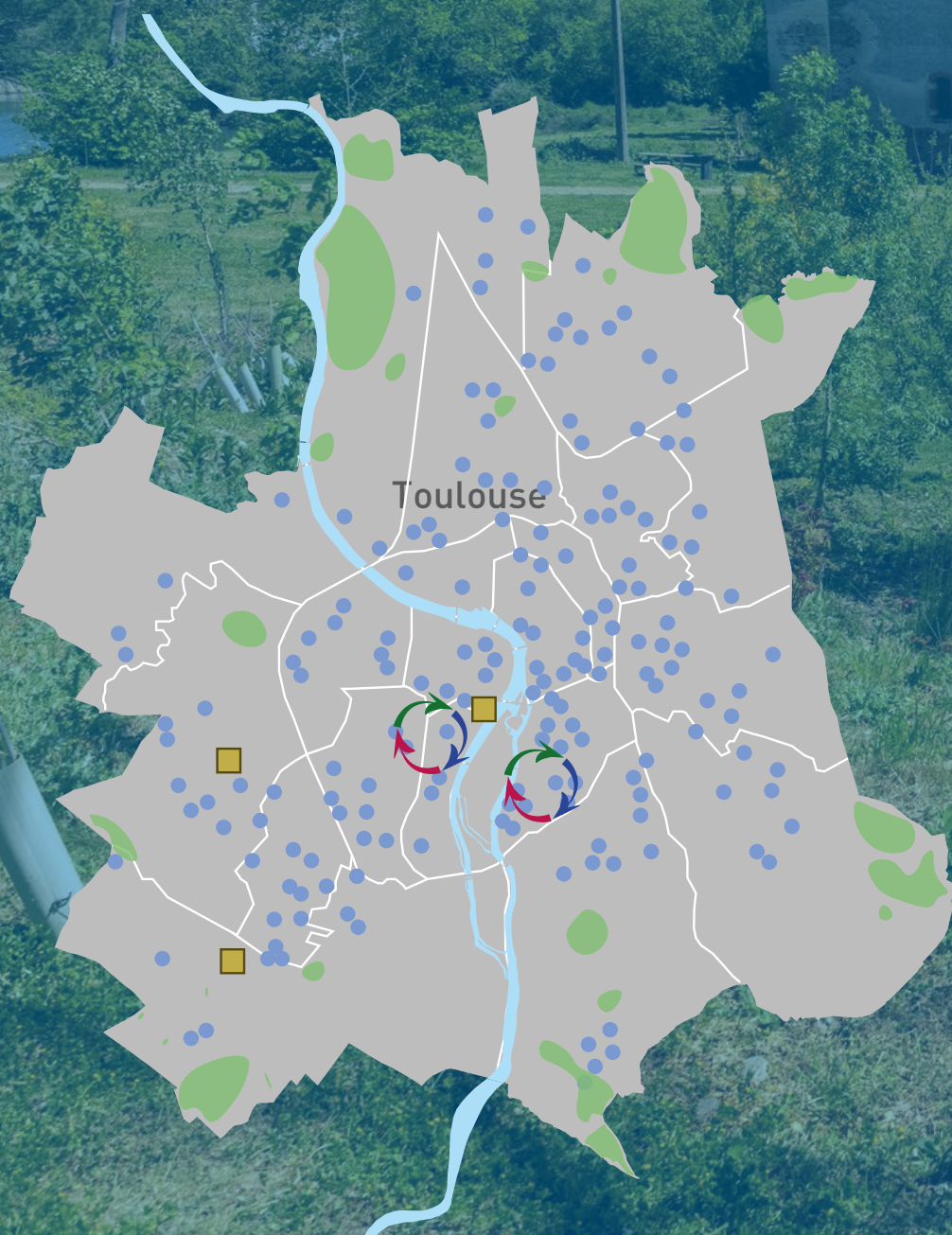






4

UNE ÉCO QUI ACCÉLÈRE



ONOMIE LOCALE RE SA TRANSITION

Sur le terrain, la collectivité s'attache à porter un développement économique raisonné. Le soutien au domaine agricole de Toulouse, vecteur puissant du bien manger, s'accompagne de projets d'économie circulaire exemplaires, au service d'une croissance verte partagée par tous.

- Restaurants scolaires
- Patrimoine de la régie agricole de Candie
- Expérimentation réemploi
- Projets économie circulaire

► LE “BIEN MANGER” TRANSFORME LES PRATIQUES

La Mairie de Toulouse s'attache à rendre visible et disponible une alimentation locale et de qualité.

PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DU BIEN MANGER

La Maison du Bien Manger, située au cœur du Domaine de Candie, a été inaugurée en février 2025. Elle se compose de 5 salles polyvalentes et d'une cuisine pédagogique pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes. Cette ancienne maison de maître rénovée est mise à disposition de tout acteur professionnel - associations, acteurs publics, entreprises, etc - pour l'organisation d'événements autour des questions agricoles et alimentaires.

Sur sa première année de fonctionnement, près de 25 entreprises et associations ont organisé réunions, séminaires ou formations. Elle a également permis à 200 enfants de réaliser un atelier de cuisine et à de nombreux services de la Mairie de profiter d'un lieu atypique pour des moments de convivialité ou de travail. Au printemps 2026, outre la poursuite de l'accueil d'événements, la Maison du Bien Manger a accueilli plus de 30 classes.





FESTIVAL DU BIEN MANGER : UNE NOUVELLE ÉDITION INTENSE

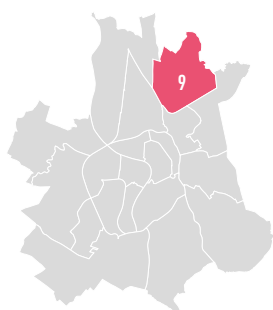


La 4^{ème} édition du Festival du Bien Manger s'est tenue du 29 au 31 mai 2026, au Jardin du Grand Rond. Organisé par la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, l'événement met à l'honneur la gastronomie locale et promeut les circuits

courts ainsi qu'une alimentation de qualité. Pendant trois jours, près de 25 000 visiteurs ont arpenté les allées pour découvrir les stands et animations proposés.



PREMIÈRE ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "ÇA MIJOTE"



Du 11 au 20 juin, la cuisine a été célébrée sous toutes ses formes à travers une programmation riche en ateliers, animations et rencontres. À deux pas des Jardins du Muséum, petits et grands ont partagé des moments gourmands et conviviaux dans les quartiers toulousains des Izards - Trois cocus - Borderouge. Sur ce territoire de tradition maraîchère, les ingrédients sont réunis pour une alimentation fraîche et locale.

Le public a pu rencontrer les acteurs locaux qui œuvrent sur les enjeux liés à l'alimentation, questionner le rapport à la nourriture et célébrer la cuisine en compagnie de Daniele de Michele aka Donpasta, agronome, cuisinier et DJ.

La semaine s'est clôturée avec une grande journée festive et un Cooking DJ Set le 20 juin, aux Jardins du Muséum de Borderouge.





PLUS DE MOYENS POUR SENSIBILISER LES JEUNES TOULOUSAINS AUX FRUITS ET LÉGUMES

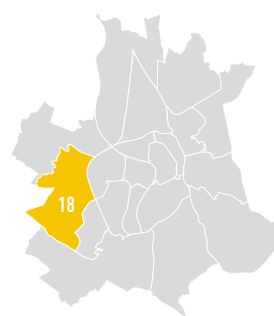
Le service éducation de la Mairie de Toulouse et la Régie agricole de Candie se sont une nouvelle fois associés pour proposer un programme riche aux petits toulousains. Grâce à des financements européens fléchés vers des activités autour des fruits et légumes, de la graine au compost en passant par le potager, la cuisine et la dégustation, l'offre de parcours éducatifs scolaires et périscolaires a été étoffée au printemps 2026.

C'est le cas du parcours urbain "Les 4 saisons" : 16 classes de maternelle ont pu le suivre. Avec celui intitulé "De la terre à la table", 15 classes ont pu venir réaliser deux activités à Candie, l'une pour se familiariser avec le cycle de vie d'une plante et l'autre pour mettre les mains à la pâte en cuisine.

"L'Odyssée des Fruits et des Légumes" propose un parcours très complet, sur le temps scolaire et périscolaire.

Au programme : 6 séances en classe ou au Claé pour appréhender la plante comme un aliment et pour sa dimension sensorielle et nutritive, une journée au Domaine de Candie pour profiter de la cuisine pédagogique de la Maison du Bien Manger et des espaces naturels offerts par le site et une demi-journée festive dans l'esprit de la Grande Fête des Fruits et Légumes organisée les deux années précédentes dans le cadre du parcours "l'Aventure des Fruits et Légumes".

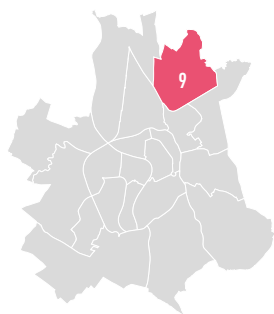
Au total, ce sont donc 31 classes et 10 Claés qui ont embarqué pour l'Odyssée des Fruits et Légumes, soit près de 1 000 petits toulousains.



CUISINE CENTRALE : TOUJOURS PLUS D'ACHATS DURABLES ET DE QUALITÉ

La Cuisine centrale poursuit l'introduction de produits de qualité dans ses achats alimentaires : en 2025, les achats de produits sous signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) représentent 58,7 % (+1,08 % par rapport à 2024) du montant total des achats hors taxes dont 32,1 % (+1,52 % par rapport à 2024) de produits bio. Le budget alimentaire représente 13 millions d'euros par an.

Pour rappel, la structure assure la production d'environ 35 000 repas par jour, livrés dans 235 lieux de la ville, notamment les écoles et les restaurants seniors.



ET AUSSI

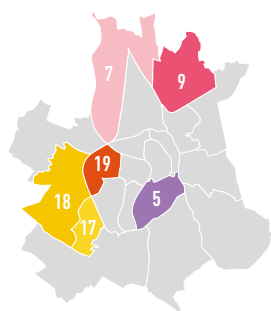
LES LIEUX DE RESTAURATION SOLIDAIRES SE MULTIPLIENT

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, un lieu de restauration aux Izards Trois Cocus, portant sur la thématique de l'alimentation saine et durable, a ouvert en juin 2025.

Il a pour vocation d'être une vitrine de la dynamique maraîchère sur le quartier avec des ateliers et animations. L'aménagement de cet espace a été financé par Toulouse Métropole, La Région Occitanie et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

De la même manière, un local situé dans le quartier Empalot a été acquis par Toulouse Métropole en juillet 2025. Celui-ci permettra l'ouverture d'un espace de petite restauration d'une vingtaine de couverts proposant également des animations autour du bien manger avec une focale portée sur l'économie sociale et solidaire.

Après une phase de travaux, l'ouverture du lieu est prévue à la fin de l'année 2026.



DES DISPOSITIFS POUR FACILITER L'ACCÈS À L'ALIMENTATION LOCALE

Plusieurs actions ont été poursuivies et soutenues dans le cadre du Contrat de Ville 2024-2030. Environ 11 000 paniers ont été livrés par l'association Cocagne Alimen'Terre dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) dont 6 000 à tarif solidaire, soit 200 foyers recevant un panier chaque semaine. Douze partenaires sont impliqués sur le volet d'approvisionnement solidaire dans huit QPV : Cépière Beauregard, Empalot, Bagatelle, Bellefontaine, Reynerie, Izards-Trois Cocus-La Vache, Pradettes, Ginestous.

Par ailleurs, l'expérimentation de la Caisse sociale de l'alimentation (Caissalim), portée par

plusieurs structures des Izards-Trois Cocus et l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement (INRAE) a démarré en 2025. Concrètement, le projet vise la création d'une "carte vitale de l'alimentation", donnant accès à des produits conventionnés, locaux et sains, pour un montant de 150 € par mois et par personne.

La Mairie de Toulouse a soutenu à hauteur de 4 000 € le démarrage de cette action. Enfin, le Groupement des Épiceries Sociales et Solidaires de Midi Pyrénées (GESMIP) a reçu une subvention de 5 000 € en 2025, pour soutenir l'achat de fruits et légumes locaux pour les épiceries sociales du Mirail.

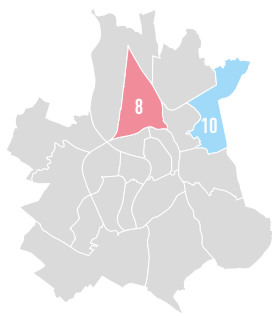


ET AUSSI

EXPÉRIMENTATION DE MARCHÉS DE PLEIN VENT À BAGATELLE

Avec le soutien du Projet Agricole et Alimentaire et Métropolitain (PAAM), le centre social ASSQOT, l'association Alimeco et les habitants du quartier de Bagatelle ont imaginé collectivement quel serait le "panier rêvé" de leur marché de plein vent. Parmi leurs actions pour rendre accessibles les fruits, les légumes et autres produits régionaux, une expérimentation a permis à une dizaine de producteurs de venir vendre régulièrement leurs produits sur le marché de Bagatelle.

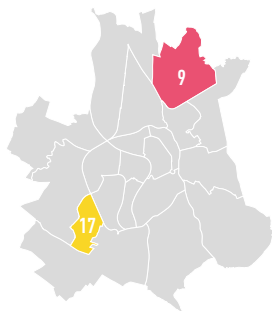




ET AUSSI

FACILITER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE PROXIMITÉ, SAIN ET DURABLE

Le Défi Foyers à Alimentation Positive (FAAP) a vocation à démontrer que l'on peut adopter une alimentation savoureuse, bio et locale, respectueuse de l'environnement, sans augmenter son budget alimentaire. Ce dispositif convivial, accessible à tous, accompagne le grand public vers un changement des habitudes alimentaires et d'achat. Celui-ci a été proposé pour la 5^{ème} fois. Comme pour les éditions précédentes, l'animation est assurée par Bio Ariège-Garonne. Deux des quatre équipes participantes étaient toulousaines ("Au max des Minimes" aux Minimes et "La bonne soupe" à Jolimont-Soupetard). Elles ont bénéficié d'un atelier cuisine, d'un escape game diététique, d'une visite de ferme et de nombreux mini-défis à relever en autonomie.



ET AUSSI

"LES TOQUÉES DU NORD" : "BATTLE" CULINAIRE ENTRE 300 ENFANTS

Le projet, coconstruit par 5 accueils de loisirs toulousains (Chamois, Borderouge, Maourine, Zay, Lalande) sur le thème de l'alimentation, a donné lieu à 10 jours d'animation aux vacances d'hiver 2025-2026. Trois cents enfants ont été impliqués.

Découverte des saveurs, des techniques et des cultures culinaires, mais aussi stimulation collective autour de la nourriture ont été proposées. Des rencontres entre les accueils de loisirs se sont organisés en mode "Battle/Défi" avec des aliments imposés. Les agents techniques ont transformé les cantines en restaurant, le temps d'un repas dans les cinq centres. Sous la forme d'un jeu de rôle, enfants

et animateurs ont cuisiné, décoré les salles, servi le repas, ou ont été clients du restaurant. Des propositions d'activités propres à chaque accueil de loisirs, ont permis aux enfants de s'approprier le projet dans la durée : accueil petit-déjeuner, faire le marché, découverte de pâtisseries du monde, création ou customisation de toques, de tabliers etc... Tous les midis avaient lieu une pesée des déchets alimentaires, le but étant de ne pas dépasser 1 000 kg entre les différents accueils de loisirs : un challenge fédérateur entre les groupes. Des visites inspirantes pour ce projet ont été mises en place (cuisine centrale, usine de recyclage, association EDENN, La ferme de Borde bio).



ET AUSSI

"CUISINE FUNKY HALLOWEEN" À LA NOUVELLE CUISINE PÉDAGOGIQUE DE PATTE D'OIE

Le projet, conduit pendant les vacances d'automne 2025, a impliqué les accueils de loisirs Bonnefoy, Patte d'Oie, Vivre ensemble et 123 soleil, avec l'objectif de valoriser la cuisine pédagogique située au sein de l'accueil de loisirs Patte d'Oie. Au total, 70 enfants ont participé à 3 journées d'animation, autour de la création d'un menu et d'ateliers cuisine. Soupe d'Halloween, crumble salé en accompagnement et mini gâteau poire amande ont été confectionnés. Ces recettes, reproductibles par les enfants et en famille, ont donné lieu à un livret.



► L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ SE DÉVELOPPE

La Mairie de Toulouse encourage et participe directement aux productions locales et à leur consommation sur le territoire.

DOMAINE DE CANDIE : LA RÉGIE AGRICOLE MUNICIPALE A 50 ANS



Créée en 1975, elle avait initialement pour objectif de gérer le domaine de Candie et de préserver les terres agricoles communales. Au fil du temps, elle a élargi ses missions pour devenir un acteur majeur de la transition écologique sur le territoire.

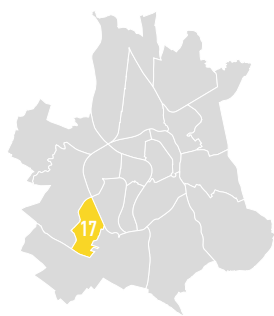
D'abord centrée sur la protection des paysages, elle promeut aujourd'hui une agriculture durable et locale.

En 2014, le domaine est entièrement passé en agriculture biologique. Il exploite désormais 250 hectares de cultures et 12 hectares de vignes (seul producteur de vin bio à Toulouse). Une grande partie de la production alimente les

circuits courts, notamment les cantines scolaires toulousaines et contribue au développement de filières locales. Ses pratiques agricoles favorisent la biodiversité et limitent l'impact environnemental.

Depuis 2022, elle développe aussi des actions d'expérimentation et de sensibilisation. Le domaine accueille régulièrement scolaires, étudiants et grand public. Avec la Maison du Bien Manger ouverte en 2025, il devient un lieu d'échanges accessible à tous. Aujourd'hui, la Régie agricole est la plus grande ferme publique de France. Elle incarne l'engagement de Toulouse pour une alimentation locale, durable et accessible.





LES ESPACES MARAÎCHERS DE QUARTIER TRAVAILLÉS PAR LES HABITANTS

La Politique de la Ville menée par la Mairie de Toulouse comprend un volet dédié à l'agriculture urbaine. Plusieurs espaces maraîchers de quartier, impliquant directement les habitants, permettent à ces derniers de disposer de légumes et de fruits en pied d'immeuble.

Deux de ces espaces sont situés dans le quartier de la Reynerie. L'espace maraîcher Daurat, de 1 000 m², propose une offre de légumes en libre accès et de nombreux ateliers de sensibilisation à la biodiversité pour les habitants et les écoles. En 2025, la production a atteint environ 1,2 tonne.

L'espace maraîcher Badiou est de son côté un espace temporaire, sous serre, situé sur le site de l'ancien collège. Sur deux hectares, 10 tonnes de légumes ont été produites en 2025. Les habitants sont impliqués, et le projet est mené en partenariat avec les acteurs du quartier pour des animations et temps forts réguliers.

L'espace maraîcher La Tourrasse, à Bellefontaine, offre également l'accès à des légumes à petits prix. Par ailleurs, l'espace maraîcher temporaire situé sur l'emprise de l'ancien collège de Bellefontaine est en activité.



ET AUSSI

LES 48 HEURES DE L'AGRICULTURE URBAINE ONT ANIMÉ LES IZARDS-THROIS COCUS

L'événement, proposé par l'association Partageons les jardins, est porté localement par le collectif EDENN. Du 24 au 26 avril 2026, de nombreux ateliers, visites de lieux nourriciers du quartier des Izard-Trois Cocus, de tables rondes ou encore de projections et moments festifs ont été proposés au public. L'espace de coopération et d'expérimentation de la nature urbaine (EDENN), qui promeut l'agriculture urbaine et l'alimentation responsable, en a été le barycentre.





► L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE CHANGE D'ÉCHELLE

Plusieurs initiatives font évoluer les pratiques au sein de la collectivité, afin de privilégier le réemploi et de diminuer l'empreinte environnementale globale.

LE PROJET REVOX EST EN PLACE DANS TOUS LES CENTRES DE LOISIRS ET ÉCOLES TOULOUSAINES

Le "Remplacement des barquettes en plastique par du verre ou de l'inox", lancé en 2022 pour répondre à la loi AGECE (Anti-gaspillage pour une économie circulaire), est en place à 100 %. La mise en œuvre des gastronomes inox a été réalisée en juillet 2025 dans les centres de loisirs de la ville. En septembre 2025, le déploiement a eu lieu dans l'ensemble des écoles.

La totalité des plats cuisinés par la cuisine centrale pour la restauration scolaire est désormais conditionnée dans des bacs en acier inoxydable. Cette mesure réglementaire permet de réduire

les déchets et d'économiser les ressources en lien avec le service de restauration, puisque ces contenants sont réutilisables et durables.

Il s'agit aussi d'une mesure de santé, les perturbateurs endocriniens liés à l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire étant supprimés. Ce changement vers un contenant durable et réemployable permet d'économiser 90 tonnes de plastique par an.

Afin de mener à bien ce projet, l'investissement en matériel atteint 4 millions d'euros.



CHANTIER DU HALL 9 SUR L'ÎLE DU RAMIER : UNE OPÉRATION DE DÉCONSTRUCTION EXEMPLAIRE

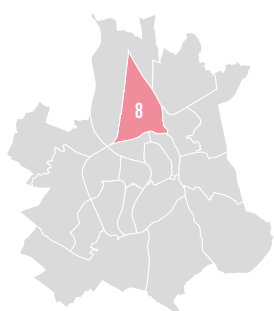
Le chantier du Hall 9 est un chantier pilote exemplaire en matière de réemploi et d'économie circulaire, dans le cadre du programme européen LIFE Waste2Build. Il a été conçu pour maximiser la récupération, la valorisation et le réemploi des matériaux issus de l'ancienne structure.

Dans le détail, le projet a associé : une déconstruction sélective plutôt qu'une démolition classique (récupération de 23 tonnes de matériaux), une conservation et le réemploi de la structure existante (charpente métallique conservée, puis nettoyée, traitée, testée et reconditionnée pour être réinstallée sur le futur bâtiment) et un réemploi de matériaux issus du chantier et d'autres chantiers voisins

(soit 32 tonnes). Le tri poussé et la valorisation maximale des déchets se sont appuyés sur sept flux séparés (inertes, bois, métaux, menuiseries vitrées, plâtre, laines minérales et plastique). Résultat : 97 % des matériaux ont été recyclés et seuls 690 kg de déchets industriels banals (déchets résiduels) ont été générés par le chantier, un niveau exceptionnel dans le BTP. Enfin, la traçabilité numérique du réemploi a garanti la transparence et le suivi des matériaux : chaque lot réemployé est identifié via des QR codes, un logiciel de gestion suit les flux en temps réel, les matériaux réemployés sont enregistrés depuis leur sortie du bâtiment d'origine jusqu'à leur réinstallation. C'est une innovation majeure pour les chantiers publics en France.



LE PROJET LIFE WASTE2BUILD
A ÉTÉ FINANCÉ PAR LE PROGRAMME
LIFE DE L'UNION EUROPÉENNE



COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS 100 % DES ÉCOLES

La gestion des déchets alimentaires issus de la restauration scolaire est un axe majeur de la transition écologique des écoles. Une entreprise locale, solidaire et d'utilité sociale, collecte tous les déchets alimentaires des écoles publiques, qui ont été équipées pour assurer le tri. Le prestataire valorise les déchets alimentaires en

compost, 50 % directement sur son site, chemin de Fondreyre au nord de Toulouse, et 50 % chez un partenaire, dans le Lauragais.

Sur la période, 565 tonnes de biodéchets ont été collectées. Cela a permis de disposer de 102 tonnes de compost.



5

UNE COLLECTIVITÉ QUI TRANSFORME SES PRATIQUES

Le développement durable se trouve au cœur du fonctionnement de la Mairie de Toulouse et de ses pratiques que l'on parle de financements, de pilotage budgétaire, d'achats, de gestion du patrimoine ou encore d'organisation du travail.



► L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE POUR MIEUX GUIDER LES DÉCISIONS

Les activités de la collectivité et leurs conséquences sur l'environnement sont de mieux en mieux documentées. Bilans comme études sont une aide concrète pour piloter les décisions.

BUDGET VERT : UNE DOUBLE ANALYSE DES IMPACTS "CLIMAT" ET "BIODIVERSITÉ" MENÉE

Comme chaque année, la Mairie de Toulouse a réalisé l'exercice du budget vert. Celui-ci consiste à analyser les dépenses d'investissements de la collectivité au regard de critères environnementaux. Jusqu'à présent, chaque dépense était analysée selon son impact (favorable, défavorable ou neutre) sur le climat.

Cette année, pour l'analyse de son compte administratif 2025, la Mairie de Toulouse a effectué pour la première fois une double analyse. En plus du critère d'analyse "climat", les dépenses ont également été analysées selon leur impact sur la biodiversité.

Il faut noter que, sur cet exercice, sont classées "non cotées" les dépenses :

- Qui correspondent à des flux financiers et non à des dépenses réelles (10 % du budget) ;
- Qui sont sous le seuil d'analyse de 150 000 € (7% du budget) ;
- Qui sont "indéfinies", c'est-à-dire non analysables en l'état (2 % pour le critère climat, et 30 % pour le critère biodiversité).

ÉVALUATION DES DÉPENSES DE LA MAIRIE DE TOULOUSE À LA LUMIÈRE DE LEURS IMPACTS SUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ

(Analyse des dépenses d'investissements 2025)

DÉPENSES À IMPACT DÉFAVORABLE AU CLIMAT (24 M€)

Construction d'équipement public
avec artificialisation.....23 M€
Achat de véhicules thermiques 1 M€

DÉPENSES À IMPACT FAVORABLE AU CLIMAT (50 M€)

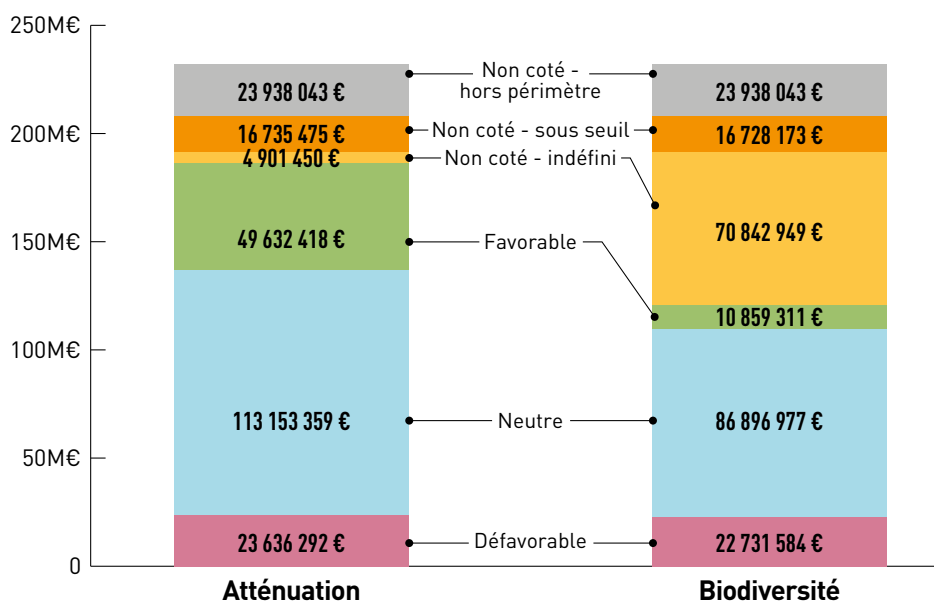
Construction à haute performance
énergétique.....23 M€
Rénovations énergétiques 10 M€
Nature et agriculture en ville 9 M€
Véhicules électriques..... 2 M€
Passage au LED 1 M€
Autres..... 5 M€

DÉPENSES À IMPACT DÉFAVORABLE A LA BIODIVERSITÉ (24 M€)

Construction d'équipement public
avec artificialisation.....24 M€

DÉPENSES À IMPACT FAVORABLE A LA BIODIVERSITÉ (11 M€)

Désimperméabilisation
et/ou végétalisation 11 M€



► L'ADMINISTRATION ACCÉLÈRE SA DÉCARBONATION

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DEVIENT DE PLUS EN PLUS CONCRÈTE

Lancé il y a un peu plus d'un an, le projet Administration Bas Carbone (ABC) vise à réduire l'empreinte carbone ainsi que les coûts pour Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse, tout en garantissant un service public de qualité. La dynamique est engagée et la transition

s'accélère, avec la mobilisation de toute l'administration. Tous les enjeux clés sont couverts (mobilités, achats, énergies, numérique, etc.). En 2025, l'émission de près de 6 800 tonnes de CO₂ ont été évitées.

Administration exemplaire	Évolution 2024-2025	Évolution 2016-2025
Part du budget consacré à l'achat de produits bio dans les cantines scolaires de Toulouse	+1,52 point de %	+9,5 points de %
Consommation d'énergie des bâtiments corrigée du climat des bâtiments de la Mairie (GWh)	-2,86 %	-20,09 %
Consommation d'eau des bâtiments de la Mairie (milliers m ³)	+1 %	-20 %
Consommation d'énergie pour l'éclairage public (GWh)	-7 %	-54 %
Nombre de ramettes de papiers achetées	-16 %	-66 %
Nombre de journées de formation suivies par les agents	+94 %	+68 %
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation	-16 %	+1 %
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap	+1,10 point de %	+1,49 point de %
Part des marchés notifiés avec une disposition environnementale (critère ou clause) - Mairie de Toulouse	+8 points de %	+35 points de %
Part des marchés notifiés avec une disposition sociale (Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole)	+0,15 point de %	+26 points de %
Achats vers le secteur protégé (insertion des personnes en situation de handicap ESAT/EA) en € - Mairie de Toulouse	-21 %	+69 %
Nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics - Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole	+5 %	+75 %

LA COMMANDE PUBLIQUE ÉVOLUE : L'EXEMPLE DE LA VALORISATION TEXTILE

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER), socle de pilotage de la commande publique, est en place depuis plusieurs années. Une nouvelle version, le SPASER 2, s'apprête à entrer en vigueur. Plusieurs actions notables ont été déployées dans ce cadre. C'est le cas dans le domaine des logiciels, mais aussi sur la valorisation textile.

Aujourd'hui, près de 7 000 agents (Toulouse Métropole et Mairie de Toulouse) sont équipés en vêtements de travail. Toulouse Métropole a travaillé pour analyser ces gisements textiles et identifier les meilleures pistes de valorisation de ses déchets textiles. Cette démarche s'inscrit également dans la volonté de la collectivité de répondre aux objectifs de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie

Circulaire (AGEC) concernant les achats de textiles. La collectivité a déjà engagé plusieurs réflexions visant à augmenter la part de produits à base de matières recyclées, encourager la réparation et favoriser le recyclage des tissus en fin de vie.

À la suite de l'expérimentation de collecte des vêtements en fin de vie, sur 3 mois d'expérimentation, 949 pièces textiles ont été collectées, pour un total de 440 kg. Elles ont été valorisées à 41 % en boucle fermée, 51 % en boucle ouverte (isolation des bâtiments), 7 % en upcycling. Seuls 5 % de déchets ultimes ont subsisté. Désormais, ce projet est en place, et d'autres produits textiles tels que les couvertures, les draps et autres, utilisés par d'autres directions (Éducation, Petite Enfance, Enfance et Loisirs, etc.) seront concernés.



PLAN PAPIER : SOLUTION DE PILOTAGE EN PLACE ET CONSOMMATIONS EN BAISSÉ

La solution Watchdoc (outil de gestion des impressions) équipe désormais 75 % du parc des copieurs de la mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole. En matière d'impressions couleur, la tendance à la baisse s'accroît, en passant de 40 % sur 2025 à 30 % sur le premier trimestre 2026. Par ailleurs, 22 % du nombre des demandes d'impression n'ont pas été réalisés. Les objectifs du Plan Papier, s'agissant de la stricte consommation, sont atteints : une baisse de 50 % de la consommation de ramettes de papier a été constatée, sur les 5 ans. La consommation est passée de 51 746 ramettes en 2019 à 27 732 en 2025. Cette baisse s'est accompagnée de la diminution du grammage du papier passant de 80 grammes à 75 grammes. Enfin, 342 bornes de tri ont été déployées sur 20 sites.



LA FLOTTE DE VÉHICULES POURSUIT SA MUE

Le verdissement de la flotte des véhicules de Toulouse Métropole et de la Mairie de Toulouse se poursuit. Fin 2025, 430 véhicules de moins de 3,5 tonnes étaient électriques, et 157 hybrides sur les 1 803 véhicules de moins de 3,5 tonnes. En 2025, 82 % des commandes de renouvellement (37/45) ont été passées en "peu émissif". Concrètement, 106 véhicules sont sortis de la flotte et 115 ont été achetés dont des voitures électriques, vélos électriques, des fourgons et fourgonnettes électriques. Cela a permis d'économiser 442 tonnes équivalent CO₂. Par ailleurs, une expérimentation du carburant HVO (huile végétale hydrotraitée) a permis d'éviter l'émission de 491 tonnes de CO₂ par rapport au gazole sur trois mois. La formation de 22 chauffeurs de bennes à ordures ménagères à l'écoconduite vient renforcer cette approche globale avec des gains de 5 % pour des véhicules qui consomment 80 L/100kms. La projection pour fin 2026 fait passer la part des véhicules thermiques de 66 à 62 % de la flotte totale, tandis que l'électrique représentera 38 % de la flotte.

L'analyse des véhicules peu utilisés, équipés de boîtiers télématiques, se poursuit. L'objectif est d'identifier les véhicules sous-utilisés ou inadaptés aux besoins réels, pour les réaffecter, les transformer ou les supprimer. Une expérimentation a par ailleurs été lancée : 17 triporteurs électriques ont été achetés pour des usages propreté, bâtiment, courrier et espaces publics. Ces véhicules viennent en substitution de deux véhicules thermiques.

DAVANTAGE DE DÉPLACEMENTS DES AGENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN ET VÉLO

De nouvelles actions ont été déployées, dans le cadre du "Plan de Déplacements des agents" de la Mairie de Toulouse et de Toulouse métropole. Elles reposent sur le recours plus systématique aux modes de déplacements moins impactants, via la mise à disposition de 1 500 cartes Flexpro Tisséo pour les transports en commun et 200 cartes VéloToulouse dans les pools de véhicules de service.

Fin 2025, le nombre de vélos disponibles dans les pools était de 87 vélos dont 54 vélos à assistance électrique. Pour massifier leur usage, 120 vélos de service supplémentaires ont été acquis et des formations pour une pratique sécurisée du vélo ont été réalisées. Enfin, des aménagements sécurisés ont aussi été installés pour le stationnement vélo (sites de Luan Balma, Borderouge, Valade, Marengo Ovale et Boulevard) et la maintenance/réparation. Les efforts engagés ont été récompensés par l'obtention du label Employeur Pro-Vélo, Médaille d'Or en 2025.

LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE PRODUIT DES EFFETS TANGIBLES

La gestion écoresponsable du numérique s'appuie sur une stratégie, basée sur quelques leviers clés, comme la priorité d'allonger la durée de vie du matériel, acheter de manière responsable, agir sur l'infrastructure et les centres informatiques, mieux gérer les logiciels et les données ou encore adapter l'usage des équipements.

Une gouvernance a été établie, avec l'ambition de mobiliser le numérique au service de la transition écologique. Pour la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, en 2025, l'allongement de la durée de vie moyenne des PC, de 5 à 6 ans, a permis un gain annuel de 80 tonnes équivalent CO₂. Les achats de PC et écrans reconditionnés - 600 écrans et 900 PC - ont permis d'économiser 78 tonnes équivalent CO₂, le réemploi interne de matériel numérique, 65 tonnes équivalent CO₂, tandis que la sobriété des usages numériques a fait économiser 2 tonnes équivalent CO₂.

ET AUSSI

DES TOURNÉES COURRIERS RATIONNALISÉES, PLUS ÉCOLOGIQUES ET EFFICACES

En 2025, le service Courrier de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole a assuré 3 019 livraisons comprenant 5 300 colis à destination de 145 sites répartis sur tout le territoire de la Métropole. La centralisation des commandes a été assurée depuis le site de Monlong, intégrée directement dans les tournées de distribution quotidienne. L'organisation a permis de rationaliser les déplacements en évitant 1 112 allers-retours des directions opérationnelles vers Monlong. Le service a permis à la collectivité d'économiser près de 30 000 km, de réduire ses coûts logistiques et d'éviter l'émission d'environ 3,75 tonnes équivalent CO₂.

USAGE DE L'IA ET DE LA DATA : GRANDS PRINCIPES ET COMITÉ MIS EN PLACE

Entre 2021 et 2025, le passage à Microsoft 365 (outils collaboratifs et gestion documentaire cloud) a entraîné un impact pour Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse, de plus de 724 tonnes équivalent CO₂. L'adoption de l'IA générative (déploiement de Copilot) a, en deux ans, provoqué un impact de plus de 98 tonnes équivalent CO₂. Au-delà de cet enjeu, la collectivité a décidé d'adopter de grands principes, pour un usage éthique et souverain de la donnée et de l'IA, à travers une délibération adoptée le 15 octobre 2025. Les principes de transparence, d'aide au travail des agents, de non recours à l'IA en lien direct avec les toulousains, d'équité, de performance et de cybersécurité, mais aussi de soutenabilité environnementale et de souveraineté ont été gravés dans le marbre. Il a de plus été mis en place un Comité de la Donnée et de l'IA, chargé de veiller au respect des 8 principes de la délibération.



ÉVALUATION POUSSÉE DE L'EMPREINTE CO₂ DU NUMÉRIQUE

La mesure de l'empreinte environnementale de l'usage du numérique à l'échelle de la collectivité, comme de chaque agent est de plus en plus approfondie. Le bilan carbone du système d'information interne de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole atteint 1 899 tonnes équivalent CO₂ en 2025.

En 2025, il ressort aussi que l'empreinte moyenne par agent est de 166 kg CO₂eq, avec par ordre d'importance le poste de travail (74 kg), les usages externes (courriels, web, etc.) (29 kg), l'infrastructure (24 kg) et le poste digital (smartphone, tablette) (11 kg). Dans le détail, l'impact des postes de travail est en baisse de 6 %, sous l'effet d'actions mises en place (remplacement par des postes de travail reconditionnés), tandis que les usages externes sont en hausse de 9 %, notamment sous l'effet du recours à l'intelligence artificielle (+60 %). Le poste "audiovisuel" (TV, visioconférence), certes marginal dans le résultat d'ensemble, affiche +20 %.

ET AUSSI

DOMAINE PUBLIC : UNE DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES VERTUEUSE

La réduction des déplacements des usagers et des agents, comme la diminution des impressions et de la logistique papier font partie des leviers pour transformer l'administration. À ce titre, la généralisation des téléservices a été notable sur la période. Les démarches sont devenues par exemple 100 % dématérialisées pour les commerçants des marchés de plein vent, tandis que les formulaires papier ont été supprimés pour les autorisations de terrasses. Le télépaiement et la modernisation des encaissements ont aussi progressé, comme pour les redevances des marchés de plein-vent via le compte usager, ou encore l'envoi dématérialisé des justificatifs.

ET AUSSI

SIGNATURES DE PLUS EN PLUS DÉMATÉRIALISÉES

La période a également été marquée par la suppression des parapheurs papier pour l'ensemble des marchés publics et des bons de commande de la Mairie de Toulouse, au profit d'un circuit de validation entièrement dématérialisé.

► LES PRATIQUES ÉVOLUENT DURABLEMENT

Pour mener à bien sa transition, la collectivité s'appuie sur la montée en compétence de ses agents et les accompagne dans cette démarche.

UN DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE QUI S'ACCÉLÈRE

Depuis 2024, le Plan de Développement des Compétences (PDC) Transition écologique a été déployé auprès des agents de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole, autour de 3 axes : "Découvrir, Se former et Agir".

Sur la période, des conférences sur de nouvelles thématiques ont été proposées (la transition des mobilités est-elle amorcée ? La métropole toulousaine en perspective / Et si la démocratie prenait soin de nous ? / Inondation de la Garonne, quel risque pour les Toulousains et les Toulousains ?)

Une table ronde conclusive s'est aussi tenue sur le thème "Changement climatique et vulnérabilités territoriales". En parallèle, des fresques du Climat et des Ateliers 2Tonnes ont été proposés à 1 200 agents.

Le réseau de formateurs internes compte plus de 30 agents et est complété par la mise à disposition de ressources en ligne (B.A.-B.A du climat du CNED) et de la plateforme IdealCo. Des formations

spécifiques aux métiers de la collectivité sont dispensées ("Numérique responsable", "prise en main de véhicules électriques", "éco-conduite", "les fondamentaux de la ville perméable et vivante", "construction et entretien des espaces publics" et des nouveautés telles que "numérique et IA", "comprendre la trame verte et bleue", "gaspillage alimentaire", "réduction des déchets").



B.A.-BA
CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

FORMATIONS ET SENSIBILISATION ÉTENDUES SUR LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La formation et la sensibilisation des agents de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole au numérique responsable se poursuivent. Les modules sont pleinement intégrés au plan de développement des compétences en transition écologique. Des ateliers de sensibilisation à l'impact carbone du numérique ont été organisés auprès des agents de l'éducation ou de la cohésion sociale. Le mois de l'innovation a quant à lui permis l'organisation d'ateliers de sensibilisation aux enjeux éthiques et environnementaux de l'IA générative (Cafés de l'IA, batailles de l'IA).

Pour améliorer la qualité pédagogique, un jeu de société a été conçu en 2025 avec un éditeur

toulousain ; il permet désormais de s'approprier de façon ludique les ordres de grandeur de l'impact environnemental du numérique. Au total, plus de 300 agents ont déjà été formés au Numérique Responsable en 2025, tandis que plus de 200 agents y ont été sensibilisés.

Depuis août 2025, la Mairie de Toulouse propose un outil d'autodiagnostic aux agents, afin de mesurer leur empreinte carbone liée au numérique. Ce téléservice web leur permet d'évaluer l'empreinte de leurs usages numériques (matériels, logiciels et web), avec un moteur de bonnes pratiques personnalisé.

TRAVAIL EN RÉSEAU ET DIALOGUE RSO TRANSVERSAL EN PLACE

Au sein de la collectivité, une instance de dialogue social encourage l'intégration des enjeux de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) au sein de l'administration, et assure le suivi de l'impact de cette intégration sur l'organisation et les conditions de travail.

Entre juin 2025 et juin 2026, les membres de la formation spécialisée RSO ont été réunis pour 3 séances plénières et 8 groupes de travail thématiques. Les thématiques suivantes ont notamment été abordées : remplacement des contenants en plastique par du verre dans la restauration collective ; gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; gestion des fortes chaleurs ; Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables

(SPASER) ; projet Administration Bas Carbone (ABC) et bilan des émissions de gaz à effet de serre ; plateforme Observatoire du climat et Pacte climat 2030 (dispositif de mobilisation des entreprises aux enjeux de la transition écologique) ; actions menées en faveur du numérique responsable ; livre blanc bâtiment 2080 et schéma de performance énergétique ; démarches de transition écologique ; réutilisation des eaux usées traitées, eaux grises, eaux de piscine, eaux de pluie ; économie circulaire : réemploi des vêtements et couvertures usagés ; prise en compte de la transition écologique en matière d'éclairage public et d'illuminations de Noël ; retour d'expérience et perspectives concernant la production d'énergie solaire.

PRÉVENTION DES RISQUES : LE PAPRIACT FORMALISÉ

La Mairie de Toulouse déploie une politique interne en matière de santé, prévention et qualité de vie au travail. Le document unique d'évaluation des risques professionnels a été formalisé à l'échelle de l'ensemble de l'administration. Cette démarche a été menée en concertation avec les agents représentant les métiers et situations de travail et a abouti, en mai 2026, au Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail.

ET AUSSI

ADAPTATION DU TRAVAIL AUX VAGUES DE CHALEUR : UN PROJET SPÉCIFIQUE LANCÉ

Un projet dédié a été lancé pour adapter le travail en cas de vague de chaleur, afin d'accélérer la prise en compte de la question. Les thématiques retenues (conduite du changement, équipements et matériels, et organisation du travail) en 2025, ont été travaillées de manière transversale au sein de la collectivité. Par ailleurs, les directions pilotes ont été identifiées, ainsi que des métiers prioritaires pour déterminer des pistes d'actions pour l'été, ainsi que pour le plus long terme. Ces travaux seront capitalisés pour être partagés avec d'autres directions.



PROBITÉ : LARGE DIFFUSION DU CODE DE CONDUITE AUPRÈS DES AGENTS

Depuis 2021, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole déploient un plan de prévention des atteintes à la probité qui renforce l'éthique et la bonne gestion des ressources publiques. Appuyée sur une cartographie des risques régulièrement mise à jour, la démarche a permis de cibler les métiers les plus exposés et de développer des formations, notamment en matière d'achat public et de subventions.

En avril 2026, presque 2 000 agents ont ainsi été formés aux risques d'atteintes à la probité. Une

version illustrée et plus accessible du code de conduite des agents a été développée et diffusée auprès de tous les agents. Cette diffusion s'est accompagnée d'un renforcement de la sensibilisation interne. Le référent déontologue poursuit son rôle d'accompagnement, avec une augmentation progressive des sollicitations. En parallèle, les années 2025-2026 ont été consacrées à la préparation du mandat 2026-2032, afin d'assurer la continuité de la démarche probité auprès des élus et la transmission des outils d'accompagnement existants.

UNE COMMUNICATION INTERNE DYNAMIQUE SUR LES TRANSITIONS

Le plan "Administration Bas Carbone", qui constitue le volet "exemplarité" de la collectivité, s'accompagne d'une communication importante et continue, utilisant une multiplicité de canaux afin de toucher le maximum d'agents. Le format podcast est l'un des supports les plus utilisés, avec plusieurs épisodes diffusés, portant sur le plan de développement des compétences ou encore l'économie circulaire. La vidéo est également un média prisé, avec plusieurs productions réalisées (jeu TV "Qui veut baisser son empreinte carbone" / les idées reçues sur la transition écologique). Par ailleurs, la diffusion d'articles et d'infographies pédagogiques, la tenue d'un webinaire et l'organisation d'un concours photo sur "la nature en ville" ont aussi permis de fournir des informations utiles à tous les agents.



► L'ÉVALUATION CITOYENNE RENFORCE L'ACTION PUBLIQUE

OFFRE DE LOISIRS ET PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC SOUMIS À AVIS

Les citoyens sont régulièrement appelés à évaluer les politiques publiques ou les projets de la collectivité, dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation du service proposé aux habitants et usagers.

La qualité de l'offre de loisirs (accueils de loisirs, séjours vacances, mini-séjours et clubs ados) a été évaluée en interrogeant le point de vue des enfants, des adolescents, des parents et des animateurs. Au total, 4 014 personnes ont été consultées dans le cadre de cette évaluation. L'expérimentation autour du partage de l'espace de la rue d'Alsace Lorraine a également donné lieu à cette démarche, auprès des usagers de la rue (cyclistes et piétons) avant, pendant et après l'expérimentation, lors de sessions "d'aller-vers".

ET AUSSI

LA POPULATION QUESTIONNÉE POUR LA RECONSTRUCTION DE L'UVE TOULOUSAIN

Du 14 avril 2026 jusqu'au mois de juillet 2026, une consultation publique a été ouverte afin de recueillir les avis des citoyens, concernant de la reconstruction de l'unité de valorisation énergétique de Toulouse, qui date de 1969. Le syndicat Decoset a confié le projet à l'entreprise Evoneo, avec l'ambition de repenser l'insertion urbaine du site, les usages et de réduire les nuisances, tout en cherchant à optimiser les performances environnementales et énergétiques.



Sources :

Toulouse Métropole en Chiffres 2025
Contributions des services
INSEE

Photos : Bernard Aïach, Joachim Hocine, Frédéric Maligne, Patrice Nin
Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole

Octobre 2026

Mairie de Toulouse
Direction Générale aux Transitions
Direction Climat et Transition Écologique



Aimer Vivre
à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE